

Aujourd'hui: très nuageux et encore des précipitations intermittentes. En matinée, développement de belles éclaircies.
Demain: au début éclaircies, ensuite nébulosité changeante, précipitations intermittentes, chutes de neige entre 1500 et 2000 m.

Lac des Brenets 751,06 m					Lever	Coucher
Lac de Neuchâtel 429,21 m	9°	2°	1100 m		7 h 35	16 h 57
					5 h 47	15 h 33

Fête à souhaiter jeudi 15 novembre: Léopold

Crash près de Kloten

Un DC-9 italien s'écrase dans le canton de Zurich

► 4



OPINION

Amortir pour mieux grandir

A chaque fin de mois, le paiement du loyer nous rappelle les problèmes que rencontre actuellement notre pays en matière de taux hypothécaires. Problèmes qui, on le sait, sont directement liés à l'épargne traditionnelle.

Dans l'esprit de nos voisins, le Suisse est largement considéré comme un épargnant assidu, prudent, au bas de laine gonflé. Image désuète s'il en est, puisque notre épargne part à vau-l'eau. Non seulement elle a diminué au cours des années 80, mais elle s'est également déplacée hors de nos frontières, vers des rendements plus intéressants quoique plus risqués.

On peut expliquer cette modification de l'environnement financier par de multiples causes: amélioration des réflexes et des exigences des épargnants, une fiscalité décourageante et une inflation qui n'incitent pas à mettre de côté. Toutes ces raisons se sont donc conjuguées pour affaiblir les capacités des banques à offrir des crédits immobiliers «paradisiaux». Mais une autre circonstance est venue s'ajouter à ce bilan pessimiste: la perte de popularité de notre place financière.

L'afflux de capitaux étrangers n'est aujourd'hui plus ce qu'il était. Des capitaux étrangers qui permettaient aux banques de couvrir les hypothèques suisses!

Il est de plus en plus évident que le propriétaire suisse a pu construire - en partie - grâce à une épargne qui n'était pas la sienne. Un paradoxe qui n'a jamais soulevé l'indignation mais qui nous a fait vivre à crédit trop longtemps. Nous avons en effet perdu de vue l'importance de l'amortissement. On considère en règle générale que le capital doit être renouvelé tous les 20 ans, induisant un taux d'amortissement de 5%. Ce dernier dépasse rarement 2% en Suisse, quand il n'est pas purement et simplement inexistant!

En parallèle aux hausses successives du taux hypothécaire, une augmentation du taux d'amortissement est particulièrement amère à digérer. Il y a néanmoins certainement des possibilités d'imposer un amortissement sur 20 ans: il faut par exemple proposer un taux fixe avec un démarrage progressif des versements d'amortissement après 5 ans. Déduction faite de l'inflation, que l'on ne saurait ignorer aujourd'hui, le remboursement du capital sera moins lourd.

Ce n'est bien entendu qu'avec un effort fiscal de l'Etat et un appui des banques que l'instauration d'un «régime» hypothécaire moderne et rentable est envisageable.

Jacques HOURIET

Klaus Jacobi remis à l'ordre

Le secrétaire d'Etat a-t-il encore un avenir?

Le Conseil fédéral a sèchement remis à l'ordre hier le numéro deux de la diplomatie suisse, en se déclarant «choqué par les propos déplacés de M. Klaus Jacobi, chef de la direction politique du DFAE». Le Conseil fédéral juge en effet «inacceptable qu'un haut fonctionnaire se permette de porter des appréciations sur des membres du Parlement». Le secrétaire d'Etat, qui n'en est pas à sa première bévue, avait qualifié de «poids plumes dans leurs partis» les quatre parlementaires partis hier pour Bagdad.

Chronique fédérale

Yves PETIGNAT

L'avenir est sombre désormais pour la carrière de Klaus Jacobi, éternel maladroit et qui pense à haute voix. Jean Ziegler, Edgar Oehler, Franz Jaeger et Massimo Pini pourraient bien être, malgré eux, la cause d'une mise à l'écart du secrétaire d'Etat Klaus Jacobi. Dimanche, dans une interview à Sonntags Blick, Klaus Jacobi avait déclaré à leur sujet: «Ce sont tous des poids légers en politique; ce sont tous des isolés qui se tiennent en marge de leur parti».

Lundi, Klaus Jacobi avait dû présenter ses excuses. Le secré-

taire d'Etat n'avait pas «prêté une attention suffisante au fait que de tels propos, compte tenu de sa position, pouvaient prendre une dimension démesurée. Il admet avoir commis une imprudence et la regrette».

PAS SUFFISANT

De toute évidence, ces excuses, sans retirer un mot à l'égard des parlementaires, n'ont pas suffi. Hier, le Conseil fédéral a dû déplorer publiquement «certains phénomènes».

M. Jacobi n'est est malheureusement pas à sa première gaffe. Avant même son entrée en fonction, en été 1988, il paniquait le DFAE en déclarant «qu'il ne saurait y avoir de politique altruiste» et que la politique étrangère n'était que la défense des intérêts suisses, puis en comparant son poste à celui d'un chef d'état-major militaire.

A la même époque, encore ambassadeur à Washington, il s'était félicité de la politique intransigente du président Reagan face au régime sandiniste du Nicaragua. Un coup pour la neutralité suisse.

En août, au début de la crise koweïtienne, il avait qualifié

l'arrivée de l'ambassadeur d'Irak à son bureau «d'apparition désagréable». Rentrant d'Irak, il avait expliqué que ce n'était pas à la Suisse de protester, à Téhéran, contre le meurtre de l'opposant Kazem Radjavi commis en Suisse par des agents iraniens.

CRITIQUES DE TOUS BORDS

Sans initiatives depuis plusieurs mois, privée de moyens aussi bien face à la crise des otages irakiens que lors des prises d'otages de délégués du CICR au Liban, la diplomatie suisse subit actuellement les critiques de tous bords. Dès le début de la crise irakienne, en déclarant qu'un embargo signifierait une modification si profonde de notre politique que cette décision ne pouvait être prise avant plusieurs semaines, Klaus Jacobi avait démontré qu'il ne saisissait plus l'évolution de la diplomatie suisse.

Une diplomatie à laquelle on n'a pas fini de reprocher le largage du Haut-Commissaire aux réfugiés Jean-Pierre Hocké, de n'avoir pas su conseiller René Felber sur le rythme prévisible qu'il n'a pas été le moteur souhaité. Mais la responsabilité de



L'avenir est sombre désormais pour la carrière de Klaus Jacobi, éternel maladroit et qui pense à haute voix. (ASL)

ser le rôle des neutres dans la CSCE, de s'être enlisée dans la paperasserie avec notre aide à l'Est et finalement d'avoir laissé la maîtrise totale du dossier européen à l'Economie publique.

PAS LE MOTEUR SOUHAITÉ

Toute la responsabilité n'en incombe pas à Klaus Jacobi, mais tous les observateurs admettent qu'il n'a pas été le moteur souhaité. Mais la responsabilité de

ce choix, comme de celui d'autres proches collaborateurs, incombe en premier lieu à René Felber.

Cela dit, le désaveu du Conseil fédéral tombe plutôt mal, au moment où Klaus Jacobi, en Israël, Syrie, Jordanie, tente de renouer les liens tissés jadis par Pierre Aubert dans le Proche-Orient. Voudrait-on scier à la fois M. Jacobi et la diplomatie helvétique? Y.P.

● Lire également en page 4

Une bonne mi-temps et puis... Une Suisse mi-figue mi-raisin à Saint-Marin



Face à une équipe de Saint-Marin d'une insigne faiblesse, l'équipe de Suisse avait bien débuté en ouvrant la marque par l'intermédiaire d'Alain Suter (photo ASL).

Malheureusement, après avoir salé l'addition par deux fois dans les 45 minutes initiales, les Suisses ont sombré dans la facilité en se contentant d'inscrire un quatrième but par Frédéric Chassot. Ce succès permet tout de même aux Helvètes de conserver leur deuxième rang dans le groupe 2 des éliminatoires de l'Euro-92 à un point de l'Ecosse, qui a fait la bonne affaire de la soirée en faisant match nul en Bulgarie.

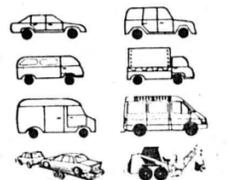
● Lire en page 14

Oder-Neisse: frontière au contour définitif

● Lire en page 2

Loue-moi

Avenue Léopold-Robert 163
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 77 77



Service de location de véhicules, machines-outils

91-107

CESAR'S Discothèque
84, Av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds

THE YOUNG BOYS
Jeudi 15 et Vendredi 16 NOVEMBRE 1990

4 rappers internationaux
Animation d'ENFER

Frontière au contour définitif

L'Allemagne et la Pologne signent le traité de reconnaissance

Le ministre allemand des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher et son homologue polonais Krzysztof Skubiszewski ont signé hier à Varsovie un traité garantissant le caractère définitif de la frontière entre leurs deux pays, dessinée pour l'essentiel par la ligne Oder-Neisse.

Par ce traité, que la RDA et la RFA s'étaient engagées à signer au nom de la future Allemagne unifiée dans le traité de Moscou du 12 septembre, Bonn renonce

définitivement à quelque 102.000 km² de territoires anciennement allemands et qui avaient été remis «à titre provisoire» à la Pologne en 1945 par

l'URSS, en compensation de territoires polonais annexés à l'Est.

UN ORDRE PACIFIQUE

Le premier ministre polonais et l'ensemble de son gouvernement ont assisté à la cérémonie dans le bâtiment du conseil des ministres. Selon le texte du traité, les deux pays s'engagent à construire «un ordre européen pacifique, au sein duquel la question

des frontières ne créera pas de divisions et qui (...) assurera une paix permanente, la liberté et la stabilité».

M. Genscher a qualifié le traité de «pas d'une dimension historique» et d'«ouverture mutuelle qui mènera à une Europe sans frontières». Il a accusé le système criminel «nazi» d'être responsable de la perte de ces territoires allemands. «Les Allemands n'ont pas de revendica-

tions territoriales et n'en auront pas à l'avenir», a-t-il ajouté.

«JOUR SIGNIFICATIF»

M. Mazowiecki a parlé de «jour significatif» et a «demandé partiellement» aux Allemands expulsés après la guerre. «Il faut parler des souffrances de la nation allemande (...) Toute peine reste une peine, toute tragédie reste une tragédie, quelles que soient

nos propres peines et nos propres tragédies».

Au nom de la minorité allemande de Pologne, Johann Kroll a déclaré que le traité «ne nous apporte pas beaucoup de joie. Mais c'est nécessaire». M. Kroll a ajouté qu'il «considère la frontière actuelle comme temporaire car nous comptons sur le fait que (...) les frontières disparaîtront dans une Europe commune». (ap)

ÉVÈNEMENT

Un exemple

Une nation entière l'attendait depuis quarante-cinq ans! Sans galvauder les mots, la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse est un événement historique.

Non seulement disparaît avec elle l'un des derniers oripeaux dont Yalta s'était enveloppé, mais encore le traité germano-polonais est-il exemplaire.

Au premier chef, la Pologne actuelle, située dans la plaine (pôle) qui avait donné son nom jadis aux Polanes dispose enfin, pour la première fois de son histoire plus que millénaire, d'un traité qui garantit l'inviolabilité de sa frontière avec l'Allemagne. C'est extrêmement important pour son existence

même, au vu des avatars qu'elle a connus.

Plus encore, et parce que le document règle du même coup l'épineux problème de territoires qui, il n'y a pas si longtemps, répondaient à la définition «sous administration polonaise», ce traité est un exemple.

Un exemple pour tous les litiges reposant sur la présence de minorités incluses dans les Etats des Balkans ou... de Pologne. Ainsi en est-il de la minorité biélorusse et orthodoxe peuplant de nombreux villages de l'est du pays. La République de Biélorussie a en effet refusé, à mi-octobre, de signer un accord avec Varsovie.

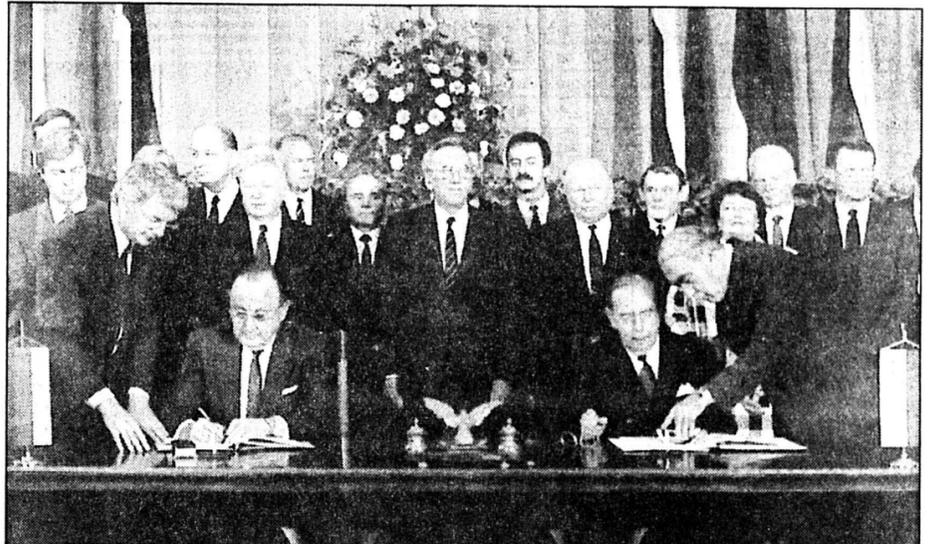
En outre, la rapidité avec laquelle Bonn et Varsovie sont parvenus à se mettre d'accord tombe à point nommé pour faire

gagner à M. Mazowiecki quelques pourcents dans les sondages par rapport à son adversaire Walesa, à dix jours des présidentielles. On voit en effet très mal le bouillant prix Nobel de la paix négocier avec diplomatie le contentieux constitué par le territoire de l'ex-Prusse orientale. Et là, la manœuvre de Bonn ne fait pas de doute.

Enfin, le constat que moins de cinq mois ont été nécessaires pour parvenir à ce traité démontre, mieux que toute déclaration grandiloquente que, si des hommes de bonne volonté veulent établir la paix, ils le peuvent.

Reste à savoir, maintenant, dans quelle mesure la pauvre Pologne tombera dans la dépendance économique de la riche Allemagne.

Sonia GRAF



L'heure de la signature: l'Allemand Hans-Dietrich Genscher (à g.) et le Polonais Krzysztof Skubiszewski reconnaissent la frontière Oder-Neisse. (AFP)

Rude semaine pour Gorbatchev

Plus que jamais son autorité est contestée en URSS

Fraude du Soviet suprême, pression de Boris Eltsine et malaise au sein de l'Armée rouge: le retour d'Allemagne a été difficile pour Mikhaïl Gorbatchev.

De notre correspondant à Moscou
Patrick CHABOUDEZ

«Nous allons perdre du temps avec un texte mineur qui ne sera même pas appliqué. Il faut commencer par un débat de fond sur la situation catastrophique du pays». Cette intervention d'une députée arménienne dit bien le climat qui régnait hier matin à la reprise des travaux du Soviet suprême d'URSS. Six semaines après avoir accordé les pleins pouvoirs à Mikhaïl Gorbatchev, les parlementaires réalisent aujourd'hui que jamais le centre n'a eu aussi peu d'autorité sur le reste du pays. A quoi bon promulguer des décrets si personne ne les respecte?

REFUS

Fort de ce constat, les députés ont refusé l'ordre du jour prévu: le texte de loi sur les devises étrangères peut attendre. Se relayant au micro, ils ont exprimé leur mécontentement et ont réclamé des explications. Mikhaïl Gorbatchev, informé de la fraude en cours, est aussitôt venu proposer un débat pour vendredi, en présence des principaux dirigeants du pays. Une idée acceptée à l'unanimité, moins quatre abstentions. Les députés ont ensuite décidé de poursuivre leur discussion à huis clos, afin de «ne pas semer la panique parmi les gens en montrant un parlement désarmé».

Mardi déjà, le numéro un soviétique avait dû écouter les doléances des représentants des forces armées. Le prestige de l'uniforme n'est plus ce qu'il était. Des critiques répétées de la presse, sans parler des agressions physiques dans certaines républiques, sont de plus en plus mal acceptées par une Armée rouge qui se souvient avec nostalgie du temps où elle était la gloire de la nation. Désormais un sentiment d'impatience et d'inquiétude prévaut chez les militaires, résumée dans cette phrase d'un colonel léton. «La situation dans les républiques est telle que demain les soldats sortiront les armes à la main, non pas pour faire un coup d'Etat, mais pour défendre la vie de leur femme et de leurs enfants».

ARMÉE UTILISÉE

Les propos du maréchal Sergué Akhromeïev ne sont pas de nature à calmer les esprits. Dans une interview publiée hier par le quotidien «Soviet Fkaiarossia», le Conseil militaire de Mikhaïl Gorbatchev a estimé que «l'armée pourrait être utilisée, si certaines forces tentaient de désintégrer le pays ou de changer son système social par la force».

Avant d'ajouter, respectueux de la bienséance hiérarchique, que la décision était du ressort du Parlement fédéral ou du président. Voilà qui alimentera la rumeur. Voilà surtout qui servira d'avertissement aux républiques. N'ont-elles pas manifesté récemment leur volonté de créer leurs propres troupes, signe de

leur souveraineté, voire de leur indépendance?

Troisième défi, le plus sérieux probablement, celui de la République de Russie, en la personne de Boris Eltsine. Celui-ci, après son long entretien dimanche avec Mikhaïl Gorbatchev, se prononçait «pour une union forte et, pour le traité de l'union». Mais à quelle condition? Avant de signer un tel document, il faudra d'abord définir précisément les compétences respectives du Kremlin et des républiques. Pour Boris Eltsine, le pouvoir de la Russie doit être proportionnel à son importance politique et économique. Autant dire qu'il envisage un large transfert des prérogatives du centre vers les républiques. Budget autonome, contrôle des ressources naturelles, service militaire sur le territoire de la Russie, chaîne de télévision, droit de regard en matière de politique étrangère et même création d'un KGB autonome: voilà quelques-unes des nombreuses revendications exposées par Boris Eltsine, et qui auraient, dit-il, reçu un accueil favorable.

Fondamentalement, le président de la Russie désire une refonte totale des rapports existant actuellement entre le centre et la périphérie. A la planification centralisée, rigide et verticale où les diktats des bureaucrates de Moscou ont force de loi jusqu'aux confins de l'empire, Boris Eltsine aimerait substituer des relations horizontales entre les républiques. Celles-ci commencent à se concrétiser sous la forme de nombreux accords bilatéraux.

Le temps des explications est venu

Crise du Golfe: George Bush ne fait plus l'unanimité

La vacance officielle du Congrès ne signifie nullement son désintérêt de la chose publique, George Bush en fait ces jours la désagréable expérience.

De notre correspondant à Washington
Claude FROIDEVAUX

Sa décision de doubler les effectifs militaires américains en Arabie saoudite a en effet déclenché une soudaine volte-face de l'opinion publique; pendant les premières semaines de la crise du Golfe, l'Amérique tout entière s'est retrouvée unie derrière lui, dont l'indice de satisfaction dépassait les 80%. La fermeté présidentielle, assortie des résolutions successives des Nations Unies et du déploiement sur place d'une force multinationale non négligeable, a constitué pour les Américains une référence pleinement rassurante. Mais son dernier choix tactique est loin de faire l'unanimité; hier 4 citoyens sur 5 appuyaient leur président, aujourd'hui, il y en a à peine un sur deux. Quelles sont les raisons de cette subite méfiance?

Pour l'Amérique les choses

ont d'abord été très claires: le contingent militaire expédié en Orient avait une mission dissuasive évidente: interdire à Bagdad l'accès de l'Arabie saoudite, et créer autour de l'Irak, avec le concours des nations alliées pour la circonstance, une sorte de gaine isolante permettant à l'embargo économique de déployer ses effets.

Les Etats-Unis n'avaient d'ailleurs nulle raison de mettre en doute la démarche présidentielle; à maintes fois George Bush avait en effet répété que «ce sont les Nations Unies et l'ensemble du monde libre qui se dressent face à Saddam Hussein».

Au moment par contre où les rumeurs se sont faites insistantes d'un renforcement substantiel du dispositif militaire, le caractère potentiellement offensif de cette démarche a soudainement effrayé le pays, les circonstances ont fait le reste. Annoncer en effet pendant les fêtes de «Veteran Day» que 200.000 hommes supplémentaires vont être appelés, c'est raviver des plaies vives au sein des familles qui ont perdu un des leurs; les 58.000 victimes du Vietnam sont encore présentes dans les mémoires. Quant

aux politiciens, toutes tendances confondues, ils n'ont guère apprécié le procédé: les placer devant le fait accompli au moment précis d'une vacance législative était bien malhabile.

IMPATIENCE

Maintenant que se multiplient les signes d'impatience et de nervosité, George Bush devra bien s'expliquer, et notamment répondre à ces trois questions que le pays se pose:

● pourquoi avoir abandonné une stratégie défensive et adopté une politique résolument offensive

● en quoi les intérêts américains au Moyen-Orient sont-ils à ce point vitaux?

● et pourquoi avoir manifesté une telle impatience, alors que l'embargo requiert des mois pour agir?

Le président des Etats-Unis s'envole demain vendredi pour une vaste tournée européenne, et un rendez-vous de Thanksgiving Day en Arabie saoudite, parmi les GI's; les occasions ni les tribunes ne lui manqueront pour s'expliquer.

C. F.

Un défi pour Margaret Thatcher

Michael Heseltine brigue le poste de premier ministre

Michael Heseltine a annoncé officiellement hier qu'il se portait candidat à la tête du parti conservateur contre Mme Margaret Thatcher. Cette dernière a aussitôt affirmé hier sa détermination «à lutter et à gagner». S'il emporte les élections fixées au mardi 20 novembre, l'ancien ministre de la Défense, 57 ans, sera automatiquement le nouveau premier ministre britannique.

L'ancien ministre de la Défense a affirmé qu'il était le mieux placé pour conduire les conservateurs britanniques à une quatrième victoire consécutive aux prochaines élections générales, prévues avant la mi-1992. Quel que soit le vainqueur du duel

Thatcher-Heseltine, le 20 novembre prochain, il sera très difficile aux Tories divisés d'empêcher les travaillistes de reconquérir le pouvoir qu'ils ont perdu en 1979, estiment les observateurs.

Quatre ans après avoir claqué la porte du cabinet sur l'affaire des hélicoptères Westland - l'ancien ministre voulait une solution européenne contre la solution américaine retenue par Mme Thatcher - M. Heseltine a profité d'une crise précipitée à la tête du parti conservateur par la démission de Sir Geoffrey Howe pour se poser en remplaçant de la «Dame de fer» à Downing Street.

Pro-européen affiché, M. Heseltine, 57 ans, a également justifié sa candidature par la nécessité d'une nouvelle politique européenne de la Grande-Bretagne.

Il a en outre annoncé une réforme immédiate de la «poll tax», l'impôt local chéri de Mme Thatcher, dont l'impopularité a eu des conséquences catastrophiques pour les récents résultats électoraux des Tories. Beaucoup des 372 députés conservateurs qui choisiront leur nouveau leader mardi et dont le siège est menacé devraient du coup rejoindre le camp Heseltine, estiment les analystes.

(ats, afp)

LE MONDE EN BREF

VISITE. - Le président irakien Saddam Hussein a reçu hier à Bagdad le ministre iranien des Affaires étrangères Ali Akbar Velayati, qui lui a transmis un message verbal du président iranien Ali Akbar Hachémi-Rafsanjani, a indiqué l'agence irakienne INA, sans préciser la teneur du message.

LYCÉES. - Le gouvernement français a décidé hier de débloquer 4,5 milliards de FF en faveur des lycées, a annoncé M. Lionel Jospin, ministre de l'Education nationale, à l'issue d'un comité interministériel réuni à Paris sous la présidence du premier ministre Michel Rocard.

SQUATTERS. - De nouveaux et violents affrontements entre squatters et forces de l'ordre ont éclaté hier soir à Berlin à la suite de l'expulsion d'une centaine de squatters de logements, qu'ils occupaient dans le quartier de Friedrichshain.

Intelligents et rentables. Les Ecoliner de Mercedes.



ces spécifiques du service de distribution.

Une chaîne cinématique systématisée.

Moteurs, boîtes et ponts arrière sont en parfaite harmonie. Ecologiques, les groupes propulseurs libèrent leur puissance déjà à bas régime. Résultat: une conduite pauvre en changements de rapports et des coûts réduits pour l'entreprise.

Des solutions de transport sur mesure.

Un programme très étoffé, avec différents empattements, garantit le montage de carrosseries en tout genre. Cette étonnante polyvalence offre, à chaque problème de transport, la solution appropriée.

Les Ecoliner: un programme de camions techniquement au point dans la catégorie entre 7,8 et 15 tonnes, débouchant sur un remarquable rendement global. La sécurité de l'étoile Mercedes en plus. Vivez l'événement lors d'une course d'essai. N'hésitez pas à nous téléphoner.

Notre engagement est le garant de votre succès.



Mercedes-Benz
Véhicules utilitaires

Une rentabilité convaincante.

Les châssis, au poids optimisé, permettent une augmentation de la

charge utile et une technologie affinée facilite encore un entretien déjà proche de la perfection. Quant aux propriétés de conduite, elles sont bien évidemment adaptées aux exigen-

Schweingruber SA, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane: Rue Charles-L'Eplattenier 11, Tél. 038 57 11 15.

P. Steulet SA, Centre poids lourds, 2764 Courrendlin: Tél. 066 35 55 44. 2802 Develier: Tél. 066 22 63 33.

La Chaux-de-Fonds: Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz-Courvoisier 54, Tél. 039 28 44 44. La-Chaux-de-Fonds: Schweingruber SA, Crêt-du-Loche 12A, Tél. 039, 26 95 24.

154.273.012/4x4

Rosy Coiffure
Av. Léopold-Robert 65, 1er étage
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 96 16
- Carte fidélité -
Au service du bien-être de vos cheveux...
La clé de votre personnalité
Elle & Lui
28-012509

gastronomie

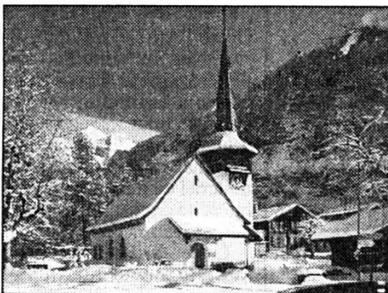
Marending
BOULANGERIE - PATISSERIE - TRAITEUR

Aujourd'hui et demain vendredi
ACTION
mille-feuilles
à ne pas manquer
Fr. 1.10 au lieu de **Fr. 1.40**
La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier
28-012186



La petite annonce.
Idéale pour porter
un toast à la santé
d'une entreprise
centenaire.

divers



Nos magnifiques calendriers 1991

(vues de Suisse
ou d'animaux en couleur)
sont en vente
au prix exceptionnel de

Fr. 6.50 pièce

(y compris
fourre d'expédition)

S'adresser aux bureaux de L'Impartial
(rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds
ou rue du Pont 8, Le Locle) ou verser
le montant plus Fr. 1.50 pour les frais
d'expédition au:
journal L'Impartial, CCP 23-325-4
(pas d'envoi contre remboursement)

TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI?



PLACETTE
CENTRE COMMERCIAL DES ÉPLATURES

VRAI L'ASPIRATEUR "ELDOM" 1000 WATT À FR. **99.-** AVEC ACCESSOIRES.

28-012544

Crash près de Kloten

Aucun survivant après la chute d'un un DC-9 italien

Un DC-9 de la compagnie italienne Alitalia s'est écrasé hier vers 20.15 heures contre une colline près de Stadel (ZH) alors qu'il était en vol d'approche à huit kilomètres de l'aéroport de Zurich-Kloten. Les 46 occupants de l'appareil - 40 passagers et 6 membres d'équipage - ont tous péri dans l'accident, a indiqué la police cantonale zurichoise.

L'avion avait décollé à 19 heures 25 de Milan aurait dû atterrir à Kloten à 20 heures 15 selon l'horaire. L'appareil avait vingt ans de service. Il a brusquement disparu des écrans de contrôle vers 20 heures 13, le contact radio fut coupé. Le pilote n'avait pas mentionné de difficultés.

A ce moment le bruit de l'appareil n'était «pas normal», ont rapporté des témoins. C'était probablement un coup d'accélérateur. Le DC-9 s'est écrasé sur la commune de Weiach, dans la région du Stadelberg, dans une région boisée raide et impraticable. Il a explosé et pris feu immédiatement.

L'alarme a été immédiatement déclenchée et des dizaines de pompiers de l'aéroport et des lieux avoisinants se sont rendus sur place, ainsi que des ambulances et des hélicoptères.

«UN GRAND BRUIT»

Plusieurs témoins oculaires de l'explosion ont entendu un «grand bruit». La lueur jetée par l'incendie a éclairé les pompiers et le service sanitaire. Seuls la queue de l'appareil et un moteur ont été retrouvés sur les lieux de l'accident. Le reste de la

machine a été déchiqueté. Des débris ont été trouvés loin à la ronde.

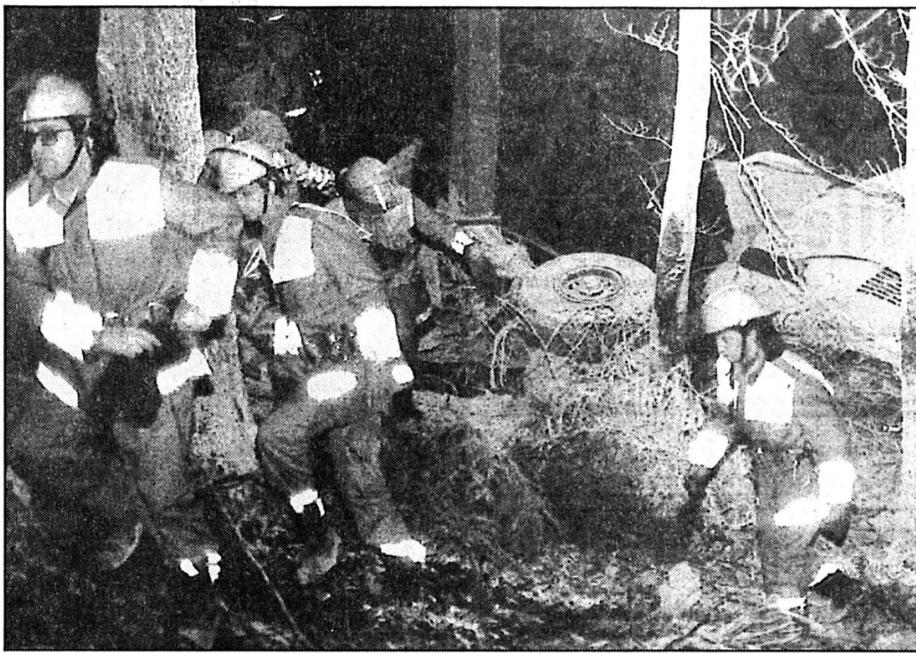
La compagnie Alitalia a publié la liste des passagers, mais la nationalité de chacun n'est pas établie pour l'instant. Alitalia a toutefois pu indiquer qu'il y avait 11 Italiens à bord (dont les six membres d'équipage) ainsi que des passagers suisses et japonais.

BONNE VISIBILITÉ

Les causes de l'accident ne sont pas connues pour l'instant. Il pleuvait beaucoup au moment où l'appareil s'est écrasé.

En dépit du temps pluvieux, la visibilité était bonne au moment de l'accident. Le vent ne soufflait pas violemment. Après l'interruption du trafic aérien, les décollages ont à nouveau été autorisés à l'aéroport de Zurich-Kloten. Les atterrissages ont repris vers 22 heures.

Dix personnes attendaient l'arrivée du DC-9 à l'aéroport de Kloten, selon Swissair, représentation d'Alitalia à Zurich-Kloten. Ils ont été très choqués par l'annonce de l'accident. L'appareil aurait dû redécoller à 21 h 05 pour Milan. (ats, ap)



Seuls la queue de l'appareil et un moteur ont été retrouvés sur les lieux de l'accident par les sauveteurs. (Keystone)

Le plus grave accident depuis 1973 en Suisse

La chute du DC-9 d'Alitalia est le plus grave accident aérien en Suisse depuis 17 ans.

En avril 1973, un avion à turbo-propulsion anglais s'est écrasé à la suite d'une erreur de navigation au sud de Bâle dans la forêt par un temps hivernal. 108 personnes ont alors été

tuées et 37 blessées dans ce qui est le plus grave catastrophe aérienne de tous les temps en Suisse.

Le deuxième plus grave accident aérien s'est produit le 4 septembre 1963, quand une Caravelle de Swissair s'est écri-

sée près de Duerrenesch (AG). 74 passagers et 6 membres d'équipage y ont trouvé la mort. Tragique circonstance: 43 des passagers étaient domiciliés à Humlikon, dont 19 couples. Ils laissaient au village 34 orphelins et 5 semi-orphelins. (ats)

L'opération «Calife» a démarré

La délégation suisse est partie pour Bagdad

La délégation suisse qui tentera d'obtenir la libération des otages helvétiques retenus à Bagdad est partie hier à destination de l'Irak. L'Airbus A320 des Royal Jordanian Airways, avec les cinq membres de la délégation helvétique à son bord, a décollé de Genève-Cointrin vers 12 h 30 à destination d'Amman. De Jordanie, la délégation suisse embarquera à bord d'un avion des Iraqi Airways qui ralliera Bagdad dans la soirée.

Le conseiller national Edgar Oehler (pdc/SG), coordinateur de la mission, a donné hier matin les instructions nécessaires sur l'attitude à adopter lors de cette mission qui a pour but de ramener un maximum d'otages suisses ainsi que d'autres personnes.

«Ceux qui viennent avec nous, à droite, les autres, à gauche!», s'est exclamé Edgar Oehler peu avant d'entreprendre

l'opération «Calife» qui, dans le meilleur des cas, pourrait se terminer dimanche, à l'aéroport de Zurich/Kloten avec le retour de la délégation et des otages dans un avion spécial de Swissair.

«Nous formons, journalistes et parlementaires, une seule unité. Notre mission est humanitaire», a précisé le chef de la délégation. «Nous ne faisons pas de politique, nous n'emportons pas de cadeaux, nous ne marchanderons pas et nous n'avons pas d'argent pour une prime», a-t-il ajouté.

«Tout le monde part sous sa propre responsabilité mais j'attends de vous que vous vous conformiez à nos instructions, notamment celles qui vous seront données à bord de l'avion. Car il ne faut pas créer d'obstacle à notre mission difficile. Ceux qui veulent rester en Suisse le peuvent», a précisé Edgar Oehler. «Sur place, chacun devra dire en permanence où il se

trouve. Car dans le pire des cas, si nous devons partir précipitamment, il faut que nous sachions qui veut rester sur place, mais cela je ne le recommanderais pas».

Quant à Jean Ziegler, arrivé en retard en raison d'un traitement dentaire d'urgence, il a néanmoins pu répondre aux questions des nombreux journalistes. Le conseiller national socialiste a précisé que la délégation avait reçu l'assurance de pouvoir rencontrer les numéros deux, trois et quatre du régime de Bagdad. «Même si nous ne ramenons qu'un seul otage, l'opération aura réussi».

La délégation suisse se compose de Edgar Oehler (pdc/SG), Massimo Pini (prd/TI), Franz Jaeger (AdI/SG), Jean Ziegler (pss/GE), tout les quatre conseillers nationaux, ainsi que d'Eric Wettstein (udc), vice-chancelier du canton de Glaris. (ap)

Verdict indulgent

Procès de la «Pizza Connection» à Lugano

Au terme de cinq heures de délibérations, la Cour d'assises de Lugano a condamné hier l'Italien Oliviero Tognoli, 39 ans, à trois ans et demi de réclusion pour infraction répétée à la loi fédérale sur les stupéfiants dans le cadre du recyclage de 4,5 millions de narcodollars. L'accusation qui avait requis sept ans pour le recyclage de 22 millions de dollars a annoncé qu'elle allait recourir.

La Cour luganaise qui siège depuis le 5 novembre dernier dans le procès dit de la «Pizza Connection», le second du genre à Lugano après celui de 1985, a ainsi été relativement indulgente pour l'industriel de Brescia, licencié en droit, qui le 12 octobre 1988 s'était constitué prisonnier à la police tessinoise au terme de quatre ans de fugue.

La Cour présidée par Me Agnese Balestra-Bianchi a acquitté l'inculpé sur le point le

plus important de l'acte d'accusation, celui de sa participation active et financière à l'achat, le 9 avril 1982 à Lugano, de 400 kilos de morphine-base.

Les juges et jurés ont estimé que le prélèvement de 1,4 million de francs à la Banque de la Suisse Italienne de Mendrisio, qui selon l'acte d'accusation avait été fait ce jour-là par Tognoli, ne peut lui être imputable en l'absence de preuves tangibles. «Il existe l'hypothèse que ce retrait ait été fait par un tiers selon d'autres modalités» a expliqué Me Balestra-Bianchi.

Cette somme, selon le ministère public, aurait servi à compléter le montant de cinq millions de dollars remis à Paul Edouard Waridel, l'intermédiaire suisse du trafiquant turc Avni Yasar Musullulu, pour l'achat à ce dernier de 400 kilos de morphine-base. (ats)

Plus d'armes suisses pour le Golfe

Les exportations interdites dans la péninsule arabique

Le Conseil fédéral a décidé hier de ne plus autoriser la livraison d'armes vers six pays de la péninsule arabique. Les demandes émises par l'Arabie saoudite, l'Etat de Barhein et les Emirats arabes unis, gelées depuis le début de la crise du Golfe, le 2 août dernier, sont donc rejetées. La livraison de matériel de guerre à la Turquie reste en revanche possible.

La loi sur le matériel de guerre interdit l'exportation d'armes à destination de «territoires où des conflits armés ont éclaté ou menacent d'éclater ou dans lesquels règne une tension dangereuse». L'octroi des autorisations d'exportation est de la compétence du Conseil fédéral.

SIX PAYS

Outre l'Arabie saoudite, Barhein et les Emirats unis, l'interdiction d'exportation concerne la Jordanie, la Syrie et Israël, pour lesquels il n'y a toutefois pas de demande en suspens. L'exportation de matériel de guerre en Iran est interdite depuis le début de la guerre Iran-Irak.

Les autorisations délivrées avant le 2 août restent valables, car la décision du Conseil fédéral n'a pas d'effet rétroactif. Ces autorisations ne sont toutefois valables que jusqu'au 31 janvier prochain et ne seront pas prolongées.

Pour l'heure, les Etats situés hors de la péninsule arabique qui ont des troupes stationnées dans la région du Golfe ne sont pas concernés par l'interdiction. La situation devrait être réévaluée au cas où un conflit militaire viendrait à éclater, a déclaré le vice-chancelier de la Confédération, Achille Casanova.

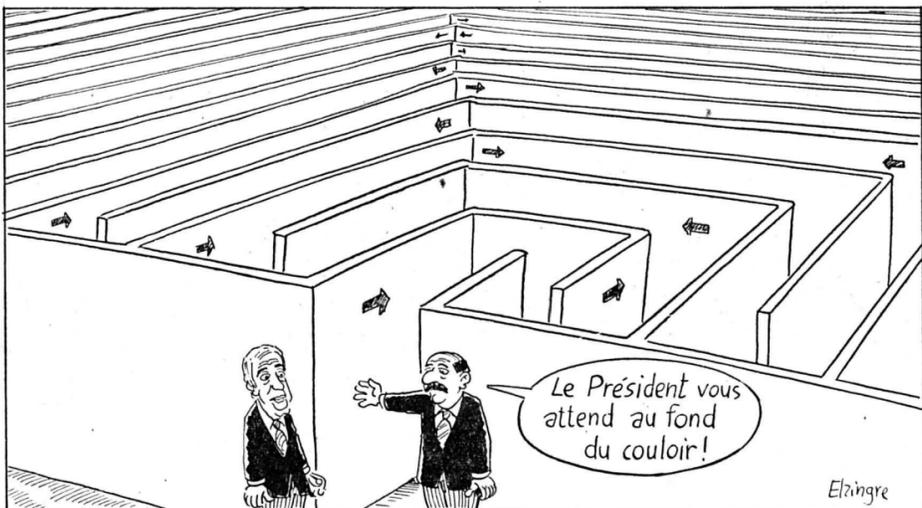
PAS DE «TENSION DANGEREUSE»

En revanche, le Conseil fédéral a décidé de poursuivre sa politique actuelle à l'égard de la Turquie. Les demandes d'exportation d'armes à destination de ce pays encore en suspens sont donc acceptées. De l'avis du gouvernement, la Turquie ne peut pas être considérée comme un pays «dans lequel règne une tension dangereuse».

Le Conseil fédéral tient toutefois à ce que les armes livrées en Turquie soient d'un type «empêchant leur utilisation lors de troubles internes». Achille Casanova a précisé à ce sujet que des armes pour les navires ne pourraient en principe pas être utilisées dans le Kurdistan turc.

Tout en maintenant sa condamnation des violations des droits de l'homme constatées en Turquie, le Conseil fédéral a estimé que la situation générale du pays s'était améliorée depuis le retour au pouvoir d'un gouvernement civil. Il a également estimé qu'il serait malvenu de mettre des obstacles aux efforts fournis par ce gouvernement pour se rapprocher de l'Europe.

Le Conseil fédéral a également pris en considération «la position claire» adoptée par la Turquie dans la crise du Golfe. La Turquie, qui a une frontière commune avec l'Irak, avait en effet affirmé qu'elle ne prendrait pas part à un conflit armé. Le Conseil fédéral a en outre rappelé que la Turquie a adhéré à la Convention européenne des droits de l'homme, à la Convention de l'ONU contre la torture et à la Convention européenne pour la prévention de la torture. (ats)



KALÉIDOSCOPE

Des sièges pour gauchers

On n'avait pas pensé aux gauchers. Deux grands auditorios du nouveau bâtiment des sciences humaines de l'Université de Lausanne ont été équipés de sièges à tablette qui ne conviennent guère qu'à ceux qui écrivent de la main droite. Mais cette lacune va être comblée, a indiqué mercredi au Parlement vaudois le conseiller d'Etat Pierre Cevey. De fait, la direction administrative de l'UNIL a déjà pris des mesures, en faisant placer à l'arrière des auditorios quelques tables avec chaises, réservées aux gauchers. (ats)

Communauté espagnole mobilisée

Le sort de la petite Claudia, confiée à une famille adoptive par les autorités vaudoises contre la volonté de sa famille naturelle, émeut la communauté espagnole de Suisse. Une pétition revêtue de 3200 signatures, demandant que l'on préserve «les liens du sang», sera remise ce matin au tuteur général du canton de Vaud, a indiqué mercredi l'Association solidarité sin fronteras, qui s'est occupée du cas. (ats)

ACTION LOGEMENT La Chaux-de-Fonds PERMANENCE

Le groupe *Action logement* met une permanence de conseil juridique à la disposition de la population. Si vous avez des problèmes de bail (hausse de loyer, congé, etc.), deux juristes sont **gratuitement** à votre disposition

**ce jeudi 15 novembre 1990
de 18 à 20 heures
à la Halle aux Enchères,
Jaquet-Droz 23.**

Veillez vous munir de tous les documents utiles au traitement de votre problème.

Prochaines dates de la permanence: jeudi 29 novembre et jeudi 20 décembre, mêmes heures au même endroit.

Parti socialiste

POP-Unité socialiste
28-012424

Examens d'admission

Ecole d'ingénieurs Bienne (ETS)

Mécanique technique Electrotechnique
Architecture Technique automobile
Microtechnique Informatique technique
 Informatique de gestion

Délai d'inscription: 31 décembre 1990
 au plus tard.
Date des examens: lundi 28 janvier 1991
 mardi 29 janvier 1991

Début du 1^{er} semestre: 11 novembre 1991

Informations et formulaires d'inscription peuvent être obtenus auprès du **secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs Bienne, 21, rue de la Source, 2501 Bienne, tél. 032 27 31 11.**

06-1824/4x4

Economisez de l'énergie et votre argent!

Fabrication de fenêtres, portes, vérandas en PVC

- Remplacement de vos anciennes fenêtres
 - Fabrication sur mesure
 - Insonorisation parfaite
 - Sécurité totale
 - Entretien facile
 - Nombreux coloris à choix
- Demandez sans engagement les renseignements ou la visite de nos spécialistes



polycadre

s.a.

8, rue de la Gare

2024 Saint-Aubin

Tél. (038) 55 20 80

Fax 038 55 32 67

87-1104

offres d'emploi

Par suite de mise à la retraite du titulaire, nous cherchons

UN(E) ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

appelé(e) à s'occuper plus particulièrement du domaine de la lutte contre l'alcoolisme dans les districts de Courtelary et La Neuveville, en étroite collaboration avec l'équipe existante.

Exigences:

- diplôme d'une école sociale ou formation équivalente;
- quelques années de pratique dans le domaine si possible;
- grande disponibilité et intérêt pour les problèmes liés à l'alcoolisme et aux toxicomanies;
- domicile: canton de Berne.

Lieu de travail: centre CONTACT, Tavannes.

Entrée en fonction: janvier 1991 ou à convenir.

Traitement: selon décret cantonal.

Renseignements: Centre médico-social du Jura bernois. Office central, 2608 Courtelary, ☎ 039/44 14 24.

Les offres de service manuscrites accompagnées des documents usuels devront parvenir à la même adresse jusqu'au 30 novembre 1990.

06-012889



présente:

CALENDRIERS-PHOTO 1991

Cartes de vœux et puzzles photographiques



Calendrier avec photo 10 x 15 cm
et billet amovible pour
vos messages personnels **Fr. 15.-**

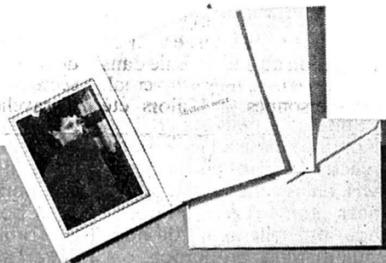
Calendrier "poster"
avec photo 35 x 50 cm **Fr. 30.-**



Puzzles-photo
24 x 36 cm pour enfants.
35 grandes pièces. **Fr. 20.-**
35 x 50 cm. 360 pièces. **Fr. 30.-**



Calendrier avec bloc mensuel
et photo 18 x 25 cm **Fr. 20.-**
ou photo 24 x 36 cm **Fr. 25.-**



Carte passe-partout avec photo 9 x 13 cm
Feuillet intercalaire avec ou sans texte. Enveloppe. **Fr. 2.-**



Cartes photographiques
Divers textes à choix. Avec enveloppe.
Fr. 1. 40

La photo faite cadeau
Oui, à MIGROS

Dernier délai de commande pour Noël, le 10 décembre. Société Coopérative Migros Neuchâtel - Fribourg



28-000092

divers

BIJOUTERIE - HORLOGERIE



Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH
swatch 28 012339

AIDEZ CELUI QUI
A BESOIN



DONNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES

Publicité intensive, Publicité par annonces



CLARINS
PARIS

Pour que votre visage soit encore plus beau et reste jeune plus longtemps, venez vous aussi découvrir les multisoins Jour et Nuit de Clarins.

Nous serons heureux de vous accueillir pour vous conseiller et vous faire essayer gracieusement les produits multipermanents de Clarins les mieux adaptés à votre type de peau.

Nous vous offrons même ...un coffret d'essai gratuit*!

Du 15 au 22 novembre 1990

PARFUMERIE

Ferroc

* attention, stock limité

28-012394

☎ 039/28 26 44
Place de l'Hôtel-de-Ville 5

L'ami des plantes vertes

Rotopot SA lance un produit original

La diversification dans une entreprise peut mener cette dernière à explorer des branches industrielles qui lui sont totalement inconnues, mais dans lesquelles ses capacités techniques peuvent faire merveille. C'est bien ce à quoi s'attelle actuellement Uteca à La Chaux-de-Fonds, avec sa filiale Rotopot.

Spécialisée dans l'injection plastique, Uteca travaille essentiellement avec les horlogers, à qui elle fournit des cercles d'emboîtement. «Nous cherchions un débouché qui nous assure du travail si l'horlogerie venait à rencontrer quelques problèmes, glisse très diplomatiquement M. Clarin Mustad, directeur général. Nous avons alors eu l'idée de créer un support rotatif pour plantes vertes!»

Les plantes ont besoin de lumière, c'est une évidence. Et pour se développer harmonieusement, elles doivent être régulièrement déplacées, afin que toutes les feuilles et fleurs bénéficient de cette lumière.

SIMPLICITE ENFANTINE

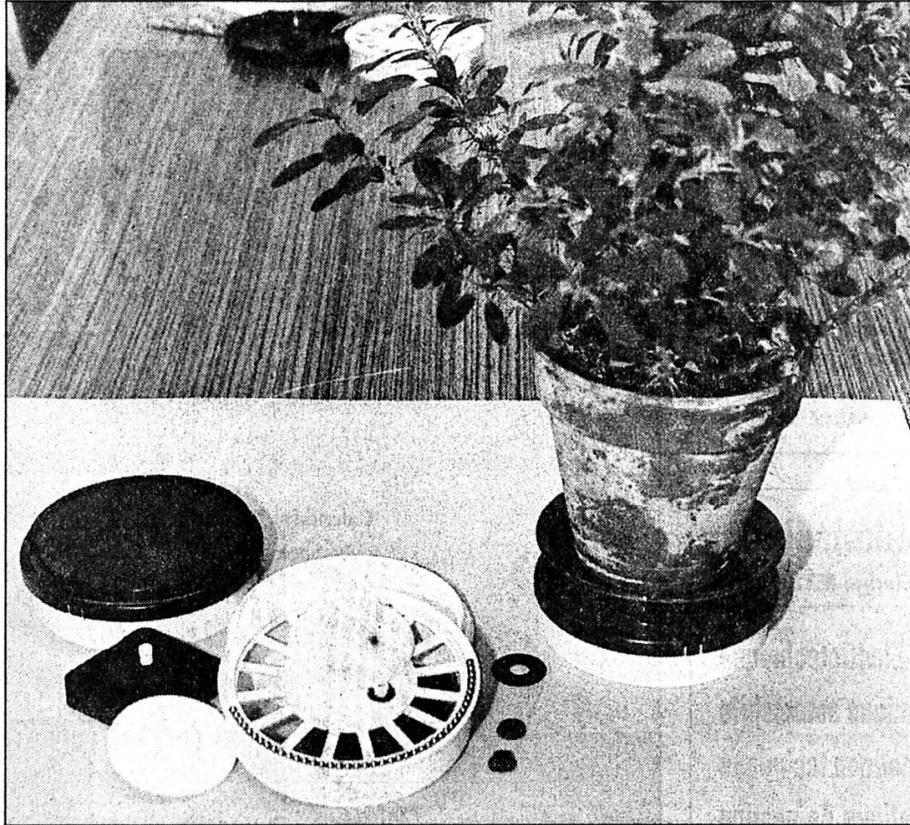
Pour éviter aux propriétaires de plantes d'avoir à bouger constamment les pots, Uteca a élaboré un support dont le pla-

teau fait un tour tous les 5 jours.

Comme toutes les inventions intelligentes, le Rotopot est d'une simplicité enfantine: un moteur d'horlogerie entraîne un plateau monté sur des billes d'acier. «Le problème majeur était de faire tourner des pots de plus de 5 kilos avec la seule puissance de ce mouvement horloger. Nous y sommes parvenus, puisque nous avons réalisés des tests depuis 8 mois maintenant, avec une fiabilité totale.»

Un brevet a évidemment été déposé. Une série de 1000 pièces est en cours de réalisation, toutes les pièces plastiques étant réalisées par Uteca, pour la société Rotopot SA. «En fait, il s'agit d'une société sœur, puisque les actionnaires sont les mêmes. Mais nous ne voulons faire prendre aucun risque à Uteca», poursuit M. Mustad.

Rotopot SA n'est pas impatiente de commercialiser son produit. «Pour l'instant, nous sommes en contact avec des sociétés européennes et suisses, pour le marché du Nord. Car c'est essentiellement dans cette partie de l'Europe que les ménages disposent de nombreuses plantes devant les fenêtres.»



Le Rotopot fonctionne avec des piles classiques. Il ne nécessite aucun entretien. (Photo Henry)

J.Ho.

Un thème hypothétique Rattachement de la Suisse au SME

Un rattachement de la Suisse au Système monétaire européen (SME) reste un thème d'avenir lointain et hypothétique, estime la Banque Nationale Suisse (BNS). Markus Lusser, le président du directeur de la BNS, n'y voit aucune raison particulière et maintient donc son attitude expectative, a-t-il expliqué hier à Genève.

La Suisse n'a pas besoin de se rapprocher du système monétaire européen, a estimé M. Lusser dans une allocution faite dans le cadre du programme d'études stratégiques

et de sécurité internationale. D'une part, en comparaison avec les autres pays européens, la BNS a lutté avec le plus grand succès contre l'inflation, du moins si on y regarde à long terme, selon M. Lusser.

De plus, si l'union monétaire dans la Communauté se concrétise, M. Lusser prévoit une augmentation du taux d'inflation à l'intérieur du grand Marché européen. M. Lusser n'a pourtant pas exclu que la Suisse rejoigne un jour le SME, surtout si la Confédération adhère à la CEE. (ats)

«Swisstel» d'Ascom, c'est fini Le «Twin Phone» de SMH conquiert l'Europe

Le groupe de télécommunications Ascom met fin à la production du «Swisstel». Ascom a vendu, dans le monde entier, 730.000 pièces, dont 160.000 en Suisse. Le petit appareil de téléphone suisse au look mode a vécu. Le groupe horloger SMH en revanche est prêt à lancer son «Twin Phone» made-in-Thailand sur de nouveaux marchés en Europe.

Interrogé par l'ATS, le porte-parole d'Ascom André Simmen a souligné que le Swisstel avait eu pour effet, chez Ascom, d'amorcer une nouvelle

tendance dans la conception et à cet égard, l'expérience a été payante. Toutefois, du point de vue financier, Swisstel n'a pas couvert ses coûts. Certains milieux ont montré un grand intérêt pour cet appareil et les perspectives pourraient être bonnes. En conséquence, il est possible qu'Ascom cède les droits de production à l'étranger. La réduction du nombre d'emplois qui résulte de la cessation de la production s'inscrira dans le cadre de la restructuration de tout le groupe Ascom.

Si le «Swisstel» d'Ascom a vécu, le «Twin Phone» du groupe horloger SMH se lance à l'assaut des marchés européens: l'appareil de téléphone permettant à deux personnes de converser avec un troisième larron est actuellement en phase de lancement en Europe: en novembre en Grande-Bretagne, et l'année prochaine au Danemark, aux Pays-Bas, en Allemagne et en France. Le «Twin Phone», fabriqué à Bangkok (Thaïlande), s'avère déjà un succès, dit-on à la SMH. (ats)

Manque de tonus

Bourse de Genève

Les milieux boursiers ont constaté hier à la mi-journée que le repli de la bourse s'opère, comme celui du dollar, de façon graduelle. Le marché a également trouvé un autre motif d'inquiétude au vu des analyses assez contradictoires sur le climat de consommation. Les grandes valeurs ont mal commencé la journée: banques, assurances, distribution, machines, métaux, chimie, alimentation sont en repli.

En revanche le secteur de l'énergie peut encore compter sur Electrowatt (3230) et sur Motor Columbus (1330 +10) qui vient d'achever son augmentation de capital.

Par ailleurs, le marché a enregistré de très bons résultats chez Walter Rentsch (2300 +200), Holzstoff (4800 +200). Les nominatives Mikron (460 +10), Bâloise (2050 +40) et Mercure (1550 +20) font partie, aux côtés de Perrot Duval (12750 +250) et Cossonay (5325 +75), à Genève, des rares valeurs qui se mettent en évidence.

Il y a toujours un peu de déchets dans les cours de la nominative Buehle (155 -15) et du bon alors qu'il s'agit de prise de bénéfices pour Immuno (3050 -140), Pick Pay (650 -40), les bons Lindt (1300 -75) et Jelmoli (320 -15), les nominatives Aluisse (431 -24) et Fischer (270 -10) sont également dans un mauvais jour.

Le dollar recule

Le dollar a reculé, hier à Zurich, où il valait 1,2475 (1,2505) fr en fin d'après-midi. La livre sterling a également cédé du terrain, passant de 2,4578 fr à 2,4449 fr.

A l'exception du mark, les autres devises importantes se sont dépréciées par rapport au franc suisse. Le mark s'échangeait à 84,69 (84,54) fr pour 100 marks, 100 francs français à 25,11 (25,14) fr, 100 livres à 0,1123 (0,1124) fr et 100 yen à 0,9632 (0,9684) fr. (ats)

BOURSE

DOW JONES ↑	13.11.90 14.11.90	2535,39 2559,65	ZURICH ↓	13.11.90 14.11.90	916,60 909,59	\$ US ↑	Achat Vente	1,2350 1,2650
MÉTAUX PRÉCIEUX			HORS BOURSE			BILLETTS (CHANGE)		
Or	Achat	Vente	Jelmoli	1575.-	1550.-	Motorola inc	57%	56.-
\$ Once	382.-	385.-	Nestlé p.	7780.-	7770.-	Polaroid	18%	22%
Lingot	15.300.-	15.550.-	Nestlé n.	7590.-	7560.-	Raytheon	24%	69%
Vreneli	108.-	118.-	Nestlé b/p	1470.-	1480.-	Ralston Purina	33%	99%
Napoléon	94.-	102.-	Roche port.	6450.-	6350.-	Hewlett-Packard	53%	26%
Souver. \$ new	114.-	124.-	Roche b/j	3820.-	3810.-	Texas Instrum	129%	27%
Souver. \$ old	114.-	121.-	Sandoz p.	8800.-	8700.-	Unocal corp	46%	29.-
Argent			Sandoz n.	8050.-	8050.-	Westingh elec	27%	27%
\$ Once	4.10	4.30	Sandoz b/p	1720.-	1710.-	Schlumberger	55%	55%
Lingot/kg	164.57	172.74	Aluisse p.	912.-	889.-			
Platine			Cortaillod n.	5130.-	5220.-			
Kilo Fr	16.657.80	16.791.68	Sulzer n.	4400.-	4350.-			
CONVENTION OR			ACTIONS SUISSES					
Plage or	15.700.-		C. F. N. n.	1440.-	1300.-			
Achat	15.300.-		B. Centr. Coop.	725.-	725.-			
Base argent	210.-		Crossair p.	410.-	400.-			
INVEST DIAMANT			Swissair p.	595.-	590.-			
Novembre 1990: 245			Swissair n.	595.-	585.-			
A = cours du 13.11.90			LEU HO p.	1210.-	1200.-			
B = cours du 14.11.90			UBS p.	2750.-	2720.-			
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques			UBS n.	596.-	595.-			
			UBS b/p	110.-	108.-			

G. Müller S.A. Saint-Blaise

MINE MINE MINE MINE
 Pour des machines d'occasion très bon marché, par exemple:
 Tour FISCHER, 160 x 1000 mm Fr. 900.-
 Affûteuse HOLL Fr. 370.-
 Machine à rivets HELLER Fr. 425.-
 Presse UB Fr. 350.-
 Planche à dessin Fr. 450.-
 Etai, 200 x 125 mm Fr. 140.-
 Scie à ruban (petite) Fr. 900.-
 Poste à souder OERLIKON Fr. 500.-

Naturellement, nous avons aussi en stock des tours d'occasion de différentes grandeurs et toutes les machines pour travailler le métal.
 Heure d'ouverture: lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 à 17 heures.
 G. Müller SA, machines d'occasion, route de Cournaux, CH-2072 Saint-Blaise, ☎ 038/33 55 33, 28-030244

VITRERIE JOST
 JOUR et NUIT 26 40 77
 28-012108

Finis les poils grâce à l'épilation électrique
 Système unique d'épilation définitive.
 28-012396

Institut de beauté **YSATIS**
 Serre 63 ☎ 039/23 11 33
 La Chaux-de-Fonds

Calvitie
 Depuis un certain temps, des succès retentissants remportés par «101 Zhanguang» suscitent un vif intérêt.
 Jusqu'ici, aucune lotion capillaire n'a remporté une distinction dans un salon d'invention.
 Le «101 Zhanguang» provenant de Chine a remporté les plus grandes distinctions dans trois salons d'inventions européens, des médailles d'or à Bruxelles en 1987, à Genève en 1988 et à Paris en 1989.
 Diffusé en Suisse et en Europe par SINOS BUSINESS PROMOTION, case postale 55 1211 Genève 28
 Tél. +4122 022 734 69 41
 Fax +4122 022 734 49 11
 18-1005/4x4

EUST
 Ing. dipl.
 Electroménager
 Cuisines / Bains
 Luminaires

Lave-linge automatiques
 Les lave-linges compacts d'appartement entièrement automatiques sont logeables dans un espace très restreint. Elles s'adaptent dans la cuisine, les bains ou sous le lavabo. Une prise de courant suffit pour le branchement.
 Par exemple:
 Novamatic Aquamat 3
 3 kg de linge sec, 12 programmes, très économique, mobile, facile à utiliser.
 H 70/L 51/P 40cm
 Prix vedette Location 42.-/m.* **999.-**

Kenwood Mini S
 3 kg de linge sec, très économique, monté sur roulettes. H 67, L 46, P 43 cm
 Location m.* **61.-**

Kenwood Combi
 4 kg de linge sec, sèche 2 kg de linge, libre choix du programme, monté sur roulettes. H 75, L 53, P 46 cm
 Location m.* **75.-**

- Durée de loc. min. 6 m.* / droit d'achat
- Toutes les marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas!
- Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
 Bièche, rue Centrale 36 032 22 85 25
 Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 51 51
 Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
 Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
 Service de commande par téléphone 021 312 33 37

DENNER SUPERDISCOUNT

En permanence des prix promotionnels

Café Viennois VAC moulu 2 x 250 g **4.50**

Café décaféiné VAC moulu 2 x 250 g **3.95**

Café Espresso en grains 500 g **3.80**

Café Ménage en grains 500 g **3.30**

1 million de plaques de **beurre de cuisine**

250 g **2.65**
 Achat limité à une quantité nécessaire à un ménage

Cailler
 Fémina Praliné Dentelle 500 g **14.95** (17.25)
 Huile Sais 1 litre **4.70** (5.60)
 Café Mercure Noblesse Café en grains 500 g **5.95** (7.80)

OUASAR
 Enregistreur à cassette Mod. 03-350-1-5 pour enfants, en matière plastique ABS de qualité
 • Marche avant rapide
 • Microphone-mix system pour chanter via microphone avec ou sans cassette
 • Fonctionne à piles 4 x UM 2 (piles non comprises)
 seulement **45.-**
 1 an de garantie

bons de tabac
 Maintenant, par cartouche de cigarettes du cartel, des **bons de tabac** d'une valeur de **Fr. 1.25**
 Emballage sans valeur

Ingédients pour pâtisserie

Oetker	Selecta Fruit
• poudre à lever 5 x 18 g	• Noisettes moulues 185 g 1.25
• sucre vanillé 13 g	• Amandes moulues 185 g 1.25
Mélange pour gâteaux	Chocolat de ménage
• Chocolat 480 g 5.35	300 g 1.80
• Citron 500 g 4.55	250 g 1.80
• Marbré 400 g 3.95	Rasi Surfin pralinés 250 g 6.90 (7.80)

Wodka Wyborowa
 40 Vol. % 70 cl **7.95**
 Vin rouge français **7.95**
 Bourgogne a.c. 1988 Lionel Bruck 75 cl **7.95**
 Vin rouge espagnol **7.95**
Viña Baril Navarra 1985 75 cl **4.95**
Salami Maxim Milano 400 g **6.90** (7.80)
Schweppes Indian Quinine Water Limonade 10 x 1,9 dl **6.20** (7.20)
Coca-Cola light 1 litre **1.85** (+ dépôt -50)

Vania Pocket Serviettes ultra-minces, en emb. indiv. 20 pcs. 18 pcs. **3.60**

Vania Pocket Super Serviettes hygiéniques, sous pochette individuelle **4.60**

1001 Déodorant Vaporisateur • magic fresh • sport fresh 100 ml **4.85**

Pyjama pour messieurs longues manches
 • 100% coton
 • avec ceinture élastique solide
 • en div. modèles et couleurs
 • tailles: S, M, L, XL **19.90**

2 poêles à frire
 • Qualité téflon 2
 • 24 cm + 28 cm **17.90**

Nous sommes toujours plus avantageux!

Hit contre le renchérissement 42% meilleur marché

MAGGI

- Bouillon de bœuf light
- Bouillon de poule
- Bouillon de bœuf corsé
- Bouquets de légumes

8 cubes = 4 litres
1.35
 no 1 pour les spiritueux

Steaks de bœuf à la minute 100 g **2.75**

Oranges Navel étrangères 2 kg **2.60**

Dans toutes nos succursales DENNER avec produits frais!

TOBLERONE
 Achat limité à une quantité nécessaire à un ménage **1.-**

Le temps de la fondue
 Vins blancs suisses

Les Vignolans Perlan de Genève 1989 70 cl **4.65** (5.65)

Fendant Ravigny 1989 Caves Orsat, Martigny 70 cl **5.45** (6.95)

Dôle Blanche 1989 70 cl **7.45** (8.45)

Kirsch Ruffhof 40 Vol. % 70 cl

Fondue Gerber Duo 2 x 800 g **16.40** (20.40)

Fondue Gerber 400 g **4.75** (5.35)

CHIRAT Concombres 215 g **1.75** (2.25)

Multi Vitamins Comprimés de limonade gazeuse arôme orange sans sucre 2 x 10 comprimés

Vitamin C Comprimés de limonade gazeuse arôme citron sans sucre **1.95** (2.40)

BON 2. BON 8.-

OMO Lessive complète 30°-95° 5 kg avec BON **14.50** (16.50)
 Ce bon est valable du 15.11. au 24.11.90 pour un OMO de 5 kg. 1 seul bon est valable par emballage.

Ultra Pampers Boy + Girl Emballage économique/Compact
 • Maxi 88x 9-18 kg
 • Maxiplus 80x 10-20 kg
 • Midi 104x 4-10 kg **43.75** avec BON **8.-**
 Valable à l'achat d'1 paquet. Ce bon est valable du 15.11.90-24.11.90. **35.75**

La plupart des offres sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites! Valable dès le: 15.11.90 DO-46/151190

CAFÉ DU MUSÉE
 D.-JeanRichard 7, ☎ 039/23 30 98
 Ce soir: **omelette saint-galloise**
 Fr. 6.- 28-012363

REVÊTEMENTS DE SOLS - TAPIS - PLASTIQUES
 PARQUETS - RIDEAUX - LITERIE - DÉCORATION
 MEUBLES - TAPIS D'ORIENT - STORES

SOL & LIT
 R. Estenso Rue du Parc 94
 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 23 91-695

depuis 1969 vite résolus

dettes
 ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
 2012 NEUCHÂTEL
 ☎ 038 33 69 70 87-815

Société du Locle, spécialisée dans la vente de vérandas, menuiseries alu, PVC, stores recherche

REPRÉSENTANTS

Les candidats de nationalité suisse ou étrangère avec permis valable sont priés de téléphoner pour rendez-vous au 039/31 11 36 pour rendez-vous. 28-14212

Partenaire exclusif pour le canton de Neuchâtel

Votre indépendance financière à portée de main grâce au réseau commercial. Gains élevés pour patron-vendeur très motivé et prêt à payer de sa personne. Formation et réel soutien marketing.
 Vous en voulez? Alors écrivez à:
 POLYCONFOR, CP544, 1260 Nyon 22-001138

À VENDRE **NISSAN TERRANO**
 1988, 32 000 km. ☎ 039/26 06 63 (heures repas) 91-45789

Publicité intensive, Publicité par annonces

TOUT LE MONDE PEUT AIDER!

DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

Société du Locle, spécialisée dans la pose de menuiseries PVC et alu recherche

MONTEURS (MENUISIERS)

Entrée immédiate ou à convenir. Salaire selon capacités. Les candidats de nationalité suisse ou étrangère avec permis valable sont priés de téléphoner pour rendez-vous au 039/31 11 36. 28-14212

LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX

LIPO PULVERISE LES PRIX

LIPO PULVERISE LES PRIX

BEAUCOUP PROMETTENT LES MEILLEURS PRIX ET NE LES TIENNENT PAS!
ALORS ATTENTION: PASSEZ D'ABORD À LA LIPO !!!

LIPO C'EST ÇA!

Même les professionnels (commerçants/mémoristes/hôteliers) s'approvisionnent chez LIPO!

2288.- SEUL.

SALON D'ANGLE EN VRAI CUIR 7 places

LIPO MÖBELPOSTEN

REINACH / BL
Sortie autoroute Reinach sud
chez Migrol 2 x à gauche
Am Brugggrain 1, tél. 061 / 711 66 44
tram 10, 11, BLT bus 64
lundi 13.00-18.30
mar-vend 8.00-18.30 sans interruption
samedi 8.00-16.00 sans interruption

8 FOIS EN SUISSE:
REINACH-BL
DIETIKON-ZH
TIVOLI SPREITENBACH-AG
FRAUENKAPPELEN-BE
WIL-SG
ABTWIL-SG
LITTAU-LU
EGERKINGEN-SO

233.477.447.000/4x4

LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX

immobilier

A louer à La Chaux-de-Fonds près du centre
appartement 3 chambres
cuisine non équipée, douche W.-C.
Fr. 890.- par mois charges comprises.
☎ 038/31 53 31 28-000357

A vendre
2 villas de 5 1/2 pièces
Portes ouvertes: samedi 17 novembre, de 9 h à 17 h.
Chemin de l'Eglise 2a, 2056 Dombresson, tél. 039 28 50 14.
28-30057/4x4

A vendre
appartements de 5 et 6 pièces
tout confort, place de parc extérieure
Charrière 27 à La Chaux-de-Fonds
PORTES OUVERTES
Vendredi 16 novembre 1990 de 9 à 18 heures.
☎ 039/28 50 14 - 039/28 79 67 20-012620

boîte à coupe



☎ 039/23 26 49 91-175

Messmer Willy

Orthopédie Moderne
Tél. 039 / 23 26 10

vosre spécialiste
(sur rendez-vous)
☎ 039/23 26 10 - La Chaux-de-Fonds
Rue Daniel-JeanRichard 44 91-581

spectacles-loisirs

Salle de spectacles Renan
Samedi 17 novembre 1990, à 20 h 15
Soirée théâtrale et familiale
conduite par
«Immertaler-Sextett»
Organisation: Femmes paysannes,
La Ferrière 06-123051

divers

Pension familiale pour personnes âgées
Couples et personnes seules bienvenues. Chaque chambre avec living et salle de bains. Confort, jardin, à proximité du village et du lac.
Ecrire case postale 132,
2024 Saint-Aubin ou téléphoner au 038/55 29 92 28-030266

Vivre comme tout le monde, malgré un handicap.

PRO INFIRMIS
au service des personnes handicapées



LINTAS:ZÜRICH SBVN 5790 F

Quand un client devient une bonne connaissance.

Bien sûr, la Société de Banque Suisse connaît aussi les numéros de ses clients. Mais pour nous, un client ne se réduit jamais à un numéro. Que vous souhaitiez déposer de l'argent ou réaliser un investissement importe peu. Nous avons

du temps à vous consacrer. Quelle que soit votre demande, de grande ou de moindre importance. C'est sans aucun doute ce qui explique que tant de clients deviennent de bonnes connaissances.

 **Société de Banque Suisse**
Une idée d'avance

Valentin continue

Frieden élimine Marmillod à Ecublens

Victorieux sur le score sans appel de 6-1 6-4 du Bâlois Emmanuel Marmillod (N1-9), le Neuchâtelois Valentin Frieden (N2-14) s'est qualifié pour les quarts de finale du tournoi d'Ecublens, première étape du Circuit satellite suisse hivernal.

On rappellera qu'avant-hier, le Neuchâtelois avait disposé de la tête de série numéro 1 du tournoi, le Britannique Pet- chey.

RÉSULTATS

Ecublens. Circuit satellite suisse. Huitièmes de finale du simple messieurs: Frieden (S) bat Marmillod (S) 6-1 6-4. Marcu (Rou) bat Braasch (All) 3-6 6-4 6-4. Dier (All) bat Bryan (EU) 6-4 3-6 6-3. (si)

VOILE

Chassé-croisé

Bourgnon revient à la Route du Rhum

Mike Birch (Fujichrome) mardi, Florence Arthaud (Pierre 1er) mercredi: le chassé-croisé en tête de la Route du Rhum risque fort de se poursuivre encore quelque temps entre le Canadien et la Française, les caprices d'un alizé de secteur est mal établi arbitrant actuellement le duel que se livrent les deux trimarans.

Momentanément, la menace représentée par la progression vers l'ouest du «nordiste» Philippe Poupon (Fleury-Michon) est écartée. «J'en ai marre de faire du près» se lamentait le Breton mercredi lors d'une liaison radio avec le PC parisien de la course. Toutefois, si les prévisions des spécialistes de la météo s'avèrent exactes, Poupon, qui a concédé quelque 80 milles en 24 heures, bénéficiera jeudi d'une brise nord-ouest susceptible de s'orienter au nord et, donc, de lui permettre de changer d'allure.

De leur côté, les «sudistes» Birch, Arthaud, le Chaux-de-Fonnier Laurent Bourgnon, auteur d'un spectaculaire retour, et le Français Lionel Péan, avançaient mercredi à une vitesse de 13,6 à 15 nœuds, laissant entrevoir une arrivée à Pointe-à-Pitre dimanche ou lundi. A moins que, non loin des Antilles, la petite dépression tropicale, en formation mercredi, ne se développe et se déplace pour rejeter l'anticyclone sur leur route.

Positions mercredi: 1. Arthaud (Fr/Pierre 1er) à 1.333 milles de l'arrivée; 2. Birch (Ca/Fujichrome) 1.337; 3. Poupon (Fr/Fleury-Michon) 1.409; 4. Bourgnon (S/RMO) 1.453; 5. Lamazou (Fr/Ecu-reuil d'Aquitaine) 1.661 (premier monocoque). (si)

SPORTS À LA TV

EUROSPORT

14.30 Tennis de table.
15.30 Judo.
16.00 Bob.
20.00 Golf.
22.30 Football.

Un véritable combat

Boris Becker accroché par Andres Gomez à Francfort

Boris Becker a dû livrer un véritable combat pour empêcher Andres Gomez de fêter sa première victoire depuis... trois mois. Apparemment remis de sa blessure à la cuisse gauche, l'Allemand a dominé l'Equatorien 4-6 6-3 6-3 dans le match-phare de la deuxième journée du Masters de Francfort.

Surpris en début de match par la qualité de la relance de Gomez, le triple champion de Wimbledon a connu une mise en train très laborieuse. Mais au fil des jeux, sa puissance de feu sur le «Supreme» de Francfort a eu raison d'un adversaire qui, malgré la défaite, a offert une réplique que l'on n'attendait pas aussi sérieuse.

Enchaînant retour gagnant sur retour gagnant, Gomez enlevait le premier set grâce à un break décisif dans le dixième jeu. Mais le tournant du match intervenait dans le septième jeu du deuxième set avec le premier break de Becker. Remis en selle, l'Allemand ne devait plus lâcher sa proie. Dans la dernière manche, il brisait le rêve de Gomez en faisant la différence très vite, au quatrième jeu.

Soutenu par un public très «chaud» et parfois par des juges de ligne à l'impartialité

douteuse, Boris Becker, pour son match de rentrée, a parfaitement rempli son contrat. Il semble être en mesure de défendre ses chances face à Stefan Edberg et Ivan Lendl.

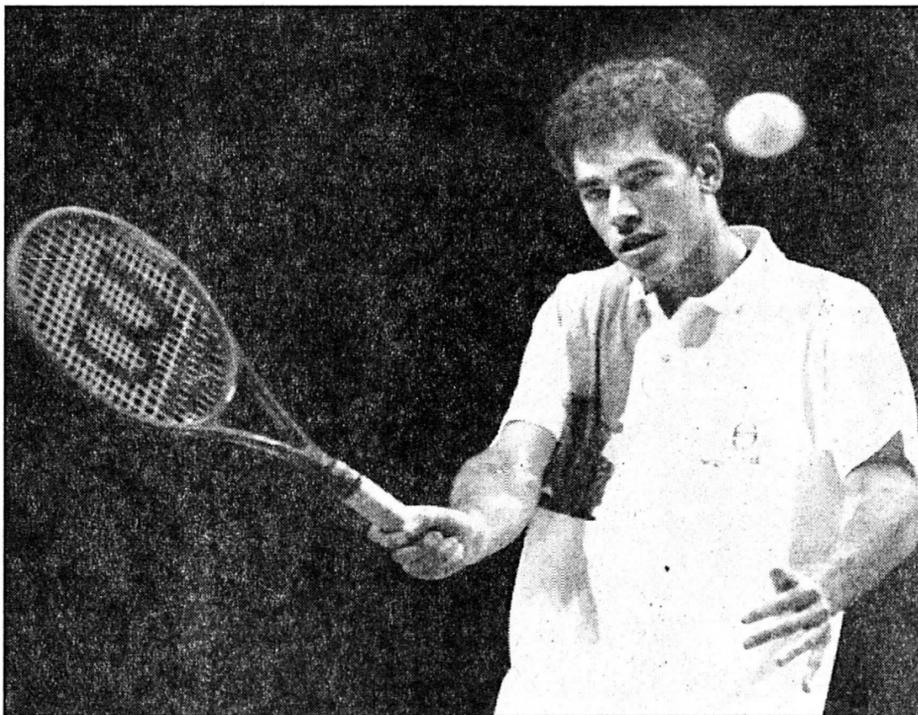
AMBITION RETROUVÉE

Vainqueur de l'Espagnol Emilio Sanchez (6-2 6-4) lors du premier match de la journée, l'Américain Pete Sampras semblait avoir retrouvé de l'ambition pour la suite du tournoi:

«Je n'ai pas joué un aussi bon match depuis longtemps. Je me sens capable de gagner ici si je joue aussi bien que je l'ai fait aujourd'hui. Mais ça dépend aussi des autres» déclarait-il à l'issue de la rencontre.

Le champion de Flushing Meadow jouera en fait sa qualification pour les demi-finales vendredi face à Stefan Edberg. Il devra cependant élever considérablement le niveau de son tennis pour inquiéter le numéro un mondial. Face à un Emilio Sanchez qui semblait bien pressé d'en finir pour se consacrer au Masters de double de la semaine prochaine en Australie, Pete Sampras s'est contenté d'une sorte de service minimum.

Francfort. Finale de l'ATP-Tour (2 millions de dollars). Groupe Arthur



Pete Sampras: des ambitions retrouvées.

(AP)

Ash: Sampras (EU/5) bat Sanchez (Esp/8) 6-2 6-4.

Classement: 1. Agassi (EU/4) 1/1 (2-0); 2. Edberg (Su/1) 1/1 (2-1); 3. Sampras

2/1 (2-2); 4. Sanchez 2/0 (1-4). Groupe Cliff Drysdale: Becker (All/2) bat Gomez (Equ/6) 4-6 6-3 6-3. Classement: 1. Lendl 1/1 (2-0); 2. Becker 1/1 (2-1); 3. Gomez

1/0 (1-2); 4. Muster (Aut/7) 1/0 (0-2).

Le programme de jeudi. 17 heures: Lendl - Gomez. 20 heures: Becker - Muster, suivi d'Agassi - Sanchez. (si)

Steffi accrochée

Masters féminin: l'Allemande souffrante



Jennifer Capriati a ravi les 13.000 spectateurs du «Madison». (AP)

L'Allemande Steffi Graf, qui semblait avoir réussi le k.o. d'entrée, a finalement dû batailler trois sets pour éliminer la jeune Américaine Jennifer Capriati en huitièmes de finale du Masters féminin, au Madison Square Garden de New York.

On devait apprendre, par la suite, que Steffi Graf, qui ne s'est pas présentée à la traditionnelle conférence de presse, souffrait d'un virus intestinal doublé d'un rhume. Sa partici-

tra aux prises Steffi Graf et Katerina Maleeva.

PREMIÈRE

Dans un Madison qui avait fait pratiquement le plein pour voir à l'œuvre Jennifer Capriati (13.000 spectateurs), Steffi Graf, dont on ignorait l'état de santé au départ, avait décidé d'en finir le plus vite possible. Prenant un départ de rêve, elle fut bien près de réussir le k.o. d'entrée.

Elle empochait les trois premiers jeux sans concéder un seul point. L'Américaine jouait les figurantes. Bien qu'ayant perdu le set, Jennifer Capriati, lâchant des coups terribles de puissance, était revenue peu à peu dans le match.

Elle enlevait la deuxième manche grâce à deux «breaks» contre un. Dès le premier jeu du troisième set, elle allait donner un coup de main involontaire à Steffi Graf, sous forme de trois double-fautes. Tout en menaçant l'Allemande sur tous ses services, elle n'allait jamais pouvoir refaire ce handicap initial et cédait son service pour la seconde fois au neuvième jeu.

A l'issue d'un match de près de deux heures, la jeune Américaine, qui a pris son premier set à l'Allemande en trois rencontres, sortait la tête haute et sous les applaudissements nourris du public.

RÉSULTATS

New York. Masters féminin (3 mio de dollars), huitièmes de finale: Graf (RFA-1) bat Capriati (EU) 6-3 5-7 6-3. Martinez (Esp) bat Garrison (EU-7) 6-3 6-0. K. Maleeva (Bul-6) bat Sukova (Tch) 6-3 6-3.

Double dames, quarts de finale: Medvedeva-Meshki (URSS) battent Novotna-Sukova (Tch-1) 6-4 1-6 6-3. (si)

pation était remise en cause pour la suite de la compétition.

QUART CONNU

Avec l'Allemande, l'Espagnole Conchita Martinez et la Bulgare Katerina Maleeva, respectivement victorieuses de l'Américaine Zina Garrison - seule tête de série (no 7) éliminée pour l'instant - et de la Tchèque Helena Sukova, se sont également qualifiées.

Un premier quart de finale était connu, au terme de cette dernière journée, celui qui met-

BASKETBALL

Large défaite

Chaux-de-Fonnières battues à Birsfelden

● BIRSFELDEN - LA CHAUX-DE-FONDS 89-69 (46-39)

Les basketteuses chaux-de-fonnières sont revenues battues de Birsfelden. Contre une formation bâloise très agressive, l'équipe de Zorica Djurkovic n'est jamais parvenue à combler un écart d'une dizaine d'unités rapidement creusé.

Les Chaux-de-Fonnières n'ont pourtant pas démérité. Mais elles se sont heurtées à des Bâloises motivées et ne reculant devant rien.

Ainsi, Fabienne Schmied a-t-elle dû sortir du parquet un bon moment, après avoir reçu un coup de coude. Sandra Rodriguez allait d'ailleurs connaître le même sort.

COUP DUR

A la pause, la cause était pourtant loin d'être entendue. Un écart de sept points est loin d'être insurmontable en basket-ball.

Mais un nouveau coup dur s'abattait sur les Chaux-de-Fonnières: Sandra Rodriguez, déjà en proie à des douleurs à la cheville depuis quelques temps, se tordait en effet... l'autre cheville. La poisselle Elle devait renoncer dès la 21e minute.

Birsfelden en profitait pour reprendre ses distances et gérer son avantage. Comble de malheur pour les Chaux-de-Fonnières, les arbitres n'allaient pas les aider dans leur déjà difficile - course-poursuite, qui allaient siffler chaque petit contact.

Ainsi donc, la quatrième place s'éloigne toujours un

peu plus. Samedi, à l'occasion du premier tour de la Coupe, les Chaux-de-Fonnières auront une bonne occasion de se refaire une santé, contre Bernex (LNB).

Turnhalle Rheinpark: 30 spectateurs. Arbitres: MM. Matafora et Gamba.

Birsfelden: Jamin (1), Völlmin (4), Flubacher, Hürlmann (4), Keller (17), Zorkic (23), Langhard (19), Burger, Stöcklin (8), Glaser (13).

La Chaux-de-Fonds: Chatellard (4), Bolle, Schmied (5), Poloni (7), Gritti (5), Favre (2), Djurkovic (27), Rodriguez (14), Longo (2), Krebs (3).

Notes: rentrée de Christine Longo. Sortie pour cinq fautes: Chatellard (37e). Blessée, Rodriguez est contrainte de quitter le parquet (21e). La Chaux-de-Fonds inscrit un panier à 3 points (Schmied), Birsfelden deux (2 x Zorkic).

Au tableau: 5e: 11-5; 10e: 22-10; 15e: 32-23; 25e: 57-45; 30e: 65-53; 35e: 76-61. (Imp)

LE POINT

LNA féminine. 8e journée: Birsfelden - La Chaux-de-Fonds 89-69 (46-39). Bellinzona - Wetikon 82-80 (41-39). City Fribourg - Fémina Lausanne 69-95 (29-44). Arlesheim - Baden 70-77 (34-38). Nyon - Pully 90-63 (39-22).

Classement: 1. Baden 14. 2. Fémina Lausanne 12 (+ 8). 3. Nyon 12 (- 8). 4. Bellinzona 10 (+ 11). 5. Birsfelden 10 (- 11). 6. City Fribourg 8. 7. La Chaux-de-Fonds 6. 8. Wetikon 4 (+ 9). 9. Pully 4 (- 9). 10. Arlesheim 0.

cyclisme

Ampler chez Histor

L'Allemand (Ex-RDA) Uwe Ampler, qui évoluait la saison dernière au sein du groupe sportif hollandais PDM, roulera la saison prochaine (avec option pour 1992), au sein de la formation belge Histor.

football

Coventry: manager remercié

Coventry City (1ère division anglaise) a remercié son manager John Sillett, qui avait conduit le club à la victoire en Cup en 87, après que celui-ci ait annoncé aux dirigeants son désir de ne pas renouveler son contrat à la fin de la saison 1

Gullit absent contre la Grèce

Le Hollandais Ruud Gullit ne jouera pas le 21 novembre prochain contre la Grèce, en match éliminatoire du groupe 6, pour l'Euro 92. Gullit s'est déclaré insuffisamment en forme.



BRILLER dans cette superbe robe à volant, avec boléro, pour Fr. 269.-, est un luxe que l'on devrait s'offrir. Le tissu chatoyant, le charmant décolleté et les bijoux scintillants de Schild attirent des regards admiratifs.



LE SOIR de fête, aucun vêtement n'est trop beau! Ce spencer de gala avec pantalon foncé, pour Fr. 529.-, et cette chemise de smoking, pour Fr. 89.-, sont parfaits pour la circonstance. Le noeud papillon en velours, pour Fr. 35.-, donne la dernière touche.

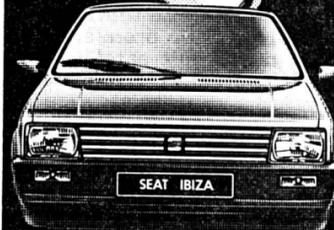
SCHILD
C'est chic

La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 21
Neuchâtel, rue Saint-Honoré 9

● autos-motos-vélos

SEAT IBIZA

Leasing
...un coup de foudre
5.95 par jour



IBIZA «Sound» 1,2 lt./70 ch
(Prix catalogue: Fr. 12'990.-
Leasing Fr. 181.- par mois)

*Durée 48 mois, 10'000 km/an.
Sans casco. Caution: 10% du prix catalogue. Remboursable sous déduction d'éventuels frais de remise en état.

Garage de l'Ouest, G. Asticher
La Chaux-de-Fonds
Garage J.-C. Béring
La Chaux-de-Fonds
Garage K. Winkler, Les Brenets

SEAT Groupe Volkswagen

● mini-annonces

● immobilier

A louer, à La Chaux-de-Fonds, **GRAND APPARTEMENT** de 3 pièces, cuisine agencée. Loyer mensuel: Fr. 1000.- plus charges. ☎ 039/23 11 00 91-206

A louer au Locle **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, confort. ☎ 039/31 72 76, après-midi. 28-470856

Urgent. Cherche à louer, à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 2-3 PIÈCES**. ☎ 039/27 20 35, heures de bureau. 28-463429

Urgent. Homme seul cherche **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, douche. Fr. 500 à 600.-. Dès décembre. ☎ 039/23 25 72, repas. 28-463428

Urgent. Dame seule cherche à louer **APPARTEMENT 2-3 PIÈCES**, salle de bains. Loyer modéré. ☎ 039/28 63 00 ou 039/28 32 52 28-463438

A louer **FERME** avec quotas supérieures à 100 000 litres. Possibilité achat maison. ☎ 0033/81 64 14 16, le soir. 28-463401

A louer au Locle, tout de suite, **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, cuisine agencée. Fr. 850.-. ☎ 039/31 73 46, heures des repas. 28-470855

Bricoleur cherche à louer, La Chaux-de-Fonds ou environs, **LOCAL**, env. 50 m². Prix modéré. ☎ 039/41 32 48 dès 18 heures. 28-463413

Particulier avec fonds propres importants cherche à acheter à La Chaux-de-Fonds **TERRAIN À BÂTIR** de 1500 à 2000 m², éventuellement **PETIT IMMEUBLE** ou **MAISON** à rénover, avec dégagement. Faire offre sous chiffres 28-463431 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

COUPLE CHERCHE APPARTEMENT 3 - 4 PIÈCES à La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 03 19. 28-463336

● amitié-mariage

VEUVE dans la soixantaine, habitant région Neuchâtel, désire rencontrer compagnon sérieux, honnête, pour vivre une retraite heureuse. Ecrire sous chiffres G 28-301666 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

● divers

MACINTOSH CLUB en formation. Renseignements: P. Graber, ☎ 039/31 67 44 28-141989

Tarif 85 ct le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

● mini-annonces

● demandes d'emploi

Urgent! **MONTEUSE DE BRACELETS**, jeune française, cherche travail. Accepte toute proposition. ☎ 0033/81 44 02 90 28-463427

Dame cherche **CONCIERGERIE** le soir et samedi. A discuter. Ecrire: case postale 79, 2306 La Chaux-de-Fonds. 28-463434

Maman cherche travail à domicile: **BUREAU, DACTYLOGRAPHIE** ou autre proposition. Ecrire sous chiffres 28-463414 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

JEUNE ANALYSTE-PHARMACIEN cherche, à La Chaux-de-Fonds, emploi varié et intéressant (DBase, Cobol, Pascal). Paul-Henri Huelin, Les Ecarres, 2338 Les Embois. 28-463422

EMPLOYÉ SUPÉRIEUR, 60 ans, diplômé Ecole supérieure de commerce, connaissances et intérêt en informatique, cherche changement de situation. ☎ 039/41 10 73, après 18 h 30 28-463406

● demandes d'emploi

Jeune homme cherche emploi **CONDUCTEUR ENGIN GÉNIE CIVIL**, expérience Unimog 406 forestier. ☎ 0033/81 43 24 02 28-463389

EMPLOYÉ DE COMMERCE avec expérience cherche changement de situation, bilingue français/allemand, notions d'anglais. Région: Le Locle, La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres 28-470848 à Publicitas, 2400 Le Locle.

● offres d'emploi

Maman cherche **PERSONNE DE CONFIANCE** pour garder garçon, 6 ans. Quartier collège de l'Ouest, de 10 h 45 à 12 heures. ☎ 039/23 32 62, soir. 28-463426

● cours privés

COURS PEINTURE SUR PORCELAINE. ☎ 039/23 21 67. 28-463355

● à vendre

4 PNEUS NEIGE sur jantes Seat 155×13. ☎ 038/53 18 78 dès 19 heures. 28-463419

SALON EN CUIR BRUN, 3, 2, 1 places. Valeur neuf: Fr. 7000.-. Prix à discuter. ☎ 039/26 99 25 dès 18 heures. 28-463432

SALON comprenant: fauteuil, 2 canapés 2 et 3 places, avec table de salon, meuble télévision, paroi murale. Prix à discuter. ☎ 039/28 45 48, soir. 28-463430

COMMODE ET ARMOIRE chêne, bureau et chaise modernes, meubles enfants. Le tout: Fr. 150.-. ☎ 039/23 45 67, heures repas. 28-463425

PIANO LEGNICA, peu utilisé, comme neuf. Fr. 2500.-. ☎ 038/53 30 69 28-350406

● nos amies les bêtes

COCHONS D'INDE à donner contre bons soins. ☎ 039/26 86 09 28-463415

● marché de l'occasion

Vend **CITROËN AMI 8**, très bon état. Prix à discuter. ☎ 039/26 46 52 28-463433

Vend **FIAT PANDA 1000 CL**, novembre 1987, 45 000 km, expertisée. Fr. 6800.- ☎ 039/26 65 45 28-463424

A vendre **VW GOLF 1600 GL**, 1984, catalyseur, 110 000 km, non expertisée. Prix à discuter. ☎ 039/28 61 43, soir. 28-463435

Vend **BMW 735i**, 1980, 148 000 km. Fr. 8000.-. Expertisée. ☎ 039/23 40 05 ou 039/23 80 21 28-463423

Vend **BMW 325 IX ABS**, noire, 4 × 4, 1987, 52 000 km, expertisée, jantes BBS, toit ouvrant, équipée hiver, radiocassette. Valeur: Fr. 55 000.-, cédée: Fr. 29 500.- ☎ 038/63 30 15 28-463410

A vendre, cause départ, **MAGNIFIQUE AUDI 80 1.8 S**, blanche, fin juin 1990, 22 000 km, radiocassette. Prix à discuter. ☎ 039/31 35 71, M. Carneiro. 28-470858

COURSE

Hors canton

De plus en plus nombreux sont les adeptes de la course à pied qui poussent leurs foulées hors du canton, des foulées souvent efficaces. Leurs meilleurs résultats:

10 BORNES DE COURTELARY

Ecoliers C: 6. Itten (FSG Fontaines). Ecoliers B: 1. Holzer (La Chaux-de-Fonds). Dames: 1. Rueda-Oppliger 37'31"79; 3. Bocard (Villiers) 44'33"11. Elite: 1. Linhart (Tchécoslovaquie) 32'14"13; 6. Sandoz (La Chaux-du-Milieu) 33'53"06; 10. Grandjean (Le Locle) 37'16"67. Vétérans I: 1. Oppliger (CAC) 32'46"80; 2. Billod (CEP) 33'58"46. Vétérans II: 1. Holzer (La Chaux-de-Fonds) 38'12"54. Vétérans III: 1. Kolly (CAF) 37'28"45; 3. Froidevaux (FSG Boveresse) 38'53"18. Vétérans IV: 1. Friedli (GGB) 37'21"31; 5. Cavin (La Chaux-de-Fonds) 44'04"86.

MARATHON DU JURA

Dames (semi-marathon): 1. Tirole (Damprihard) 1 h 32'35"70; 4. Singele (Le Locle) 1 h 39'48"70; 5. Barbezat (La Chaux-de-Fonds) 1 h 46'24"60. Seniors: 1. Tirole (Dampierre-Les-Bois) 1 h 08'00"30; 18. Fasnacht (FSG Fontainemelon) 1 h 17'41"30; 31. Chételat (La Chaux-de-Fonds) 1 h 21'37"30; 41. Didierlaurent (La Chaux-de-Fonds) 1 h 23'34"; 74. Pellaton (La Chaux-de-Fonds) 1 h 29'49"20. Vétérans I: 1. Henz (Liesberg) 1 h 15'36"60; 26. Rufenacht (La Chaux-de-Fonds) 1 h 30'38"; 27. Vuille (La Chaux-de-Fonds) 1 h 31'01". Vétérans II: 1. Lang (Bâle) 1 h 21'31"20; 24. Fleury (La Chaux-du-Milieu) 1 h 42'37"20. Hommes (marathon): 1. Kaminski (Olten) 2 h 20'08"50; 13. Chapatte (La Chaux-de-Fonds) 3 h 17'44"30; 19. Develey (La Chaux-de-Fonds) 3 h 27'30"80. Vétérans I: 1. Coloane (Bettens) 2 h 50'09"50; 20. Lenzlinger (Cortailod) 3 h 34'11"50.

COUPE 3000 UBS

Ecoliers: 8. Matthey (Le Locle); 52. Piazzoni (La Chaux-de-Fonds); 62. Guillod (La Chaux-de-Fonds). Ecoliers: 41. Matthey (Le Locle); 78. Holzer (La Chaux-de-Fonds). Cadets B: 52. Viret (La Chaux-de-Fonds); 56. Faivre (La Chaux-de-Fonds); 64. Boillat (La Chaux-de-Fonds); 81. O. Joly (Le Locle). Cadets A: 23. Siegenthaler (Cortailod); 27. A. Joly (Le Locle). Cadets A: 16. Perroud (Neuchâtel); 23. Fedi (Le Locle); 34. Engel (Saint-Blaise); 52. Haldimann (La Chaux-du-Milieu); 53. Jeanneret (Le Locle). Dames juniors: 8. Bähler (Le Locle). (af)

BILLARD

Bons pour la finale? Le CAB vainqueur en Libre III

Les Chaux-de-Fonniers composant l'équipe de Libre III participeront-ils à la finale du championnat suisse? Personne ne peut répondre à cette question, mais dans tous les cas les joueurs du CAB ont tout fait pour conserver leurs chances.

Lors de leur dernier tour de poule, Armando Florian, Vo Van Liem et Jean-Luc Casagne n'ont pas fait le détail à Romont: ils ont battu l'équipe locale par 14 à 4.

Cette victoire pourrait placer les joueurs chaux-de-fonniers en tête de leur groupe et leur permettre de prendre part à la finale qui réunira les premiers des trois poules. En attendant d'en savoir plus, signalons que Jean-Luc Casagne s'est classé cinquième du championnat suisse en Libre V. (Imp)

FR Gottéron: jusqu'où? Les Fribourgeois viennent de mater Berne et Lugano. En équipe...

Mardi soir, 22 h et quelque: la patinoire de Saint-Léonard - en transe depuis le début de la soirée - relance une fois encore ses héros pour un tour d'honneur. Sans rechigner, Stecher, Bykov, Khomutov et les autres s'exécutent, saluent une ultime fois ceux dont ils sont devenus les raisons de vivre. Dans la foulée, Jean Martinet, l'homme du renouveau, remercie les supporters des deux camps: «Le hockey n'a que faire des hooligans...» lance-t-il avant de fixer rendez-vous au 24 novembre, date du prochain «spectacle». Un rendez-vous que tous les Fribourgeois ont d'ores et déjà agendé.

par Jean-François BERDAT

Ce 13 novembre, FR Gottéron a donc inscrit l'une des plus belles pages de son histoire en humiliant le champion en titre, le «grand» Lugano. Lequel n'avait plus été soumis à pareil régime depuis belle lurette. Rarément en effet le mage John Slettvoll et les siens n'ont donné une aussi pâle image d'eux-mêmes.

Patatras! Il est vrai aussi que les Lüthi, Eberle et autres Bertaglia n'avaient plus trouvé en face d'eux une équipe aussi survoltée, une équipe accompagnée d'un tel taux de réussite. Christophe Wahl en sait quelque chose, qui se souviendra sans doute longtemps de cette folle entrée en matière fribourgeoise. Quatre buts en un peu plus de quinze minutes: le per-

tier luganais - à l'image de tous ses camarades - a sombré corps et bien, queue de cheval y comprise puisque le Jurassien ne laisse plus rien au hasard quant à son look.

COMME UN SEUL HOMME

Cela étant, le succès des gens de Paul-André Cadieux ne doit absolument rien aux lacunes - passagères? - des champions suisses. Dans le sillage des artistes que sont Bykov et Khomutov, tous les Fribourgeois se sont unis comme un seul homme pour manger tout cru un adversaire totalement dépassé par les événements.

A la faveur des verdicts enregistrés sur les autres patinoires, FR Gottéron a donc gravi un échelon dans la hiérarchie. Où il figure désormais sur la troisième marche du podium. Et d'aucuns estiment qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin. D'autres, plus raisonnables, se contenteraient de ce rang à l'heure du décompte final.

EN PLEINE PROGRESSION

Les pensionnaires de Saint-Léonard viennent donc de mater coup sur coup Berne et Lugano. Cela ne signifie toutefois pas qu'ils décrocheront la timbale en mars prochain. De loin pas. Reste qu'il apparaît de plus en plus que si la couronne devait un jour revenir de ce côté-ci de la Sarine, c'est à Fribourg qu'elle aboutirait.

En effet, au contraire d'un HC Bienne stagnant, le club si cher au président Martinet est en pleine progression. Pas de doute: le temps où les pensionnaires de Saint-Léonard périllicitaient est bel et bien ré-



Bykov, Balmer, Hofstetter: où s'arrêtera FR Gottéron?

(Lafargue)

volu. Il aura donc suffi d'un coup de poker d'un dirigeant pour que tout un club renaisse.

Bykov et Khomutov sont bien évidemment à la base de cette résurrection fribourgeoise. On aurait tort toutefois de leur attribuer tous les mérites des victoires. Depuis leur arrivée, tous leurs coéquipiers se sont incontestablement bonifiés. Ainsi, Stecher est redevenu ce qu'il était, à savoir l'un des meilleurs - si ce n'est le meilleur - gardiens du pays. Ainsi, les jeunes Brodmann, Rottaris, Moret, Raymond et autres ont confirmé que les espoirs fondés sur eux constitue-

raient un excellent placement à moyen terme.

UNE PAIRE DE DÉFENSEURS...

A y regarder de plus près, il suffirait de peu de choses pour que FR Gottéron puisse se mêler à la course au titre. D'une paire de défenseurs susceptibles de tenir la baraque, défenseurs qui remplaceraient avantageusement des joueurs comme Griga, Gschwind ou encore Staub qui, de toute évidence, font désordre dans le tableau.

Quand on sait que Brasey ne se plait pas trop dans les pa-

rages de la Resega et que Mas- sy entend mettre un terme à son séjour outre-Gothard à la fin de la saison, on se dit que FR Gottéron et ses dirigeants auront une belle carte à abattre d'ici là. Et si ces deux-là - accompagnés d'autres, qui sait? - élaient domicile dans les parages de Saint-Léonard, FR Gottéron deviendrait à coup sûr le plus sérieux rival du CP Berne dans la course à la suprématie nationale.

Le kop de Saint-Léonard pourrait alors reprendre de plus belle: «Ça c'est super, ça c'est Gottéron...»

J.-F. B.

FOOTBALL

Aboutissement en vue? Affaire OM - Benfica: Bernard Tapie entendu à Zurich

Bernard Tapie et Claude Bez, respectivement présidents de l'Olympique de Marseille et des Girondins de Bordeaux, seront sur la sellette devant la Commission de contrôle et de discipline de l'UEFA, aujourd'hui à Zurich.

Après l'avoir déjà entendu en septembre dernier, la Commis-

sion a convoqué à nouveau Bernard Tapie pour une confrontation avec Spyros Karageorgis, dans le cadre de l'enquête ouverte depuis mai dernier par l'UEFA, concernant l'existence d'un éventuel réseau de corruption d'arbitres en Europe.

Spyros Karageorgis, un homme d'affaires grec vivant en

Suisse, avait indiqué à l'UEFA «être en mesure d'apporter la preuve de ces accusations par la consultation de comptes auprès de la Banque Rothschild, à Genève».

Cette affaire est née en avril, à la suite de la demi-finale retour de Coupe des champions Benfica Lisbonne - Olympique de Marseille, au cours de laquelle l'arbitre belge Marcel Van Langenhove avait été mis en cause par l'OM, après avoir accordé un but marqué de la main par le Portugais Vata.

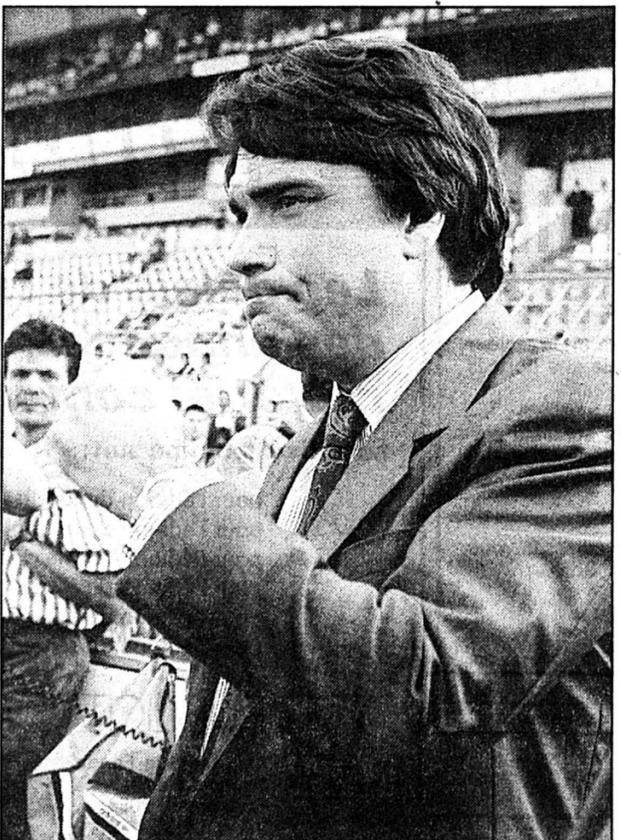
Après avoir «blanchi» l'homme en noir, l'UEFA a poursuivi son enquête qui aboutira peut-être jeudi.

BEZ AUSSI

La Commission évoquera également les propos tenus récemment par Claude Bez, selon lesquels il avait mis, dans le passé, des prostituées à la disposition d'arbitres lors de certains matches de Coupe d'Europe. Elle ne devrait pas prendre de sanctions avant d'avoir convoqué ultérieurement le président bordelais.

Parmi les autres affaires au programme de cette réunion, figure également la comparaison du président de l'Atletico de Madrid, Jesús Gil Gil, à la suite de ses «déclarations gravement diffamatoires», selon l'UEFA, à l'encontre de l'arbitre français Michel Vautrot.

Le cas de l'attaquant hollandais Marco Van Basten, exclu à deux reprises ces derniers temps, sera également abordé. (si)



Bernard Tapie: le président marseillais obtiendra-t-il gain de cause aujourd'hui? (Lafargue)

Chez les juniors

Inter A2, gr. 2 and Inter B2, gr. 2 tables with team names and scores.

CLASSEMENT tables for Inter A1, Inter A2, and Inter B2 groups.

Inter A1 CLASSEMENT table.

CLASSEMENT table for Juniors A, gr. 2.

CLASSEMENT table for Juniors A, gr. 2.

CLASSEMENT table for Juniors B, gr. 3.

CLASSEMENT table for Juniors B, gr. 3.

CLASSEMENT table for Juniors D, gr. 2A.

CLASSEMENT table for Juniors D, gr. 2A.

CLASSEMENT table for Juniors E, gr. 2A.

CLASSEMENT table for Juniors E, gr. 2A.



C'est le dernier

1er prix: Cabriolet Escort

CONCOURS DU 60e
Tirage le 12 décembre 1990



moment pour

2e prix: Fiesta XR2i



gagner l'une de

3e prix: Lancia Y10



ces 3 voitures!

Et de nombreux autres prix...
1 Week-end à Londres, 2 pers.
1 Week-end à Paris, 2 pers.
en tout Fr. 60'000.- à gagner

GARAGE DES 3 ROIS SA

Bulletins de participation dans nos 3 garages.
La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Neuchâtel

28-012007

divers

Usego

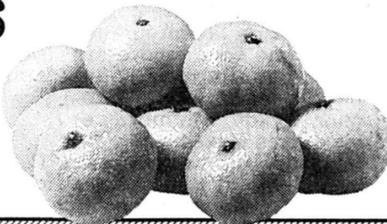
voilà votre agréable voisin

Actions Usego valables dès le 15.11.90

Clémentines

douces et aromatiques
d'Espagne

kg **1.70**



Kiwi

NEW ZEALAND
KIWIFRUIT

Pièce **-35**

Oeufs suisses Classe A, 52 g+ **2.10**

ponte au sol 6 pièces

Emmental **1.70**

doux 100 g

Gendarmes 4 pièces **3.-**

200 g

Charcuterie **1.30**

100 g

Margarine Planta

2 x 250 g

3.55



Rioja Cubero 1986/87
D.O.

4.95

70 cl

Fendant
Sélection Brisier

6.25

1 litre (+dépôt)



Onko Gold moulu, sous vide

3.95

250 g



14.90

3 litres (1 lt. 4.97)



1.30

Barilla
• Spaghetti
• Spaghettini
• Vermicelli
500 g

Onko «S» moulu, sous vide

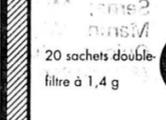
3.95

250 g



1.10

20 sachets double-filtre à 1,2 g



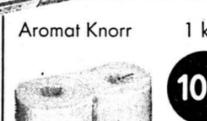
1.-

20 sachets double-filtre à 1,4 g



1.15

20 sachets double-filtre à 2,5 g



10.75

1 kg



19.40

1 kg



3.60

pour la vaisselle

2 x 750 ml



4.40

3 x 2



8.40

2 kg



divers



PLÂTRERIE - PEINTURE

Isolation de façades - Plafonds suspendus

Bernard Rössli SA

2300 La Chaux-de-Fonds
Bureau: Cernil-Antoine 14

Tel: 039/26 54 54
Fax: 039/26 50 20

Maîtrise fédérale

Commerçants, industriels

Profitez des vacances de fin d'année pour **rénover vos bureaux, vos ateliers!**

Notre entreprise est à votre disposition pour tous vos problèmes de peinture, plâtrerie et plafonds suspendus.

Devis sans engagement.

28-012086

spectacles-loisirs

Fête de la vente-kermesse '90

de la Mission catholique italienne de La Chaux-de-Fonds

Vendredi 16, samedi 17, dimanche 18 novembre
au Centre paroissial de N.D. de la Paix,
rue du Commerce 73
La Chaux-de-Fonds

Vendredi 16 novembre dès 19 heures

Spectacle folklorique avec le groupe portugais «ROSAS DE PORTUGAL» et mini-concert de la chorale de la Mission italienne

Samedi 17 novembre dès 18 heures

Danse avec l'orchestre «DUO DES N'HOMMES» et spectacle avec le groupe «NIKI'S DANCE SHOW» de La Chaux-de-Fonds

Dimanche 18 novembre dès 11 h 30

Repas pour les familles et après-midi des enfants avec des jeux, des concours et spectacles

La bonne cuisine italienne - Pâtisserie maison
Superbes lots pour tous

28-126101

offres d'emploi

COLORS

Cherchons pour notre boutique COLORS à La Chaux-de-Fonds

gérante qualifiée

(âge environ 25 à 35 ans)

ayant une bonne expérience de vente dans le secteur de la mode féminine et possédant de très bonnes qualités d'organisation et de gestion.

Nous vous proposons une bonne et agréable ambiance dans un climat jeune et dynamique, un salaire motivant et nombreux avantages au sein de l'entreprise.

Si notre proposition vous intéresse, adressez votre candidature avec curriculum vitae et photo à:
Texnuvo SA
bureau du personnel, Mme M.-J. Senter
Im Brühl 1, 4123 Allschwil

171-200972

Publicité intensive, Publicité par annonces

divers

L'Impartial

Les délais de remise des annonces, matériel compris

sont fixés comme suit:

pour l'édition du lundi:	jeudi 12 heures
pour l'édition du mardi:	vendredi 12 heures
pour l'édition du mercredi:	lundi 12 heures
pour l'édition du jeudi:	mardi 12 heures
pour l'édition du vendredi:	mercredi 12 heures
pour l'édition du samedi:	jeudi 12 heures



PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
Tél. 039/28 34 76
Téléfax 039/28 48 63

Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. 039/31 14 42

L'annonce, reflet vivant du marché

Le point

Groupe 1

Tchécoslov. - Espagne 3-2 (1-1)

CLASSEMENT

Table with 7 columns: Rank, Country, J, G, N, P, Buts, Pt. 1. France 2 2 0 0 4-2 4

Groupe 3

Chypre - Norvège 0-3 (0-1)

CLASSEMENT

Table with 7 columns: Rank, Country, J, G, N, P, Buts, Pt. 1. Hongrie 3 1 2 0 5-3 4

Groupe 4

Autriche - Irlande N. 0-0 Danemark - Yougoslav 0-2 (0-0)

CLASSEMENT

Table with 7 columns: Rank, Country, J, G, N, P, Buts, Pt. 1. Yougoslavie 3 3 0 0 8-1 6

Groupe 5

Luxembg - P.Galles 0-1 (0-1)

CLASSEMENT

Table with 7 columns: Rank, Country, J, G, N, P, Buts, Pt. 1. Pays de Galles 2 2 0 0 4-1 4

Groupe 7

Eire - Angleterre 1-1 (0-0) Turquie - Pologne 0-1 (0-1)

CLASSEMENT

Table with 7 columns: Rank, Country, J, G, N, P, Buts, Pt. 1. Eire 2 1 1 0 6-1 3

Une première Victoire des «moins de 21 ans»

● SUISSE «moins de 21 ans» - SUÈDE «moins de 21 ans» 1-0 (0-0)

La sélection suisse des «moins de 21 ans» a fêté sa première victoire de l'année en dominant 1-0 son homologue suédoise à Locarno.

Les Suisses se sont imposés grâce à une maladresse du défenseur scandinave Moberg, qui détournait à la 62e minute dans ses propres filets une passe du Sédunois Orlando.

La formation de Marcel Cornioley doit beaucoup à son gardien Ueli Brunner. Le jeune portier de Winterthour a en effet été le meilleur acteur de la rencontre, multipliant les parades décisives devant des Suédois qui ont exercé une emprise indéniable.

Lido de Locarno: 350 spectateurs.

Arbitre: M. Magni (It). But: 62e Moberg (autogoal) 1-0.

Suisse: Ueli Brunner; Sforza; Morf (46e Hotz); Marco Walker; Isabella (76e Wolf); Régis Rothenbühler, Daniel Wyss, Mazenauer (60e Comisetti), Fournier; Orlando, Thüler (46e Fink). (si)

Coupe d'Italie

Italie. Matches aller des huitièmes de finale de la Coupe: AC Milan - Lecce 3-0. Juventus - Pisa 3-2. Atalanta - Bari 1-0. Napoli - Fiorentina 2-1. Sampdoria - Cremonese 1-1. Roma - Genoa 2-0.

Avec vous dans l'action SPORT hebdo logo

L'Ecosse en «pole-position»

La Bulgarie mise en échec à domicile

● BULGARIE - ÉCOSSE 1-1 (0-1)

Les Ecossais d'Andy Roxburgh n'ont certainement pas perdu leur après-midi au stade Levski de Sofia. En tenant en échec la Bulgarie (1-1), ils ont réalisé une excellente opération dans ce groupe 2. Venant après leurs deux succès de Glasgow sur la Roumanie et la Suisse, ce point les place en «pole-position». Dont il ne sera pas simple de les déloger.

L'Ecosse a ouvert la marque après seulement neuf minutes. Ally McCoist, l'attaquant des Rangers, exploitait une erreur de la défense bulgare pour battre le portier Mikhailov. Ce dernier avait mal jugé un centre de McAllister et ses défenseurs avaient cru au hors-jeu.

Privés de leur libero Iliev, l'étranger en trop de Bologna, les Bulgares ont ainsi connu un terrible moment de flottement en défense lors des premières minutes de cette rencontre. Les Ecossais ont su en profiter.

Après ce coup du sort, la Bulgarie s'est ruée à l'attaque. Et l'égalisation de Todorov à la 76e minute sur un tir croisé répond à une certaine morale. En effet, les Bulgares ne méritaient vraiment pas de perdre. Emmenée par la vedette du FC Barcelona Stoichkov, l'attaque bulgare a imposé une pression constante aux Ecossais. Et sans le brio du gardien Andy Goram (Hibernian), la Bulgarie aurait signé son deuxième succès dans ce groupe après leur 3-0 de Bucarest face à la Roumanie.

Sans doute déçu par le manque de réalisme de ses attaquants, Ivan Vutsov, le coach bulgare, a été expulsé du banc par l'arbitre pour avoir eu des mots avec un «linesman». Dans ce groupe 2 décidément, les coachs ont les nerfs à fleur de peau.

Sofia. Stade du Levski: 45.000 spectateurs.

Arbitre: M. Kaupé (All).

Buts: 9e McCoist 0-1. 76e Todorov 1-1.

Bulgarie: Mikhailov; Dot-schev; Mladenov, Bankov;



Devant les buts écossais la pression fut constante.

(AP)

Yankov, Yantshev (55e Todorov), Jordanov, Balakov, Sirakov; Stoichkov, Penev.

Ecosse: Goram; McKim-lister, McClair; McCoist, Durie (70e Levein). (si)

Moravcik le sauveur

Groupe 1: la Tchécoslovaquie se réhabilite contre l'Espagne

● TCHÉCOSLOVAQUIE - ESPAGNE 3-2 (1-1)

Privée du nul à Paris en raison d'un arbitrage bien partial, la Tchécoslovaquie a préservé toutes ses chances de qualification dans le groupe 1 en battant l'Espagne, à Prague.

Malgré un excellent début de match, récompensé justement par un but de Danek (FC Tirol) à la 17e minute, les Tchécoslovaques ont souffert le martyr avant d'arracher la décision. A l'heure de jeu, n'étaient-ils pas menés 2-1?

Les Espagnols ont renversé la situation grâce à une action personnelle de Roberto à la demi-heure et une reprise de la tête de Carlos dix minutes après le repos. Et sans un réflexe stupéfiant du gardien Mi-

klosko sur une tête de Roberto, l'Espagne aurait pu réussir le k.o.

A la 69e minute, les Tchécoslovaques bénéficiaient d'un coup de pouce de Zubizarreta. Le gardien du FC Barcelona détournait en effet dans sa cage un centre de Danek. Huit minutes plus tard, Moravcik signait le but de la victoire pour le quart de finaliste du dernier Mondiale au terme d'une action confuse.

Prague. Stade du Spar-ta: 20.000 spectateurs.

Arbitre: Tritschler (All).

Buts: 17e Danek 1-0. 30e Roberto 1-1. 55e Carlos 1-2. 69e Danek 2-2. 77e Moravckik 3-2.

Tchécoslovaquie: Miklo-sko; Kocian; Tittel, Kadlec, Hipp; Hasek, Moravcik, Kula,

Bilek (80e Belak); Skuhravy, Danek (89e Huka).

Espagne: Zubizarreta; Goi-cochea, Sanchiz, Munoz, Serna; Michel (85e Amor), Martin Vazquez, Fernandez, Quique; Butragueno, Carlos (62e Bakero).

Groupe 3

● CHYPRE - NORVÈGE 0-3 (0-1)

A Nicosie, la Norvège a passé sans coup férir l'obstacle Chypre. Lars Bohinen, joueur des Young Boys et porteur du numéro 9, a fait honneur à son rôle inhabituel de centre avant, en inscrivant le 2-0 quatre minutes après la reprise.

Nicosie: 3000 spectateurs. Arbitre: D'Elia (It).

Buts: 39e Soerloth 0-1. 49e Bohinen 0-2. 64e Brandhaug 0-3.

Groupe 4

● AUTRICHE - IRLANDE DU NORD 0-0

7000 spectateurs seulement s'étaient déplacés au stade du Prater pour suivre le troisième match de l'Autriche dans le tour préliminaire du championnat d'Europe. Ils risquent bien d'être encore moins nombreux la prochaine fois car l'équipe du nouvel entraîneur national Alfred Riedl a une nouvelle fois déçu.

Stade du Prater, Vienne: 7000 spectateurs. Arbitre: Biguet (Fr).

● DANEMARK - YOUGOSLAVIE 0-2 (0-0)

Privé de Mondiale pour avoir craché sur un arbitre, Mehmed Bazdarevic savoure une douce revanche.

Invaincu à Copenhague depuis huit ans, date de la dernière venue de ces diables de... Yougoslaves, le Danemark a essuyé un terrible échec.

Idraetspark, Copenha-gue: 39.700 spectateurs.

Arbitre: Midgley (Ang).

Buts: 77e Bazdarevic 0-1.

84e Jarni 0-2.

Danemark: Schmeichel; Olsen, Nielsen, Sivebaek, Heintze; Mølby (72e Elstrup), Bartram, M. Laudrup, Vilfort; B. Laudrup, Povlsen (46e Jensen).

Yougoslavie: Ivkovic; Vu-lic, Spasic, Katanec, Hadzibeg-lic, Jozic; Jarni, Susic, Pancev (11e Boban), Bazdarevic; Vu-jovic (50e Najdoski).

Groupe 5

● LUXEMBOURG - PAYS DE GALLES 0-1 (0-1)

Luxembourg: 7000 spec-tateurs. Arbitre: Ulrich (Tch).

But: 16e Rush 0-1.

Groupe 7

● EIRE - ANGLETERRE 1-1 (0-0)

Au stade Lansdowne Road de Dublin, l'Eire de Jacky Charl-

ton a conservé une invincibilité à domicile qui perdure désormais depuis 23 rencontres en obtenant le nul face à l'Angle-terre.

L'ouverture du score survenait en faveur de l'Angleterre, à la 67e minute, sur un centre de la droite de Dixon manqué par Lineker mais repris de plein fouet, aux 5 m, par David Platt. Entré en jeu à la 61e minute, Tony Cascarino (Aston Villa) obtenait une égalisation méritée douze minutes plus tard, en s'élevant plus haut que deux défenseurs anglais pour marquer de la tête.

Landsdown Road, Du-blin. 46.000 spectateurs.

Arbitre: D'Elia (It).

Buts: 67e Platt 0-1. 79e Cascarino 1-1.

Eire: Bonner; Morris, Staunton, O'Leary, McCarthy; Houghton, Whelan (74e McLoughlin), McGrath, Townsend; Quinn (61e Casca-rino), Aldridge.

Angleterre: Woods; Dixon, Pearce, Adams, Walker; Wright, Cowens, Platt, McMa-hon; Lineker, Beardsley.

● TURQUIE - POLOGNE 0-1 (0-1)

Istanbul. 30.000 specta-teurs.

Arbitre: Spirin (URSS).

But: 36e Kosecki 0-1.

Turquie: Engin; Riza, Ul-ken (67e Mehmet), Bulent, Gokhan; Yusuf, Muhammad (67e Sercan), Unal, Oguz; Tanju, Hami.

Pologne: Wandzik; Ku-bicki, Kaczmarek, Wdowcysky, R. Warzycha; Nawrocki, Tara-siewicz, Prusik, K. Warzycha; Czachowsky (74e Ziober), Ko-secki. (si)

PUBLICITÉ

Stade de la Maladière Dimanche 18 nov. 1990 à 14 h 30 NE XAMAX LAUSANNE Match de championnat Location d'avance: Magasin MP La Chaux-de-Fonds Secréariat du club Transport public gratuit jusqu'au stade pour les membres et détenteurs de billets. 28-000992



David Platt (maillot blanc) ne passe pas entre Stephen Staunton (3) et Mike McCarthy. Ce ne sera que partie remise.

(Reuter)

Où s'arrêtera Gottéron?

Le HC Fribourg Gottéron vient de mater Berne et Lugano et, partant, a gravi un nouvel échelon dans la hiérarchie. Ainsi, les Fribourgeois occupent la troisième place du classement de LNA. Du coup, chacun en est à se demander: où s'arrêtera Gottéron?

► 11

Une bonne mi-temps et puis... Euro 92: Suisse mi-figue mi-raisin à Saint-Marin

● SAINT-MARIN - SUISSE 0-4 (0-3)

Comme on l'espérait, l'équipe nationale suisse a passé le petit obstacle constitué par Saint-Marin. A quelques kilomètres des bords de l'Adriatique, les gars de Stielike ont prouvé qu'ils avaient le pied marin et qu'ils étaient assez bien inspirés en trouvant à quatre reprises le chemin du but. Mais leur seconde mi-temps laborieuse a gâché la bonne impression initiale. On ne fera donc pas trop cas de cette facile victoire. En effet, l'insigne faiblesse de l'adversité ne permet pas de tirer des conclusions péremptoires et triomphalistes.

De notre envoyé spécial
Laurent WIRZ

La Suisse a donc rempli sa mission sans souffrir, sobrement, et avec un certain brio avant la pause. L'équipe a su bien empoigner le match, exerçant une pression constante sur la défense massive (mais fébrile) des Saint-Marinois.

L'objectif avoué - un but marqué très tôt - n'a pas mis long à être atteint. Alain Sutter exploitait avec classe un malentendu entre Bonini et Gobbi à trente mètres du but.

LIMITÉ

Par la suite, les Suisses ont galvaudé quelques balles de manière stupide, cherchant parfois trop la longue passe aveugle. Mais leurs rivaux n'ont jamais été en mesure d'en profiter et de s'organiser.

En effet, Saint-Marin était beaucoup trop limité dans tous les domaines pour pouvoir rivaliser avec les Suisses. Sans exagérer, on peut affirmer que les «Titans» (surnom des joueurs de Saint-Marin!) ont le niveau d'une honnête équipe de première ligue suisse...

EVIDENTE

Dès le second but, amené par Knup et conclu par Chapuisat, les Helvètes ont évolué dans la sérénité. Cela les a même parfois un peu endormis. Leur supériorité technique et tactique était évidente, et ils n'éprouvaient guère le besoin de trop

forcer le rythme pour mettre en difficulté leurs adversaires.

Juste avant le repos, Knup inscrivant joliment le numéro trois. Un but par quart d'heure, la cadence promettait pour la suite...

RELACHEMENT

Malheureusement, la seconde période des hommes de Stielike n'allait pas répondre à l'attente et la production de buts chutait. Sombtant dans la facilité, les Suisses ne parvenaient plus guère à convaincre, malgré quelques rares occasions.

A leur décharge, il faut relever que l'ambiance et le décor faisaient penser à tout sauf à un match international! Et puis, il fallait aussi songer au championnat et éviter les charges parfois brutales des «Titans».

CHASSOT MEILLEUR QUE «KUBI»

Ce n'est qu'en fin de partie que les Confédérés sortaient de leur torpeur, en touchant deux fois du bois (A. Sutter et Chapuisat) et en ajoutant - enfin - un quatrième but grâce à Chassot.

Ce dernier a bien mérité cette récompense, après deux tentatives malheureuses (68e et 79e). «Frédy» s'est montré diablement mieux inspiré et plus dangereux que Turkyilmaz, qui est passé complètement inaperçu, au grand dam de Gigi Radice, l'entraîneur de Bologna, qui déclarait à la pause: «Je ne peux pas juger la performance de Turkyilmaz, car je ne l'ai pas vu.» Les temps



Benedettini est impuissant: «Steph» Chapuisat marque le numéro 2 pour la Suisse. (Keystone)

s'annoncent difficiles pour Kubi.

Ainsi, la Suisse a assuré l'essentiel et n'a jamais été mise en danger, même si la manière a été loin d'être parfaite en deuxième mi-temps. Mais les deux points sont là, assortis de quatre buts.

Certes, avec un peu plus de réussite et de concentration, les joueurs de Stielike auraient pu en mettre le double. Ce sera peut-être pour le match retour... L.W.

Stade Serravalle: 931 spectateurs (1).

Arbitre: M. Kapsos (Chypre).

Buts: 8e A. Sutter 0-1. 27e Chapuisat 0-2. 44e Knup 0-3. 85e Chassot 0-4.

Saint-Marin: Benedettini; Guerra; Montironi, Gobbi, Muccioli (46e Toccaceli); Zanotti, Bonini (46e Matteoni), Ceccoli, Francini; Macina, Pasolini.

Suisse: Walker; Geiger;

Hottiger, Herr; Bickel (60e Piffaretti), A. Sutter, Knup, Hermann; B. Sutter, Turkyilmaz (46e Chassot), Chapuisat.

Notes: Température froide, pelouse un peu grasse. Saint-Marin joue sans Berti (blessé à la main au dernier entraînement). Ulli Stielike suit le match depuis les tribunes. Avertissements à Zanotti (64e, foul) et Montironi (82e, foul). Coups de coin: 4-15 (2-8).



Kubilay Turkyilmaz échappe à Gobbi: une image que l'on n'a pas vue souvent, rapport à la discrétion de l'avant-centre helvétique... (Keystone)

Ce qu'ils ont dit

Ulli Stielike (entraîneur national suisse): «Les seuls dont je suis satisfait sont mes défenseurs. Je veux parler d'Alain Geiger et de Dominique Herr. Je reconnais que l'état précaire du terrain posait des problèmes. Mais, tout de même, en seconde mi-temps, j'aurais aimé que les joueurs montrent un certain plaisir à leur tâche.

«J'ai sorti Turkyilmaz, parce qu'il n'était pas bon. Même chose pour Bickel, que j'aurais déjà voulu remplacer à la pause, mais, par mesure de prudence, j'ai attendu. L'introduction de Piffaretti a été positive.

«Quant à Saint-Marin, heureusement que nous ne les rencontrons que deux fois! Parce que c'est la négation du football. Ils ne songent qu'à ne pas prendre de but. J'espère que

cette mentalité, ils la conserveront contre les autres adversaires du groupe.

«De l'arbitre enfin, je dirai ceci: il est heureux que le Togo n'appartienne pas à l'UEFA, car nous aurions certainement eu droit à un arbitre togolais.»

Georgio Leoni (entraîneur Saint-Marin): «Il est dommage que nous ayons encaissé un but stupide d'entrée. Cela a un petit peu effrité notre confiance. En seconde mi-temps, nous avons montré nos ressources physiques. J'étais très satisfait d'un garçon comme Montironi qui a neutralisé le plus dangereux des Suisses, c'est-à-dire Chapuisat.

«Je crois que nous sommes capables d'une performance encore meilleure et notre but dans ce groupe est de prouver que notre présence sur le plan international n'est pas dépla-

cée. J'ai vu une très bonne équipe suisse. Ses chances de qualification m'apparaissent sérieuses.»

Alain Geiger: «C'était un match de toute façon difficile à mener. Contre un adversaire qui ne songeait qu'à défendre, nous pouvons tout de même être satisfaits de la tournure des événements. Heureusement que nous avons eu une approche positive de ce match, ce qui nous a permis de l'aborder de façon très concentrée. Et ainsi de marquer assez rapidement, ce qui nous a évité, ainsi, de sacrés problèmes.»

Karl Engel (qui coachait à la place de Stielike): «Peut-être aurions-nous dû jouer plus par les ailes. Et chaque fois qu'il y a eu une véritable accélération, nous avons créé le danger. Malheureusement, nous sommes trop souvent tombés au rythme de notre adversaire.»

En coulisses

PRÉSENCE MASSIVE

La venue de la Suisse a forcé les autorités de Saint-Marin à sérieusement renforcer la sécurité. Ainsi, les forces présentes à la douane avaient triplé par rapport au jour précédent. Il y avait trois douaniers au lieu d'un seul...

VEDETTE AU CHÔMAGE

Parmi les joueurs de Saint-Marin, Marco Macina présente une sacrée particularité. Depuis deux ans, il se trouve au chômage. Et ceci à la suite d'une sale blessure au genou qui l'a forcé à quitter le foot professionnel.

PREMIÈRE POUR BONINI

Ancien porteur d'eau de Platini à la Juventus, Massimo Bonini (31 ans) est le seul joueur de Saint-Marin à être professionnel. Hier contre la Suisse, Bonini fêtait paradoxalement sa première sélection. Auparavant, les intérêts de ses clubs avaient toujours pris le dessus sur l'équipe nationale. L.W.

FINI LA PARLOTTE

Si sa suspension pour les deux prochains matches du championnat d'Europe de l'équipe de Suisse est confirmée (recours a été déposé par l'ASF), le coach national Ulli Stielike pourrait ne plus avoir le droit d'utiliser le walkie-talkie auquel il a eu recours, hier mercredi à Saint-Marin, pour donner ses ordres à son assistant Karl Engel.

Rene Eberle, porte-parole de la commission de contrôle et de discipline de l'UEFA, a en effet déclaré que l'Union européenne envisageait d'interdire à l'avenir ce procédé, «l'utilisation d'une telle technologie visant à contourner une sanction prononcée pour méconduite».

Le point

Groupe 2

DÉJÀ JOUÉ

Suisse - Bulgarie	2-0 (1-0)
Ecosse - Roumanie	2-1 (1-1)
Ecosse - Suisse	2-1 (1-0)
Roumanie - Bulgarie	0-3 (0-1)
St-Marin - Suisse	0-4 (0-3)
Bulgarie - Ecosse	1-1 (0-1)

À JOUER

5.12.90	Roumanie - Saint-Marin
27.3.91	Ecosse - Bulgarie
	Saint-Marin - Roumanie

3.4.91
Suisse - Roumanie

1. 5.91
Bulgarie - Suisse
Saint-Marin - Ecosse

22. 5.91
Saint-Marin - Bulgarie

5.6.91
Suisse - Saint-Marin

11. 9.91
Suisse - Ecosse

16.10.91
Bulgarie - Saint-Marin
Roumanie - Ecosse

13.11.91
Roumanie - Suisse
Ecosse - Saint-Marin

20.11.91
Bulgarie - Roumanie

CLASSEMENT

	J	N	P	Buts	Pt
1. Ecosse	3	2	1	0	5-3
2. Suisse	3	2	0	1	7-2
3. Bulgarie	3	1	1	1	4-3
4. St-Marin	1	0	1	0	0-4
5. Roumanie	2	0	0	2	1-5

La Chaux-de-Fonds	Du «H» à l'«héro»	18
Le Locle	Don prestigieux	19
Neuchâtel	Le grand pardon	20
Jura bernois	Un maire reconnaissant	23
Jura	Rabais illégaux?	25

Camping au Château

Difficultés de logement: les étudiants manifestent

A défaut de logements, c'est dans la cour du Château de Neuchâtel et sous une pluie battante que les étudiants ont choisi de planter tentes et foyer... pour quelques heures seulement, histoire d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les difficultés de logement qu'ils rencontrent. Une manifestation qui entre dans le cadre d'une semaine d'actions d'envergure nationale.

Si à Neuchâtel il existe bien une régie estudiantine, la FENLOG, ce ne sont que trois appartements que celle-ci peut mettre à disposition. «Il faudrait au moins 150 nouvelles chambres pour couvrir les besoins des étudiants et éviter que ne s'instaure un numerus clausus par le logement comme c'est déjà le cas à Genève», explique Roland Lüscher, président de la Fédération neuchâteloise des étudiants (FEN) qui lance un appel pour que les propriétaires participent à la régie estudiantine.

Pétition à l'appui qui sera remise demain, les étudiants neuchâtelois demandent aux autorités cantonales de débloquer des crédits pour permettre la construction de ces 150 nouvelles chambres d'ici à 95 et pour qu'un service du logement d'étu-

dants employant une personne à mi-temps, indépendant de la Cité universitaire, soit créé. L'espace de quelques minutes et d'un verre autour du feu de camp, les conseillers d'Etat Michel von Wyss et Francis Matthey ont prêté une oreille attentive aux revendications estudiantines.

ARGUMENT DE POIDS

Au plan national, la semaine d'actions organisée par l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) s'achèvera par la remise lundi d'une pétition aux autorités fédérales demandant notamment à ces dernières de débloquer des fonds pour arriver à ce que le 10% des étudiants puissent être logés dans des institutions publiques. Autre revendication: de nouvelles dispositions légales dans le cadre de la Loi sur l'aide aux universités (LAU) pour permettre un subventionnement des coopératives et fondations s'occupant du logement d'étudiants. Et pour permettre à Flavio Cotti de tenir ce pari, des briques lui seront envoyées de toute la Suisse. On en espère une tonne et demie sous la Coupole pour la fin de la semaine. Un argument de poids... (cp)



La cour du Château s'est transformée en camping l'espace de quelques heures.

(Comtesse)

Travailler moins pour enseigner mieux

Journée syndicale des enseignants

Pour cette journée automnale et syndicale, les enseignants neuchâtelois ont développé des thèmes communs, tous syndicats confondus. La réduction, et par là l'harmonisation, des indices-horaires a été revendiquée dans une profession où le temps de travail n'a pas diminué depuis 1951. Mais aussi l'Europe, les devoirs à domicile, la faculté de changement de l'école ont animé les discussions ou conférences. En finalité, un souci des enseignants de remplir au mieux leur tâche dans un monde en évolution galopante.

Les syndicats SNESSP (Syndicat neuchâtelois des enseignants secondaires, supérieurs et professionnels) et SNEPP (Syndicat neuchâtelois des enseignants primaires et préprofessionnels) tenaient leurs assises à La Chaux-de-Fonds; le SAE/SNP (Syndicat autonome d'enseignants/Société pédagogique neuchâteloise) siégeait aux Geneveys-sur-Coffrane; avec une participation de plus de 400 membres à La Chaux-de-Fonds et 150 membres au Val-de-Ruz, ils ont rallié la moitié de leurs effectifs respectifs. Une mobilisation large qui reflète la préoccupation des enseignants face au devenir de leur profession et au contexte dans lequel ils la pratiquent. Les débats tenus sur les indices-horaires en témoignent, dépassant le cadre revendicateur d'une simple réduction de travail. Il fut encore question de revalorisation des traitements, d'obtention de congés sabbatiques, des charges supplémentaires-provoquées par les recyclages non indemnisés et le perfectionnement.

Les orateurs ou thèmes choisis lors de cette journée ont approfondi ces voies de réflexion.

I.B.

● Lire en pages 17 et 21

Une «liste rouge» très noire

Les poissons ne sont plus si heureux

La Suisse comptait 65 espèces de poissons. Sept ont disparu, quatre sont menacées d'extinction, six fortement menacées et huit menacées... Une noire liste rouge qui touche aussi notre canton, et pèsera sur les barrages projetés le long du Doubs.

Fin de l'année ou début 1991 paraîtra un atlas de distribution des poissons et cyclostomes (poissons primitifs, sans mâchoire articulée) de Suisse. Mais déjà, Jean-Carlo Pedrolì, Blaise Zaugg et Arthur Kirchhofer ont publié dans la collection Documenta Faunistica Helvetiae une liste rouge. Un bilan, qui présente les dangers encourus par

les diverses espèces de poissons de Suisse.

Les deux publications s'appuient sur une banque de données informatisées, stockées au Centre suisse de cartographie de la faune. Elle sera mise à jour régulièrement. Elle a été réalisée grâce aux cantons qui ont mis à disposition quelque 300 professionnels pour fournir les informations. Le Fonds national suisse de la recherche scientifique, l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, la Ligue suisse pour la protection de la nature, le Fonds mondial pour la nature (WWF) ont assuré les liquidités néces-

saires. L'étude a débuté en 1984 et coûté un demi-million.

Par rapport à la tendance actuelle au recensement des espèces - faune et flore - les poissons présentent un domaine privilégié. La pêche électrique permet d'obtenir des données exhaustives et de toucher toutes les espèces en un lieu choisi. La Suisse a été quadrillée, et un recensement systématique effectué sur 3000 sites. Une comparaison sera aisée dans dix ou vingt ans... La Suisse compte 65 espèces de poissons et cyclostomes. Treize ont été introduites - par les Romains notamment - d'Amérique du Nord et d'Asie. Seules les 52 espèces in-

digènes ont droit à la protection de la Confédération dans le cadre des diverses conventions internationales qu'elle a ratifiées - dont la célèbre Convention de Berne.

UN SIÈCLE PLUS TARD

Pour les poissons, le concept de rareté d'une espèce et l'évolution des cheptels se réfèrent à l'état existant au siècle dernier. Les différents degrés de menace ont été établis sur la base des catégories définies par l'Union internationale de conservation de la nature (siège à Gland), en accord avec d'autres listes rouges de la faune suisse.

Dans la catégorie «éteint», figurent des poissons présents en Suisse au siècle dernier, ayant disparu avec certitude pendant les 20 à 50 dernières années ou des poissons migrateurs n'ayant plus été observés durant ce laps de temps.

Parmi les six espèces disparues, le saumon atlantique, remontait via l'Aar jusqu'en amont de Brienz, par chez nous...

LE DOUBS À PROTÉGER

Sur quatre espèces menacées d'extinction, deux vivent dans le Doubs: la sofie et l'apron (dix à vingt individus seulement). «La Confédération se doit d'appliquer encore plus sévèrement que les cantons les directives de la Convention qu'elle a ratifiées. On ne trouve l'apron que dans quelques rares rivières du sud de la France et au Clos-du-Doubs. Sa présence dans une rivière internationale - constituera un élément déterminant pour interdire la construction de barrages le long du Doubs. Dans sa partie suisse en tout cas», estime le biologiste Jean-Carlo Pedrolì.

AO

REGARD

Nous nageons, ils se noient

La truite du lac figure parmi les six espèces de poissons de la catégorie «fortement menacée». Elle ne doit sa présence dans les rivières et surtout les assiettes qu'aux efforts de repeuplement.

Durant de nombreuses années, seuls les poissons gastronomiquement - et donc économiquement - intéressants ont été pris en considération. La politique a été au repeuplement intensif, conduit par les pêcheurs, pour les pêcheurs. Une saine préoccupation, mais largement insuffisante. Elle a permis de manger des truites, mais elle n'a pas rendu son habitat à une espèce menacée. En effet, si la bouée - le repeuplement -

n'est plus lancée, la truite se noie... D'autres espèces suivent... Parce que notre patrimoine hydrogéologique souffre de méconnaissances. Parce que l'eau constitue un trésor via utilisation. Que ce soit pour ses propriétés énergétiques et thermiques, ses capacités de lavage... L'eau a longtemps été considérée comme un élément et non comme un biotope. On a occulté ses fonctions vitales pour multitude d'espèces autres que l'homme. Aujourd'hui, il s'agit de repenser les rivières en termes naturels. Berges, frayères, débit vital... De gérer ce patrimoine en considérant que sa fonction n'est pas uniquement économique. De conduire les repeuplements eu égard aux espèces non comestibles.

Anouk ORTLIEB



Le vairon, une espèce de plus en plus menacée.

(Grezet)

Après le refus de la décentralisation, un débat d'idées s'impose.

HAUTE-REGION

Sans idées nouvelles, l'avenir de notre région va s'écrire au passé simple.

Apportez chacun une idée! Ensemble, on en trouvera de nouvelles.

Rendez-vous **vendredi 16 novembre 20h30** Hôtel **Fédéral** Col-des-Roches

cinémas

CINEMA • Tél 23 13 79

EDEN **DÈS CE SOIR** PREMIÈRE 12 ans

PROMOTION CANAPE

Le harcèlement sexuel existe! nous l'avons rencontré...

TOUS LES SOIRS à 21 h

Samedi dimanche matinées à 14 h 30 et 16 h 30

28-012091

TOUS LES JOURS à 18 h 15

BRAZIL

Première réédition du film délirant de TERRY GILLIAM C'est génial!

2e SEMAINE

abc Jeudi 15, vendredi 16, samedi 17 novembre à 20 h 30
Dimanche 18 novembre à 17 h 30

Tél. 039/23 72 22

MONOLOGUES Spectacle mis en scène par DOMINIQUE BOURQUIN

Textes de ECHENOZ, PINGET, CORTAZAR

Interprètes: Isabelle MEYER, Daniel HIRSCHI, André GATTONI

28-012236



INTERRUPTION de nos activités du 19 nov. au 19 déc. pour cause de transformations

Location de voitures et d'utilitaires **Hertz** No 1

Garage Gogniat
15, rue de la Charrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
039/28 52 28

Nouveau: Tarif économique - tout compris.
Réservations: 24 heures à l'avance.

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures

44-003430

Publicité intensive - Publicité par annonces.

Le sang, c'est la vie.

Donnez de votre sang Sauvez des vies

avis officiels

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

VOTATION CANTONALE des 1er et 2 décembre 1990

Votation cantonale sur:

- la loi du 8 octobre 1990 portant révision de la loi sur l'assurance maladie obligatoire pour la couverture des frais médicaux et pharmaceutiques;
- la loi du 8 octobre 1990 portant révision de la loi sur l'assurance maladie des personnes âgées;
- la loi du 10 octobre 1990 modifiant la loi sur la promotion de l'économie cantonale;
- le décret du 10 octobre 1990 portant octroi d'un crédit de 9515 000 francs pour la rénovation et l'aménagement du bâtiment sis à l'avenue Léopold-Robert 34, à La Chaux-de-Fonds, destiné au Conservatoire de Musique de La Chaux-de-Fonds/Le Locle.

Sont électeurs Les Suisses et les Suissesses, âgés de 18 ans révolus et domiciliés dans le canton.

Locaux de vote
CENTRE: Halle aux Enchères, rue Jaquet-Droz 23
FORGES: Collège des Forges, avenue des Forges 16
CHARRIÈRE: Collège de la Charrière, rue de la Charrière 36

Heures du scrutin
Samedi 1er décembre de 9 à 18 heures
Dimanche 2 décembre de 9 à 12 heures

Vote par correspondance
Peuvent voter par correspondance, dès le 12 novembre 1990, les électeurs absents de la commune; malades ou handicapés; que des raisons impérieuses empêchent de se rendre aux urnes. La demande doit être faite au bureau de la Police des habitants au moins dix jours avant le scrutin, soit jusqu'au 22 novembre 1990. L'enveloppe de vote doit être remise dans un bureau de poste suisse.

Vote anticipé
Les électeurs et électrices peuvent voter par anticipation du lundi 26 novembre au vendredi 30 novembre 1990:

- bureau de la Police des habitants, Serre 23, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures, le vendredi jusqu'à 17 heures;
- en dehors de ces heures, UNIQUEMENT au poste de police, place de l'Hôtel-de-Ville 1.

Se présenter avec la carte civique ou pièce d'identité valable.

Vote des malades
Les électeurs et électrices âgés, malades ou handicapés - qui désirent que leur vote soit recueilli à domicile - doivent en faire la demande au bureau de la Police des habitants, ☎ 039/276 111, jusqu'au vendredi 30 novembre à 17 heures et dès l'ouverture du scrutin au bureau électoral: Halle aux Enchères ☎ 039/23 62 83 Collège des Forges ☎ 039/26 77 57 Collège de la Charrière ☎ 039/28 67 80 Police des habitants

28-012406

festival PRIX-BAS

Articles de marque à prix bas

Knorr Sauce de rôti liée tube 150 g 2.90	Noisettes moulues 200 g 1.80	Radion 5 kg 17.50 + 1/2 kg GRATUIT
Gerber Fondue 4 portions 800 g 9.45 avec bon 7.95	Amandes moulues 200 g 1.80	BUSI avec boeuf 100 g -0.75
ovomaltine 500 g 6.20	BON valeur fr. 1.50	Matzinger Friskies 800 g 3.20
Chocoly 2 x 250 g 4.95	Roco Ravioli à la sauce tomate 1/1, 850 g 3.60	mentadent 2.50
SUPER ACTION Corona Gold Café en grains 250 g en sachet à valve FRAÎCHEUR garantie! 2.95	Quanto 4 litres 6.90 avec bon 5.40	BON valeur fr. 1.50
REGINA Miel Guatemala 500 g 2.95	Offres spéciales sans concurrence	
FENDANT Crétacé 1 litre 6.90 + dép.	1 paquet Taggenburger Gaufrettes à la vanille 150 g GRATUIT	
REGINA Petits pois avec carottes moyens 1/1, 850 g ég. 540 g 2.30	famila mon amigo	

à deux pas de chez vous!

130 147119

L'adoption

Conférence à l'Ecole des parents

Question complexe que celle de l'adoption. L'Ecole des parents peut être félicitée d'avoir songé à l'aborder. Mais par quel bout faut-il saisir un sujet si sensible? M. Roger Gerber, assistant social à l'Office cantonal des mineurs, a fait une tentative. Un peu décevante.

L'histoire pour commencer; l'adoption se développe à la charnière des XIX et XXe siècles et assume essentiellement la fonction de transmettre un héritage ou de combler la frustration de parents stériles. Puis la guerre a changé notablement ce concept, le marché de l'adoption a pris forme. Dans les années cinquante, devant le développement en marche, l'adoption a été incluse dans les révisions des lois européennes. Le bien de l'enfant est devenu la préoccupation première. Et en 1972, la convention européenne entrainée en vigueur, reflétant le droit suisse.

Mais en dehors des lois et conventions, l'adoption est à considérer comme fait humain. L'avancement des sciences humaines a permis d'en analyser les composantes. M. Roger Gerber insiste ainsi sur la cassure qui en fait l'origine, comme le doute de la mère durant la grossesse, la première séparation à la naissance, puis la séparation définitive lors de l'adoption. Cela pour l'exemple d'enfants suisses, rares. Aujourd'hui l'adoption internationale est la plus fréquente. Le processus est différent mais la coupure des liens existe bel et bien.

Quand l'enfant arrive, le couple va devenir parents; important dès lors que les relations s'établissent bien, avec une frontière inter-génération, avec l'établissement de règles de famille, sinon c'est le chaos.

Et il y a enquête! Une intrusion dans la vie d'un couple qui a peut-être déjà un bagage de souffrances. Une seule adoption a été refusée dans le canton. Mais, conclut l'orateur, des questions importantes restent posées à notre société par l'adoption qui est un droit dont les citoyens usent. Le processus décrit ne paraît pas éclairer beaucoup les vrais problèmes posés. (ib)

Précision

Le premier alinéa de l'Opinion parue dans notre édition d'avant-hier lundi («Les patates de Tell») précisait: «Agriculteur, ce député au Grand Conseil neuchâtelois exploite aujourd'hui le domaine avec son fils. Il lui a laissé la ferme et se fait construire une maison subventionnée». Ce paragraphe ne concerne en rien le député libéral-ppn Jean-Gustave Béguin, de La Sagne. (imp)

BRAVO À

Isabelle Hofer...

... de La Chaux-de-Fonds, qui vient d'obtenir son diplôme de téléopératrice à Berne. (Imp)

NAISSANCE

ANNE et CHRISTOPHE sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit frère

JULIEN

Hideo, Charles

le 13 novembre 1990

Clinique LANIXA S.A.

Francine et Toshinobu NAKAMURA - VOISARD 2326 Biaufond

Indices-horaires: diminution demandée

Affluence à la Journée syndicale des enseignants

Les enseignants, particulièrement ceux du degré secondaire inférieur et professionnel, demandent un allègement de leurs horaires. Parce que les conditions de travail ont nettement changé et que les indices-horaires sont encore pareils à ceux des années cinquante. Finalité visée: pouvoir assurer la qualité de l'enseignement. La conférence qui suit, exposé remarquable et pertinent de M. Philippe Perrenoud, allait dans ce sens. Le fond de l'air est à de nobles aspirations. Rassurant.

Les enseignants neuchâtelois réunis au sein du SNESSP (Syndicat neuchâtelois de l'enseignement secondaire, supérieur et professionnel) et du SNEPP (Syndicat neuchâtelois de l'enseignement primaire et préprofessionnel), toutes sections faisant partie du SSP (Syndicat des services publics) tenaient hier à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds leur journée syndicale automnale. Y participait M. Willy Pouly, secrétaire fédératif romand, qui dit le souci du secrétariat devant le renchérissement général actuel et le retard de quelques points de l'indexation.

Il annonça encore le soutien du SSP à la grève générale des femmes, prévue pour le 14 juin 1991, 10e année de l'égalité des droits; une action destinée à souligner que peu de choses ont été faites dans ce sens.

L'assemblée présidée par Mme Michèle Vuillemin-Borel, du SNESSP et M. André Babey, du SNEPP a entamé son ordre du jour, se plongeant d'emblée dans les préoccupations pédagogiques. Les modifications de ces dernières années, en particulier l'introduction de l'année d'orientation et l'évolution des méthodes d'enseignement, entre autres, demandent un perfectionnement accru des enseignants.

REVOIR LES INDICES

Dans la foulée, la question se pose. Quel est aujourd'hui le statut de l'enseignant? Il - et elle - accomplit le même horaire qu'en 1951, variant de 23 à 30 périodes selon les niveaux alors que les contraintes et les objectifs sont bien différents. «Il faut revoir les indices à tous les niveaux, argue la présidente, en particulier dans le secondaire inférieur et préprofessionnel, et dans les écoles techniques.»

Dans leur argumentation face au DIP et au Conseil d'Etat, les enseignants signalent que le temps de travail a été réduit à 41 heures hebdomadaires dans la fonction publique. A l'école, incluant le temps admis pour la préparation, la semaine atteint toujours 45 voire 48 heures hebdomadaires, auxquelles il faut ajouter jusqu'à trois heures de recyclages et de nombreuses ac-



Avec plus de 400 participants, la journée syndicale a connu une belle affluence. (Photo Henry)

tivités parascolaires, semaines d'études, échanges scolaires, réunions de parents, contacts institutionnels ou privés, conseils de classes, etc... Le recyclage grève encore le temps libre, placé trop souvent le mercredi après-midi.

C'est un dossier bien épais que les comités des syndicats ont rassemblé par leurs contacts avec le DIP et le Conseil d'Etat. Aux dernières nouvelles, la réduction horaire d'une heure dans le secteur secondaire inférieur demandée pour l'année 91-92 n'est pas acceptée. Un calendrier est établi jusqu'en 94-95 et

entraînera de nouvelles dépenses salariales que le DIP ne peut envisager.

L'appel général lancé par l'Etat pour la compression des budgets n'a pas épargné l'instruction publique. Les enseignants du bas du canton sont convoqués à cet effet et craignent la suppression de classes, l'augmentation des effectifs, voire le rétrécissement du recyclage.

Dans un souci général d'harmonisation, des anomalies choquantes sont relevées dans les salaires, liés aux formations et non aux fonctions.

Les enseignants ont encore voté une résolution demandant au Conseil fédéral et aux autorités cantonales de ratifier la Convention internationale du droit des enfants.

L'ECOLE, AVENIR DE LA SOCIÉTÉ?

Enfant du pays et heureux d'y revenir à cette occasion, M. Philippe Perrenoud, directeur adjoint du Service de la recherche sociologique et chargé de cours à l'Université de Genève, a développé brillamment un thème choisi: «L'école doit-elle suivre ou anticiper les changements de société?» L'interrogation se pose face à un avenir des plus flous. Payés pour enseigner, les enseignants doivent-ils se limiter à cela? Dans le tableau brossé par l'orateur, s'est dessinée une école différente, où l'on apprendrait surtout à vivre ensemble, à dialoguer avec l'autre, à établir un contrat social; où l'on acquerrait de vraies compétences et pas seulement un savoir. Naitrait peut-être alors l'équilibre nécessaire entre l'individuel et le collectif.

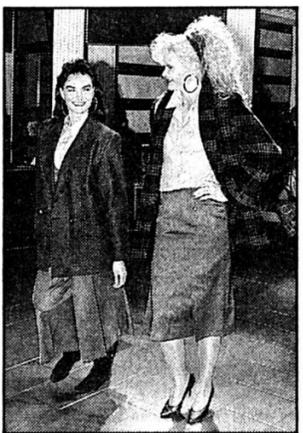
Les enseignants ont rejoint leurs classes après avoir encore reçu une information sur l'initiative du pss et de l'uss sur l'AVS et un petit tour de chant de Roger Cunéo. C'était l'école autrement. I.B.

Vague de rouge

Pour elle et lui, défilé au «César's»

Classmode et vêtements Esco, se sont associés le temps d'un défilé, hier soir au «César's». Et le lieu sert bien la cause.

Difficile de fixer son choix entre l'adorable petite robe de lainage rouge et le tailleur style Chanel, dont la jupe portefeuille ajoute



Comme le nom l'indique: classique et mode. (Henry)

au charme. Se profilent des vestes, des manteaux longs, indispensables aux hivers jurassiens. Eclatantes les blouses, soyeuses, coupées dans des tissus unis, à fleurs, ou à dessins cachemire. Juste ce qu'il faut d'audace ou de touche personnelle, pièces uniques souvent, la collection Classmode a de la classe. Adaptée aux divers types, aux brunes comme aux blondes, elle sied à la femme élégante et discrète.

Complets vestons, trench coats, blousons, la mode chez Esco permet à l'homme «dans l'vent» d'affronter, sûr de lui, ses rendez-vous d'affaires. Les soirées au théâtre, Esco y a pensé, ensembles, chemiserie adéquats.

L'homme sportif, apprécier le «tombé» de la veste décontractée, le pull de fine laine, indispensable au voyageur.

Très vivante la façon de déambuler des mannequins. Par deux, seul, à trois, c'était une vraie chorégraphie.

DdC

Au Tribunal de police

Lors de l'audience du 19 octobre, le Tribunal de police, présidé par M. Daniel Jeanneret, assisté de Mme Christine Amezdroz, greffière, a rendu trois jugements et reporté une lecture de jugement.

Pour infraction LFStup et vol d'usage, H.-P. S. a été condamné par défaut à 6 jours d'arrêts et 340 fr de frais. Pour vol, F. P. a écopé de 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et 80 fr de frais. Pour vol également, C. A. a été condamnée à 4 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans et 170 fr de frais.

Lors de l'audience du 26 octobre, le Tribunal de police, présidé par M. Daniel Jeanneret, assisté de Mme Christine Amezdroz, greffière, a rendu un jugement, renvoyé deux causes pour preuves, reporté la lecture de deux jugements et donné lecture d'un jugement.

Prévenu de lésions corporelles simples, voies de fait, dommages à la propriété, menaces et infraction LCEP, T. G. a été acquitté, mais devra payer 130 fr de frais. Prévenus d'infraction LCR, M. F. a écopé de 20 fr d'amende et 60 fr de frais alors que C. M. a été condamné par défaut à 20 fr d'amende et 60 fr de frais.

Lors de l'audience du 31 octobre, présidée par MM. Claude Bourquin et Frédy Boand, assistés de Mlle Pascale Tièche, greffière, le Tribunal de police a rendu trois jugements, classé deux affaires, reporté la lecture de quatre jugements et renvoyé deux causes pour preuves.

Pour ivresse au volant et infraction LCR-OCR, T. W. a été condamné à 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, 100 fr d'amende et 430 fr de frais. Pour vol, J. H. a écopé de 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et 130 fr de frais.

Pour infraction LCR-OCR-OCE-OAC et insoumission à une décision de l'autorité, R. R. a été condamné à 8 jours d'arrêts, 120 fr d'amende et 50 fr de frais.

Lors de la même audience, le président du Tribunal a donné lecture de trois jugements. M. W. a écopé de 120 fr d'amende et 100 fr de frais pour infraction LCR-OCR. Pour recel et infraction LFStup, G. C. a été condamné à 30 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et 100 fr de frais. Une infraction LCR-OCR vaut à C. R. 150 fr d'amende et 100 fr de frais. (Imp)

Auto contre car

Mardi à 16 h, une voiture conduite par Mme J. L. de la ville circulait rue de la Pâquerette. A l'intersection avec la rue de la Charrière, elle a percuté un autocar des TC, à l'arrêt, conduit par M. C. J., de la ville. N'ayant pas remarqué le choc, il a poursuivi sa route. Mme J. L. n'a pas annoncé cet accident. A 16 h 30, M. C. J. a remarqué les dégâts sur l'autocar et a annoncé le cas à la police cantonale. Des recherches ont permis de retrouver la voiture en cause. Dégâts.

Feu dans une cuisine

Hier à 4 h 10, les premiers secours sont intervenus rue de la Serre 45, dans la cuisine du Restaurant L'Elite, pour une machine à laver la vaisselle en feu. Un groupe de porteurs d'appareils respiratoires a été engagé. L'évacuation de l'eau s'écoulant de la machine fut faite au moyen d'un aspirateur. La machine est hors d'usage et l'établissement public a été endommagé par la fumée.

ÉTAT CIVIL

Décès
Malcotti Willy Freddy, époux de Malcotti née Cavin Murielle Jacqueline.

avis urgents

Lermite

Collectionneur attention!
Un très important tableau du grand Maître des Bayards est à vendre. Visible:
Galerie Sonia Wirth-Genzoni
132, avenue L.-Robert
Tél. 039/268225 / 230077
28-032368

Société Dante Alighieri
Ce soir à 20 h 15
aula de la Faculté
des lettres
Espace Louis-Agassiz
(Jeunes Rives)
Neuchâtel

Mario Botta

révélera en exclusivité aux Neuchâtelois ses projets récents et répondra à nos questions. En français, avec diapos - Entrée libre.
28-030370

SOCIÉTÉS LOCALES

Amicale CB du Doubs. - Ve 16, 20 h 15, assemblée d'automne, Brasserie de la Petite Poste (av. L.-Robert 30a). Rapport sur passeport vacances et préparation fête de Noël. (Rens. PO Box 899. 2301 La Chaux-de-Fonds et ☎ 039/28 25 50).

Chœur mixte des paroisses réformées. - Ma 20, 19 h 45, répétition à l'aula de l'ancien Gymnase, étude pour le concert des Rameaux.

Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. Groupe vétérans. - me 5 déc., dès 12 h, repas de Noël à l'Hôtel de La Corbatière. Inscriptions Jean Rysler, République 23, ☎ 039/23 07 61.

Club cynologique La Chaux-de-Fonds et Environs (UCS). - Entraînement sa 17, à La Corbatière; 13 h 30, pour les classes A, DI, DI¹; 14 h 30, pour les classes junior et débutants. Rens.: ☎ 038/24 70 22.

Club des loisirs (groupe promenade). - Ve 15, Le Creux-des-Biches - Le Peu-Péquignot ou Le Noirmont. Rendez-vous à la gare à 13 h 30.

La Jurassienne, section FMU. - Sa 17, balisage de la piste du Valanvron. Rendez-vous 8 h 30, collège du Valanvron. Gymnastique: jun. et sen., me 18 h à 20 h, Centre Numa-Droz. Vét., lu 18 h 15 à 19 h 30, collège des Gentianes.

Radio-amateurs. - USKA section des Montagnes neuchâteloises: Rencontre mensuelle, 3e ve du mois, 20 h, «Chez Gianni», au café du Grand-Pont. La Chaux-de-Fonds. QSO de section, le je précédent à 19 h, 145,550 MHz (S22) en FM. Adresse de section B.P. 58, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ve, exceptionnellement, pas de rencontre ainsi qu'en décembre. Inscriptions avant le 14 pour la rencontre franco-suisse, le 23

nov., à Luisans (F) RDV, 18 h, devant la gare de La Chaux-de-Fonds. ☎ 038/57 18 87 HB9DCK.

(SEC). Société d'éducation cynologique - Sa 13-14 h, entraînement des moniteurs. Dès 14 h, entraînement chez «Idéfix» (tous les moniteurs) respons. Izquierdo Martin. Me, entraînement + Agility Dog, 19 h, (Chez Idéfix), (A.-M. Murrmann), à La Combe-à-l'Ours (derrière la halle d'expertise des automobiles). Renseignements: ☎ 039 26 49 18.

Société Timbrophilia. - Ce soir, 20 h 30, réunion habituelle au 1er étage de La Channe Valaisanne.

Union chorale. - Sa 17, match au loto à 20 h précises au Capitoul-Club. Les membres sont convoqués à 19 h 30 au plus tard. Répétition au local, Progrès 23, ma 20 h.

CELA VA SE PASSER

Georges Chelon au Gymnase

C'est à une excellente soirée de chanson française (la seule programmée pour le moment à La Chaux-de-Fonds) qu'est convié le public de la région. Georges Chelon sera à l'aula du Gymnase samedi 17 novembre à 20 h 30.

Georges Chelon, c'est bien sûr «Le père prodigue» et «Morte saison», mais c'est aussi «L'enfant du Liban» et «Chercheurs d'eau». Un artiste qui a su rester dans la tradition poétique de la chanson française et en même temps s'inspirer de l'actualité. Un récital exceptionnel de qualité. (dn)

Fillette aux pieds nus

Vols de souliers à la piscine des Arêtes

On ne vole pas que dans les grandes surfaces. Dernière victime signalée: la piscine des Arêtes. Depuis une année environ, plusieurs paires de souliers ont disparu. Au grand dam des propriétaires.

C'est une mère de famille qui nous a mis la puce à l'oreille. A la fin du mois dernier, elle nous écrivait une lettre intitulée «Histoire d'une fillette aux pieds nus». L'auteur s'adressait en fait au père ou à la mère qui un jour d'octobre était sorti de la piscine des Arêtes en emportant les chaussures blanches de la plus jeune de ses trois filles, laissées sur les rayons ouverts prévus à cet effet. «C'est habituer très tôt au vol et à la petite délinquance votre enfant qui portera ces chaussures», écrivait-elle fâchée.

Dans le cas particulier, heureusement, les chaussures n'avaient pas été volées, mais seulement déplacées, sans doute par un plaisantin. Elles ont été

recupérées quelques jours plus tard, nous a-t-on appris hier lorsque nous cherchions quelques renseignements supplémentaires. Il n'en demeure pas moins, comme l'écrivait encore



Le casier à chaussures des Arêtes: des voleurs y puisent parfois. (Henry)

cette mère de famille, que ce jour-là c'était la troisième paire de souliers qui disparaissait et que les autres avaient bel et bien été volées.

Le responsable de la piscine, M. Frédy Feuz, confirme que des souliers disparaissent de temps à autre, mais de plus en plus souvent. «Surtout avant l'hiver, lorsqu'il est temps de changer de chaussures», dit-il. En tous les cas, pour la victime, il n'y a rien de plus embêtant que de se retrouver en chaussettes à la sortie... Mais il y a pire: une femme dont on avait forcé le casier s'est retrouvée vêtue d'un simple peignoir, prêt par le gardien! Curieusement, le vol de chaussures n'a pas l'air d'affecter les autres centres sportifs.

Pour ceux qui craignent la mésaventure, un seul conseil: prenez vos souliers à la main et laissez-les dans les casiers plutôt que sur les rayons de l'entrée... (rn)

Il attendait du «H» on lui livre de l'héroïne!

Trois sujets au Correctionnel: 24 mois ferme pour un récidiviste

Ils sont trois face à la Cour, prévenus, à des titres différents, d'infractions à la loi sur les stupéfiants. M. H. a-t-il joué le rôle d'intermédiaire dans le trafic de drogue dure qu'écoulait E. V., tandis que C. C. sous médicaments «et je vous demande d'en tenir compte», suggère-t-il à la cour, a mis en contact fournisseurs et revendeur.

Analyse brève de ce qui est reproché à ces messieurs. Un jour débarquent d'outre-mer deux individus, «bien mis, qu'on les aurait pris pour des professeurs», dans l'établissement tenu par M. H. Ils prétendent rechercher un troisième larron qui leur donnera l'argent dont ils ont besoin pour rentrer chez eux. Comme on ne retrouve pas le troisième homme, M. H. prête l'argent. Il s'avère ensuite que les deux étrangers ont «quelque chose» à vendre. «Allez voir chez les camés!» lance M. H.

Aux yeux du ministère public, un certain nombre d'indices prouvent que M. H. a bel et bien joué un rôle d'intermédiaire. Certes il ne savait pas de quoi il s'agissait et il n'a touché aucun profit de la transaction. «Si vous retenez la culpabilité de M. H. commente le procureur s'adressant à la cour, considérez alors que nous nous trouvons devant une affaire importante de drogue dure. Pour augmenter le succès de la répression, il s'agit

de sanctionner tous les actes de la chaîne, c'est absolument indispensable, même si l'on a joué un petit rôle.» Il demande 20 mois d'emprisonnement et l'expulsion du territoire suisse pendant 5 ans. Le prévenu devient livide. L'avocat, l'auditoire, restent un instant interloqués par la peine requise, extrêmement lourde: «Reconnaissons, poursuit la défense, que les éléments contre M. H. sont fort minces. On ne peut pas condamner les gens parce que c'est plausible, il faut tout de même des preuves. Or, des preuves, nous n'en n'avons pas.»

Le rôle joué par E. V., sanctionné de 24 mois d'emprisonnement, apparaît infiniment plus grave. Il a bel et bien reçu 100 gr. d'héroïne, en a vendu un peu moins de 30 gr. Ce qui aggrave son cas, c'est qu'il exerçait son commerce pour gagner de l'argent, alors qu'il n'est pas toxicomane et, notamment, près de la piste de skate board à Neuchâtel, activité sportive plutôt destinée aux jeunes. Non content d'avoir trempé dans cette affaire, quelques mois plus tard, il accepte de se lancer dans une nouvelle histoire portant sur 5 kg de haschich. Il est parvenu à écouler 1 kg de ce produit en un jour. Malheureusement, il est récidiviste, condamné auparavant à des peines de 6, 10 et 3 mois d'emprisonnement avec sursis, dont le but, vu par la lé-

gislation, est d'inciter les sujets à se ressaisir. Le prévenu n'a absolument pas compris le sens de cette mesure. L'heure de la sanction a sonné. Condamné à 24 mois ferme, la cour a repris la thèse du procureur: il a été arrêté sur le champ. Il s'acquittera de 2500 francs de frais, d'une créance compensatrice de 5000 francs, et de l'indemnité due à l'avocat d'office.

C. C. a été le maillon qui a permis à E. V. de vendre la marchandise. Ce devait être du «H» et c'était de l'héroïne. Autrefois policier dans le canton de Vaud, il devait savoir qu'en jouant ce rôle, il acceptait d'empoisonner un certain nombre de jeunes. Sa santé psychique étant perturbée, délinquant primaire, le procureur réclame 16 mois avec sursis, ce qu'entérine la cour portant le sursis à 3 ans, associé au paiement de 2200 francs de frais et à l'indemnité due à l'avocat d'office.

Quant à M. H. la cour a suivi la thèse de la défense et a acquitté le prévenu, laissant sa part des frais à la charge de l'Etat.

D. de C.

● Composition de la cour. Présidente, Mme Valentine Schaffter, suppléante; jurés, Mmes Gabrielle Châtelain et Lucienne Vogel; ministère public, M. Thierry Béguin, procureur général; greffière Mme Christine Amez-Droz.

PARTI PRIS

L'avantage aux nageurs d'élite

A la grande surprise des amateurs de natation, un nouvel horaire d'ouverture au public de la piscine couverte des Arêtes est entré en vigueur début novembre. Et la surprise a été plutôt désagréable pour ceux des habitués qui travaillent la journée. La grille proposée pendant six mois à l'essai ne leur laisse plus en effet qu'un choix très restreint, en semaine, entre le mercredi et le vendredi soir (jusqu'à 21 heures).

Ainsi, la piscine est fermée au public à 18 h le lundi et le jeudi (au lieu de 20 h), à 19 h le mardi (précédemment à 20 h). Tous ceux qui travaillent jusqu'à 18 h ou 18 h 30 apprécient... A entendre les remarques faites dans le bassin mercredi dernier - un bassin archi-comble - ils sont assez nombreux à se sentir frustrés par cette mesure. Feront-ils part de leur mécontentement à l'Office des sports, ce qui permettrait de juger de son ampleur?

Cette tentative vise en premier lieu à satisfaire les ambitions du Club de natation de La Chaux-de-Fonds, efficacement repris en main par le médaillé

olympique Etienne Dagon. Le club a besoin de temps et d'espace pour s'entraîner. La natation est un sport exigeant pour lequel se dépensent sans compter des jeunes gens au talent prometteur. Nul ne le conteste.

Il est certain que la satisfaction à la fois des intérêts du public et du Club de natation est un exercice difficile. A priori, il n'en demeure pas moins que ce nouvel horaire avantage les sportifs d'élite au détriment des amateurs. Ceux qui souhaitent, régulièrement, entretenir leur forme quand leur travail leur en laisse le loisir, c'est-à-dire en début de soirée...

A bon entendeur... Robert NUSSBAUM

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h, sa 10-16 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.

Bibliothèque des Jeunes: rue Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Pharmacie d'office: Chapuis, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17,

renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 27 21 11.

Publicité intensive, publicité par annonces



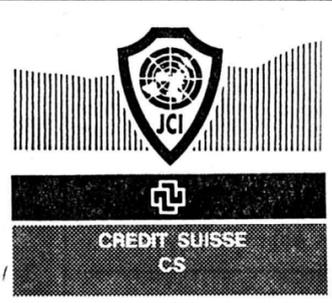
La Jeune Chambre économique des Montagnes neuchâtelaises et le Crédit Suisse

vous invitent à assister à la finale romande du

FESTIVAL VIDÉO JEUNESSE

Dimanche 18 novembre 1990, dès 8 h 30
au Musée International d'Horlogerie à La Chaux-de-Fonds

Entrée libre



28-126085 Un apport du CS à la Culture

SALLE FTMH
Vendredi
16 novembre 1990
dès 20 h 15

MATCH AU LOTO

de la Société mycologique du Locle

Abonnement Fr. 15.-
pour 30 tours
+ 1 tour gratuit, avec carton
3 tours supplémentaires payants

28-14253



Daniel-Jeanrichard 15 Le Locle
☎ 039/31 17 20

JEANS



Jeans and Jackets





CASUALWEAR
91-253



Fermé lundi matin
et mercredi après-midi

● gastronomie

Restaurant du Communal
Famille Frydig (patinoire) - Le Locle
☎ 039/31 41 41

Tous les vendredis soir:
NOS TRADITIONNELS SOUPERS TRIPES

Veuillez réserver, s.v.p.
Fermeture hebdomadaire le lundi.

28-14091

● immobilier

A louer au Locle:
atelier 70 m²

indépendant, avec branchements: eau, gaz, électricité, prise ventilation. Partie bureau. Toilettes. Accès aisé, parc.

Disponible tout de suite ou à convenir.

Ecrivez à:
LIENGME SA, Girardet 10, Le Locle, ou contactez-nous directement au 039/31 36 16.

28-14246

● offres d'emploi

Bureau d'architecture de la place, cherche:

une employée de bureau

connaissance du traitement de textes, sténographie et dactylographie, sachant travailler de manière indépendante.

Age idéal: 30 à 40 ans

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Envoyer offre manuscrite avec curriculum vitae, photo, prétention de salaire et documents usuels à:

Bureau d'architecture Roland PELLETIER
Daniel-JeanRichard 39 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 39 95/96

28-126109

Usine de fabrication de moules et injection du Jura neuchâtelais

cherche

un responsable du département fabrication de moules

Connaissances CNC indispensables.

Entrée en fonction souhaitée: début mars 1991.

Sous chiffres 91-531
à ASSA Annonces Suisses SA
avenue Léopold-Robert 31
2301 La Chaux-de-Fonds

L'annonce, reflet vivant du marché

Meilleurs vœux de Sidmouth

24 Loclois ont fait un beau voyage



24 Loclois, tous prêts à repartir. (Photo privée)

Afin de permettre à toujours plus de Loclois de connaître Sidmouth, la ville anglaise jumelée au Locle, l'Association de jumelage a, pour la seconde fois, organisé un voyage en Angleterre. Tout le monde en ramène de beaux souvenirs et une envie: y retourner.

Vingt-quatre participants de 7 à 81 ans sont partis le lundi 15 octobre. Après le vol de Genève à Londres - qui fut pour certains un baptême de l'air - un car conduisit tout le monde jusque dans le Devon, proche de La Cornouaille. Là, en bord de mer, dans un paysage superbe, entre les falaises d'un bel ocre et remontant le cours d'une rivière bucolique, s'étend Sidmouth.

Cette ville prit son essor au siècle passé, lorsque les nobles anglais, privés par Napoléon de leurs lieux de vacances en France, découvrirent cette région et y construisirent les résidences que les Loclois ont visitées, sous la conduite de guides bénévoles mis à leur disposition par l'Association de jumelage de Sidmouth.

Le maire de Sidmouth, souhaitait la bienvenue aux hôtes loclois, a réaffirmé son espoir de voir les liens continuer à se resserrer entre les populations des deux villes.

Les jours suivants, grâce à l'organisation de l'Association de jumelage, les Loclois ont visité le planétarium, une fabrique de poterie et une fabrique de moquette. Exeter et sa magnifi-

que cathédrale furent aussi des lieux d'excursion appréciés.

JEU DE QUILLES AU PUB

Un soir, les Loclois ont pu se mesurer à leurs hôtes anglais au jeu de quilles dans un pub traditionnel. Il faut relever que durant leur visite de quatre jours à Sidmouth, les 24 participants étaient logés gracieusement chez des gens du lieu, et purent ainsi non seulement découvrir une ville mais aussi ses habitants.

Le dernier soir, un concert de musique donné par Mmes S. Favre, J. Marthaler et N. Gabus fut très apprécié de tous. Ce concert sera du reste joué sous peu au Cellier de Marianne.

Pour finir, le voyage organisé par Mme A. Ramseier au nom de l'Association de jumelage a encore permis un week-end à Londres.

Tous les participants garderont un souvenir émerveillé de ce voyage et de l'accueil de leurs hôtes anglais. Et si, comme le promet l'Association de jumelage, elle organise dès l'an prochain ou au plus tard dans deux ans un nouveau séjour à Sidmouth, il semble que nombreux sont ceux qui y retourneront et y amèneront leurs amis. (cp)

● **Vendredi 23 novembre, l'Association de jumelage invite la population à 20 h 30 au Restaurant «chez Bèbel» pour une courte présentation audio-visuelle des trois villes jumelées et prendre le verre de l'amitié.**

CELA VA SE PASSER

Ramassage de papier

Samedi 17 novembre dès 7 h 30, le club Le Locle Natation organise un ramassage de papier en collaboration avec la Société suisse de sauvetage et les Travaux publics. Les intéressés sont priés de déposer devant chez eux le papier attaché ou mis en sacs, et de ne pas le laisser se détremper toute la nuit aux intempéries. Rappelons que le LLN se déplace aussi sur simple coup de fil à un membre du comité, pour ramasser du papier représentant l'équivalent d'un coffre de voiture au minimum. (Imp)

Soirée de la Fanfare des Ponts-de-Martel

Samedi 17 novembre la Fanfare Sainte-Cécile des Ponts-de-Martel donnera sa soirée musicale et théâtrale, à 20 h, à la salle polyvalente du Bugnon.

Les musiciens qui ouvriront les feux seront placés sous la direction de J.-D. Ecabert. Puis le groupe théâtral de la société interprétera une comédie en deux actes, «Les deux vierges» de Bricaire et Lasaygues. Bal dès 23 h avec un orchestre allemand de six musiciens. (p)

Une pendule et, tout autour, une histoire

Nouveau don prestigieux pour le Château des Monts

Nul autre qu'Alfred Chapuis, le grand historien de l'horlogerie suisse ne saurait décrire la merveilleuse pendule que le Musée d'horlogerie du Château des Monts vient de recevoir. «La très belle pendule date de 1760 environ. C'est une grande pièce de un mètre 50 de hauteur, de style Louis XV, avec bronzes pleins sous vernis Martini et qui est signée «Courvoisier Fils au Locle» écrit-t-il.

Plusieurs circonstances importantes se conjuguent petit à petit pour influencer le déroulement des événements:

● Le Musée d'horlogerie cherche un gîte;

● Le Musée des beaux-arts étouffé sur un seul étage de son bâtiment. Il désire s'étendre, ce qui nécessite le déplacement du Musée d'histoire;

● Par l'intermédiaire de M. Alfred Chapuis, M. H. Jaquet, président de la ville, est en contact avec la famille Sandoz. Il sait qu'une importante collection d'automates cherche également un lieu d'exposition dans la région d'origine de la famille;

● Mme veuve G. Nardin-Ducommun, résidant à Genève, cherche à vendre sa propriété du Château des Monts au Locle. Elle s'adresse à M. A. Esch, directeur de la SBS.

Il fallut toute la diplomatie et l'habileté de M. A. Esch et Me E. Zeltner pour convaincre nos autorités législative et exécutive,

Et de poursuivre: «C'est un des membres de la famille Courvoisier qui introduisit au Locle la fabrication des pendules de luxe. Beaucoup plus tard il s'associa avec J.-F. Houriet sous le nom de Courvoisier et Houriet».

Cette pièce a été retrouvée peu après la fin de la guerre, en Allemagne chez un antiquaire, par M. Marcel Bergeon. Elle orna le bureau du commerçant avisé, grand connaisseur d'art, pendant de nombreuses années et depuis quelques jours elle a rejoint les riches collections de pendules qui sont la fierté du Musée d'horlogerie.

RÔLE DE PIONNIER

Tout en adressant ses chaleureux remerciements à M. Marcel Bergeon, le comité de l'institution tient à rappeler l'activité fructueuse que le donateur déploya, avec quelques autres personnalités locloises, au cours des années 1950 à 1959, et qui eurent pour couronnement l'installation du Musée d'horlogerie au Château des Monts.

La première pièce enregistrée dans le répertoire des acquisitions du Musée d'horlogerie date de 1862. Elle est suivie de nombreuses autres, propriété de l'Ecole d'horlogerie du Locle. Le but poursuivi était essentiellement pédagogique. Il s'agissait de rassembler le plus de pièces possibles et de créer un petit musée, au sein du Technicum, afin que les élèves horlogers puissent contempler et tenir en main des œuvres exécutées, avec tant de soins, par des prédécesseurs.

MÈME DES SOURIS!

Ce musée végète, croupis progressivement sous la poussière et seuls un ou deux passionnés d'horlogerie y prennent encore garde. En 1938 le Technicum s'agrandit et il faut de la place. Les pièces de la collection sont mises en caisse, puis transférées des combles de l'établissement aux caves du Lion d'Or car la guerre approche et il faut sauver ce patrimoine.

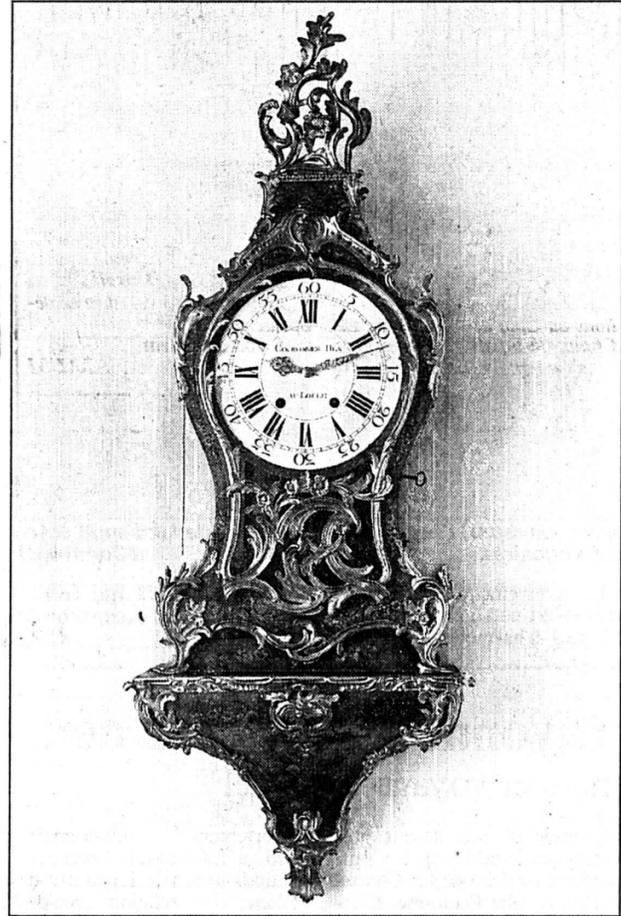
Ce n'est qu'en 1951 qu'un petit groupe, d'abord de quatre, puis de neuf passionnés se constitue en comité du Musée d'horlogerie.

Avec acharnement, dans des locaux mis provisoirement à disposition (combles de l'Hôtel de

Ville, atelier à Zénith), soir après soir, les montres sont dérouillées, nettoyées, remises en état et répertoriées. Les conditions d'entreposage avaient été déplorable: température, humidité, jusqu'à des souris qui avaient élu domicile dans la paille de bourrage.

Petit à petit, la collection prend corps, mais quelle sera sa destinée, l'Ecole d'horlogerie ne s'y intéresse guère? Elle est encore bien modeste et mérite d'être complétée. Il faut donc trouver des fonds et un lieu d'accueil.

Des expositions occasionnelles à l'Hôtel de Ville suscitent un intérêt de plus en plus vif auprès des industriels et des personnalités influentes de la ville.



Une pendule style Louis XV de un mètre 50 de hauteur: une merveille de plus pour le Château des Monts. (photo Musée d'horlogerie)

de l'opportunité de se porter acquéreur de cette propriété. Pourquoi investir une telle somme pour un bâtiment dont on ne sait que faire?

Le 15 octobre 1954, pourtant, le Conseil général décide de l'achat, par la commune, de cette merveilleuse demeure.

FIDÉLITÉ EXEMPLAIRE

Dès lors, les événements se précipitent. Dès 1955, le comité du Musée d'horlogerie, présidé par M. Jean Robert, comprend entre autres M. Ephrem Jobin et Léon Inaebnit depuis 1951, puis Alfred Huguenin depuis 1953. Ces trois derniers sont encore fidèles au poste aujourd'hui.

Un comité de patronage est créé, présidé par M. Alfred Chapuis. Il est constitué de 19 membres dont les industriels influents de l'époque. M. Marcel Bergeon, les conseillers communaux Fr. Fässler et H. Jaquet, Me E. Zeltner.

Une commission financière est présidée par M. P. Tuetey et comprend MM. Marcel Bergeon, Henri Jaquet, Jean Robert et Edmond Zeltner.

Une commission d'aménagement du musée est constituée, avec MM. Marcel Bergeon, président, Ephrem Jobin, Jean Robert, Edmond Zeltner.

PREMIER CATALOGUE

Enfin, le premier catalogue de la collection d'horlogerie de la ville du Locle dû sa clarté et son succès au talent de Marcel Bergeon. En homme de goût et habile commerçant, il sut tirer l'essentiel des multitudes d'informations que les spécialistes lui procuraient, pour rédiger des textes clairs et captivants, à la portée du public non spécialisé.

Les personnes qui participèrent à l'élaboration de cet important travail gardent un souvenir ému des innombrables soirées passées au chemin de l'Argillat.

Enfin, l'expérience des expositions visitées ou organisées par Marcel Bergeon permirent de distribuer d'innombrables conseils judicieux pour la conception des vitrines du musée.

Pour conclure, il est utile de rappeler que le Musée d'horlogerie amorçait sa destinée dans ce prestigieux gîte en 1959, soit il y a 31 ans. Il n'a ensuite cessé de se développer grâce à des donations fabuleuses et au dynamisme des personnes à la tête de son comité.

Le comité remercie encore M. Bergeon, dont la générosité d'aujourd'hui a permis de rappeler le rôle si important qu'il a assumé à la réalisation du musée. (cp)

Festival de haut et libre vol

Première suisse pour amateurs de sensations fortes

Première suisse, samedi 17 novembre au Locle, avec le 1er Festival du film de vol libre pour amateurs. Celui-ci a été organisé par l'un des fervents adeptes de cette discipline, le Loclois Patrick Guerne. Autour de ce festival s'articule un riche et passionnant programme avec conférences et films de voyage où la découverte côtoie l'aventure extrême.

Comme l'indique le titre de cette manifestation, ce 1er Festival de vol libre (delta et parapente) - d'ailleurs appelé à se renouveler en cas de succès - est ouvert à tous les «vidéastes» et cinéastes non professionnels, qu'ils soient suisses ou étrangers.

«Vidéastes» ou cinéastes en effet, puisque les films (qu'il s'agisse de documentaires, de fictions, de clips) tournés tant

avec des moyens vidéo ou en 8 mm, super 8 ou 16 mm sont acceptés.

Quant à la durée des œuvres en concours elle est très souple puisqu'elle peut aller de 3 minutes au minimum à 45 minutes au maximum. «En fait, et c'est là un des buts de ce concours, les passionnés de vol libre pourront découvrir des films hors des circuits commerciaux».

SOIRÉE AVENTURE

Ce 1er festival aura lieu au Forum de la Fondation Sandoz. Il débutera à 13 h., par la projection des films en concours qui ont été retenus par les organisateurs. Trois personnes fonctionneront comme jurés.

A 16 h, 30, Rolan Délez, parlera du championnat du monde delta en Australie auquel il a

participé. Il illustrera ses propos avec des diapositives. Tout comme Didier Favre qui, à 17 h 00, donnera lui aussi une conférence illustrée sur le vol bivouac.

Après la remise des prix prévue à 20 h 00, la soirée se poursuivra par un remarquable reportage réalisé en Colombie par quatre adeptes du vol libre qui démontreront que cette discipline est aussi une manière «insolite d'aller à la rencontre des autres, ainsi qu'en témoigneront les images de ce film», explique Patrick Guerne.

Quant aux premiers du concours ils recevront de jolis prix, accompagnés de bouteilles de vins mousseux traités à la méthode champenoise, puisque le sponsor de cette manifestation n'est autre que la maison Mauler.

(jcp)

Contre une porte

Hier, vers midi, M. G. Y. du Locle circulait rue Jehan-Droz. Dans un virage à droite, au centre du carrefour, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui s'est déportée sur la gauche de la chaussée, est montée sur l'îlot central, a traversé toute la chaussée pour terminer sa course contre une porte de garage de l'immeuble Midi 1. Déjàts.

SERVICES

Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.

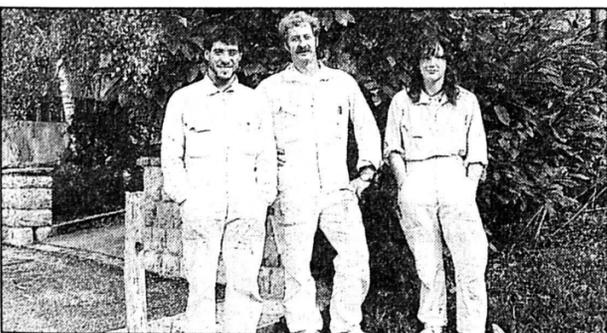
Bibliothèque de la ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.

Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.

Permanence méd'cale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Les Ponts-de-Martel, salle de paroisse: 14 h 30, séance du Club des loisirs.

PUBLI-REPORTAGE



VASSALLI THIERRY,

peinture - maçonnerie - carrelage - rénovation
Les Recrettes 205 - LES BRENETS - ☎ 039/32 19 00

Depuis le 1er septembre 1990, M. Thierry Vassalli a repris l'entreprise de plâtrerie-peinture de son père, M. Georges Vassalli.

Au bénéfice d'un CFC et de plus de 15 ans d'expérience, M. Thierry Vassalli est à même de satisfaire sa clientèle par un travail soigné.

L'entreprise exécute de nombreux travaux, tels que peinture, carrelage, petite maçonnerie, rénovation de façades.

M. Thierry Vassalli espère mériter, par un travail de qualité, la confiance de sa future clientèle.

Il se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Le grand pardon

Tribunal de Neuchâtel: policiers et «punks» se réconcilient

La rixe qui avait opposé nombre de jeunes gens à des représentants des forces de l'ordre en août de l'an dernier et qui avait même valu un téléphone nocturne au conseiller fédéral René Felber a trouvé, hier, son épilogue judiciaire. Les plaintes ont été retirées de part et d'autre sur la promesse de chacun de mieux respecter loi et règlement.

Tard dans la soirée du 4 août 89, deux policiers de la ville procédaient au contrôle des identités de 4 jeunes «punks» devant la fontaine de la Justice à Neuchâtel. Des jeunes gens connus des policiers et dont un s'était déjà fait contrôler le soir même. Excédé par ce qu'il jugeait un abus d'autorité, ce dernier veut s'en aller. Altercation, bousculade et bagarre s'ensuivent.

D'autres jeunes s'en mêlent. Deux autres agents et le «panier

à salade» sont dépêchés en renfort. Les policiers emmènent finalement au poste un des jeunes gens, les autres se rendent immédiatement devant le poste de police et «l'assiègent» pour obtenir la libération du jeune homme. De nouvelles altercations se produisent, au cours desquelles les policiers utilisent des sprays. Un des jeunes gens, affolé par la tournure des événements, téléphone alors au conseiller fédéral René Felber. Il est minuit. Le conseiller fédéral téléphone à son tour au poste et un quart d'heure plus tard le jeune homme appréhendé est relaxé.

Plaintes à l'appui, ce sont hier 7 jeunes gens, parmi les 25 identifiés lors de la fameuse soirée, et 4 policiers, dont un a démissionné depuis, qui se retrouvaient devant le Tribunal de police de Neuchâtel. Les premiers préve-

nus de lésions corporelles simples, voies de fait, rixe, dommages à la propriété, injure, violence ou menace contre les autorités et fonctionnaires et opposition aux actes de l'autorité. Les seconds pour lésions corporelles simples, voies de fait, dommages à la propriété, injure et abus d'autorité. Policiers et jeunes «punks» risquaient chacun 45 jours d'emprisonnement.

ARRANGEMENT

Mais la «passe d'armes» judiciaire devait en rester là: un arrangement proposé par le défenseur des jeunes gens, refusé une première fois lors de l'instruction, est cette fois-ci accepté par les policiers. Les parties acceptent de retirer leurs plaintes pour autant que les jeunes gens s'engagent à ne plus troubler l'ordre public dans son cadre lé-

gal et la police dans son travail et que les policiers s'engagent eux à faire des contrôles d'identité selon le règlement du corps de police et les dispositions en vigueur. Un règlement qui, au demeurant, vient d'être modifié par le législatif neuchâtelois en établissant un minimum de fondements aux contrôles d'identité.

Engagements réciproques pris, le président du tribunal renonce à retenir les infractions qui, normalement, se poursuivent d'office en raison de la difficulté qu'il y aurait à les établir au vu des versions pour le moins contradictoires des prévenus. Les frais sont mis à la charge de l'Etat et le dossier classé. (cp)

● *Composition du tribunal: Jacques-André Guy, président; Lydie Moser, greffière.*

Tunnel noir

Peseux: le législatif interpellé

Qu'en est-il de la traversée en tunnel de Peseux? Lors de la dernière séance du Conseil général, une interpellation a été déposée. La réponse de M. Hussain, ingénieur chef de l'Office des routes cantonales, au Service des ponts et chaussées.

Séance sans encombre, jeudi passé, pour le Conseil général de Peseux. Tous les objets ont été acceptés: près de 200.000 francs, en quatre crédits, tous destinés à des améliorations au niveau du réseau électrique. Y compris la pose d'illuminations de fête pour la Grand'Rue.

La création d'une Commission sports, loisirs et culture a été acceptée, avec un amendement libéral qui a porté ses membres de 6 à 9.

Le Conseil communal a été interpellé quant à l'avancement du projet de la traversée de Peseux en tunnel... Nous avons répercuté la question à M. Hus-

sain, ingénieur chef de l'Office des routes cantonales. Sa réponse: «Nous avons retenu une solution de principe entre l'Etat et la commune. Ce qui nous a amené, au niveau du carrefour de la J10, au nord de la Maison de commune, d'opter pour un giratoire. La traversée de Peseux est planifiée après la réalisation de l'évitement de Corcelles. Seul l'élément giratoire sera réalisé en même temps que l'évitement de Corcelles. Notre objectif, aux Ponts et Chaussées, est d'inclure ces deux projets dans la prochaine demande de crédit routier. La traversée de Peseux, prévue sous forme de tunnel, viendra dans une étape ultérieure. Nous ne pouvons donner de délais précis quant à sa réalisation. Nous sommes dans une période pessimiste au niveau financier et il faut laisser passer certaines périodes difficiles.»

AO

Des octogénaires aux petits soins

Rapport de la Fondation des établissements cantonaux pour les personnes âgées

En grande majorité, ils et elles sont octogénaires et bénéficient de soins médicalisés. Parmi les 408 pensionnaires des quatre établissements cantonaux (La Sombaille, Les Charmettes, les Lilas et Le clos), 231 ont payé le prix coûtant de leur pension. Mais le déficit d'exploitation se révèle être plus important que celui prévu au budget.

Le rapport de l'exercice 89 de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées signale dans les généralités que l'on dénombrait 81 nonagénaires.

Aux Charmettes, la directrice Marianne Escobar a mis en exergue les efforts d'animation et d'échange. Un téléjournal interne informe des entrées et des anniversaires à fêter; Noël fut un moment chaleureux; des vacances ont été organisées à Thoune; la cuisine offre maintenant des repas à la carte. Le personnel a pu se perfectionner en suivant des formations en gériatrie, ASI est en animation.



Après les repas, l'heure de la lecture et de l'échange entre pensionnaires. (Comtesse)

Le mouvement de pensionnaires s'est accru en 89. Au total, Les Charmettes totalisent

43.978 nuitées, ce qui correspond à un taux d'occupation de 99,58%. C.Ry

Travaux sur rails: danger

Problèmes délicats de responsabilité devant le Tribunal de police de Boudry

Le tribunal de police tentait de démêler hier les causes d'un accident du rail survenu en juillet 1989. Devant la complexité du problème, et malgré d'habiles plaidoiries de part et d'autre, le jugement a été renvoyé à quinzaine.

Le travail aux abords des voies de chemin de fer est un métier à risques. P. R., accidenté le 20 juillet 1989, en sait quelque chose. Au passage à niveau de Montézillon, sur la ligne Chambrélieu-Geneveys-sur-Coffrane, il ne voit, ce jour-là, le train que trop tard. Ejecté de son épareuse au moment du choc, il ne se réveillera que deux semaines plus tard, au sortir d'un long coma.

Sujet depuis à de partielles pertes de mémoire, ses souvenirs du drame sont aujourd'hui encore peu précis. Le responsable de l'accident, s'il y en a un, ne peut être désigné à coup sûr. Le ministère public requerrait 30 jours d'emprisonnement contre A.D., protecteur aux CFF. Sa mission est de contrôler les horaires et de faire évacuer les

voies par les ouvriers à l'approche d'une rame. «Un métier ingrat, a-t-il précisé, lourd de responsabilités et pour lequel la main-d'œuvre est insuffisante».

Selon P. R., celui-ci ne l'a pas averti alors qu'il reculait vers la voie pour manœuvrer. Plus grave encore, il lui tournait le dos, correspondant par radio avec une tierce personne. A quoi la partie adverse a répliqué que tout avait été minuté le matin même, et que P. R. devait savoir que les travaux s'arrêtaient à telle heure, pour laisser passer deux convois rapprochés. «J'étais seul, a poursuivi A. D., pour la surveillance de trois machines, alors qu'il faudrait un protecteur par engin».

Un accident similaire, mais sans gravité, avait eu lieu deux jours plus tôt, sous la responsabilité d'A. D. Mais le train circulant semble-t-il avec 18 minutes d'avance, cet accrochage n'a pu être retenu comme preuve.

Pour lésions corporelles par négligence, et entrave au service des CFF, A. D. est passible de 30 jours d'emprisonnement. Son

mandataire a quant à lui demandé son acquittement pur et simple. Le jugement sera rendu le 28 novembre.

LA POIRE EN DEUX

En début de matinée était rendu le jugement relatif à l'affaire des sprays lacrymogènes. J. H. en avait fait l'usage lors d'une rixe, en état de légitime défense. Le tribunal, notant le caractère dangereux de son adversaire, n'a pas sanctionné l'utilisation de l'arme. Mais, pour sa simple possession, J. H. demeure en infraction. L'achat de sprays de ce genre était par ailleurs déjà interdit en 1976, contrairement à ce qu'affirmait le prévenu. En conséquence, le tribunal l'a condamné à 100 francs d'amende, peine requise par le ministère public. En soulignant que celle-ci était légère, ce type d'infraction étant punissable de 2000 francs d'amende ou 15 jours d'emprisonnement. (ir)

● *Composition du tribunal: François Delachaux, président; Verena Bottinelli, greffière.*

Une étoile qui rayonne jusque chez nous

Conférences et voyage en Israël

Terre de contrastes, plus impressionnants encore que dans notre pays. Terre de tensions aussi, qui rayonnent dans tout l'Orient, et jusque chez nous. La paroisse réformée de Colombier propose une série de conférences, puis un voyage pour découvrir et comprendre Israël et ses religions.

Du 2 au 12 avril 1991, le pasteur Thierry Perregaux guidera un voyage en Israël. Une proposition agréée par le Conseil paroissial de Colombier. Pour le préparer, un cycle de quatre conférences a été organisé. Vu leur intérêt, encore accentué par l'actualité de la crise du Golfe, elles sont ouvertes au public. Que celui-ci souhaite ou non partir au printemps prochain. Les conférences ont lieu le jeudi, à 20 h 15, à la salle de paroisse de Colombier. Ce soir, la foi et les traditions

religieuses d'Israël seront présentées par le rabbin de la Communauté israélite de La Chaux-de-Fonds, Elie Dadoune. L'occasion de connaître mieux un peuple qui a, de tout temps, connu la persécution et affronté l'intolérance.

Le 6 décembre, la Terre sainte aujourd'hui à la lumière de l'histoire sera le thème approfondi par Albert de Pury, professeur de théologie de l'Université de Genève. Les frontières d'Israël, à qui revient la terre promise? Des questions qui suscitent des conflits... L'opposition entre Israéliens et Palestiniens reste un des problèmes majeurs du Proche-Orient, en dépit de la crise du Golfe, qui n'y est d'ailleurs pas étrangère...

COMPRENDRE L'ISLAM
Le 31 janvier, Jacques Matthey, pasteur et secrétaire général du

Département missionnaire (DM, à Lausanne), emmènera ses auditeurs à la rencontre de l'Islam. Une religion avec laquelle l'Europe apprend à cohabiter, non sans heurts. Une religion dont le développement et la montée intégriste interpellent.

Enfin, le 21 février, Martin Hauser, docteur en théologie et pasteur à Fribourg, présentera la genèse et l'histoire de l'Eglise orthodoxe. La plus ancienne église sur place à Jérusalem. On ne peut pas passer en Israël en ignorant l'orthodoxie. L'orateur développera la christologie cosmique, un des thèmes majeurs de la théologie et la sensibilité orthodoxes.

AO

● *Pour renseignements complémentaires et inscription, contacter Thierry Perregaux, tél. 038/41 23 06.*

MARIN

Recherche de conducteur

Une automobiliste du Landéron, Mme L. D., circulait hier à 7 heures rue de la Fleur-de-Lys en direction du centre du village. A l'intersection rue de Bellevue, elle a devancé un train routier avec bache claire qui était en présélection pour bifurquer à gauche. Alors qu'elle se trouvait à la hauteur du camion, le côté gauche de sa voiture a été touché par le flanc droit du train routier.

Le conducteur de ce véhicule, ainsi que les témoins de l'accrochage, sont priés de s'annoncer au Centre de police à Marin, tél. 038/33.52.52.

Votations: cascade de oui

Les Jeunes libéraux neuchâtelois prennent position

Les Jeunes libéraux neuchâtelois (JLN) étaient réunis, hier soir, en assemblée extraordinaire, en leur sief libéral de l'Esplanade Faucon à Neuchâtel, pour prendre position sur les votations cantonales du 1er et 2 décembre prochains.

C'est un oui unanime à la révision de la loi sur l'assurance maladie obligatoire pour la couverture des frais médicaux et pharmaceutiques et à celle sur l'assurance maladie des personnes âgées.

Idem et «par esprit de solidarité avec le Haut», en ce qui

concerne le crédit de 9,5 millions de francs pour la rénovation du Conservatoire de musique de La Chaux-de-Fonds / Le Locle. Quant à la modification de la loi sur la promotion de l'économie cantonale, instituant la participation de l'Etat à la création d'un centre de formation CIM (production intégrée par ordinateur) et à la création de la Fondation de soutien à la recherche appliquée (structure interface), elle a remporté elle aussi l'assentiment unanime d'une assemblée quelque peu clairsemée. (cp)

EXPOS SUR LE LITTORAL

Blaise

De gorges en forêts, Blaise, artiste en marqueterie, a gagné le bord du lac. Il vient pour la première fois à l'Orangerie avec ses compositions étonnantes, son habileté inventive, sa connaissance raffinée des bois.

Reconstituer le Château de Neuchâtel, un paysage jurassien, une après-midi lacustre tient d'un artisanat appliqué. Laisser la matière devenir significative, la faire intégrer le dessein poétique du tableau, et c'est alors un acte transcendant.

Blaise, qui aime aussi les scènes et les lieux des rêves, garde une fraîcheur d'imagination, un plaisir tout neuf de travailler. Voilà une visite qui donne chaud.

● *Galerie de l'Orangerie, jusqu'au 25 novembre*

Fenouil

Le public neuchâtelois le connaît déjà pour sa narration preste, ses carnets de routes très séduisants. L'artiste marseillais revient à la Galerie des Halles avec comme thème Venise.

Ce qui lui sied à merveille, parce qu'il plonge dans les tons carminés du Tintoret et du Titien. Avec un rare talent d'imitation, il explore le répertoire des sujets baroques, les costumes, les situations. Fenouil avait montré à quel point il suggère des repères historiques. Ici, il le fait encore avec brio, et sobriété. C. Ry

● *Galerie des Halles, jusqu'au 1er décembre.*

Boudry: recherche de conducteur

Un automobiliste, M. T. D., circulait hier à 7 h 30 sur le pont de la route nationale de Bevaix en direction de Neuchâtel, lorsque sa route lui a été coupée par un véhicule inconnu de couleur rouge, qui quittait Boudry en direction de Neuchâtel.

Pour éviter une collision, M.

T. D. s'est déporté sur la gauche et a heurté l'auto de M. C. H., de Chambrélieu, tandis que le premier véhicule a poursuivi sa route.

Le conducteur de cette voiture rouge, ainsi que les témoins, sont priés de contacter la police cantonale à Boudry, tél. 038/42.10.21.

SERVICES

NEUCHÂTEL

Maison du Prussien: 20 h, «Crapauds, tritons et salamandres», par M. Jacquat.
Plateau libre: 22 h, Burton Brothers Blues Band.

Pharmacie d'office: Bornand, rue St-Maurice, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Une miss d'ici!

Le district fort bien représenté en finale



Originaire de Courtelary, née à La Chaux-de-Fonds et résidant depuis toujours aux Geneveys-sur-Coffrane, c'est une belle blonde bien de chez nous qui défilera ce soir sur le podium de la finale de «Miss Suisse romande».

Le Val-de-Ruz fait fort, très fort! Outre Nathalie Langel, des Geneveys-sur-Coffrane, il place encore Isabelle Perret - déjà candidate l'an passé - parmi les «dix plus belles Romandes version 1990» qui confronteront leurs charmes et leurs personnalités, ce soir dans une discothèque au-dessus de Lausanne.

Blonde à souhait, née l'année où les Américains sont allés décrocher la lune - un hasard? - Nathalie Langel est une jeune fille sans histoire qui, après des études de commerce et une année aux USA, exerce la redoutable fonction de secrétaire de di-

rection dans l'entreprise de son père à Bevaix.

«Je n'aimerais pas toujours travailler à 100% au bureau. J'ai déjà posé pour des photos de coiffure, et j'ai eu quelques appels d'agences de mannequins. Ce concours aura au moins eu le mérite de me permettre de nouer des contacts».

Même si elle ne mise pas tout sur la finale, Nathalie avoue s'être piquée au jeu. Et elle n'est pas la seule. Ses supporters sont passés de quatre, lors du casting à mi-octobre, à une quinzaine pour ce soir! «Cela a mis de l'ambiance dans toute la famille, et les pronostics vont bon train!».

Une évaluation de ses chances? Chut! Un brin tendue - elle est dans un état proche de l'Ohio, comme le chanterait Adjani - la miss sourit... Bonne chance! (ds)

SERVICES

VAL-DE-RUZ

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence,

111 ou gendarmerie 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: 53 34 44. Ambulance: 117.

Revaloriser la fonction enseignante

Journée syndicale du SAE/SPN aux Geneveys-sur-Coffrane

Revaloriser la fonction enseignante, c'est à cette tâche ardue que va s'atteler le Syndicat autonome d'enseignants / Société pédagogique neuchâteloise (SAE/SPN). Fort de 325 membres issus surtout de l'enseignement obligatoire, sans couleur politique, et ouvert à la Suisse romande grâce à son affiliation à la Société pédagogique romande, le SAE/SPN tenait ses assises annuelles, hier matin aux Geneveys-sur-Coffrane, devant quelque 150 personnes.

La pauvreté des débats suscités par la «déclaration d'intentions 1991», que le comité central proposait en préambule, reflète assez bien le sentiment général qui régnait dans l'assemblée hier. Rien de bien nouveau sous le couvert de revendications syndicales 1991, mais il faut continuer à taper sur le clou pour améliorer le statut général du personnel enseignant.

J.-J. Bolle, président du comité central du SAE/SPN, est d'ailleurs resté sur sa faim, lui qui exprimait le vœu pieux de voir «l'embryon de déclaration

proposé par le comité» enrichi par les suggestions de la base. «C'est à vous de définir la ligne de travail et les objectifs de votre syndicat. A mon avis, notre déclaration est incomplète».

Enrichie, cette déclaration du comité - comportant trois revendications principales - l'a tout de même été! Une 4e proposition émanant de la section de Boudry a eu l'heur de plaire à la majorité des membres présents, comme les trois précédentes.

BAISSER L'INDICE HORAIRE

Le premier axe de cette «déclaration d'intentions 1991» s'articule autour de la diminution de l'indice horaire, visant à une harmonisation entre les différents secteurs de l'enseignement.

Pour le comité, J.-J. Bolle a souligné les diminutions horaires sectorielles obtenues dernièrement, «mais, a-t-il précisé, des enseignants ont été oubliés, ceux de la 4e et 5e année primaire. Il faut abaisser le temps de travail de façon généralisée».

Un amendement - accepté - demande également que l'on augmente les décharges horaires des enseignants âgés de 50 ans et plus.

L'octroi d'un «congé sabbatique» - ou congé de formation, c'est préférable! - constitue la deuxième revendication du syndicat. Cette possibilité existe déjà dans d'autres cantons, sous diverses formes.

SALAIRES REVALORISÉS

Mentionnée «par solidarité avec les collègues de la fonction publique», la revalorisation des traitements - troisième revendication - n'a pas été du goût de tous: «Une revalorisation qui arrose tout le monde de façon linéaire coûte cher et est injuste. Il faudrait mieux insister sur les allocations familiales, des abattements fiscaux ou toute autre aide à la famille».

Une autre voix s'est élevée: «Même s'il y a des prolétaires de l'enseignement, il faut éviter de nous monter les uns contre les autres. Une réévaluation des postes serait meilleure». «Sa-

laire-fonction et pas salaire-formation», le comité central n'a pas caché qu'à l'avenir «il faudra discuter d'un poste en fonction de l'investissement personnel qu'il représente, et pas en fonction de la formation».

GROUPE DE RÉFLEXION

Dans le dernier volet - volet surprise puisqu'émanant de la base, via la section de Boudry - le comité central a été chargé de conduire une réflexion ou de constituer un groupe de travail sur le thème «innovation, formation».

«Les moyens pour changer l'école ne sont pas forcément efficaces, a-t-on expliqué. Il faut aussi donner la parole aux généralistes pour déterminer les programmes. Nous pourrions ainsi modérer les appétits pédagogiques de certains spécialistes».

Les membres présents, qui étaient invités dans l'après-midi à suivre des exposés portant sur les devoirs à la maison, ont accepté à une grande majorité cette déclaration d'intentions pour 1991. D. S.

Ivresse au guidon

Le Tribunal de police condamne trois fois

Un automobiliste de passage a avisé la police qu'un cycliste se trouvait couché en bordure de la route de Coffrane à Boudevilliers. A l'arrivée de l'ambulance et de la gendarmerie, le cycliste, H.-P. M. s'était relevé. Il a expliqué qu'il s'était arrêté pour satisfaire un besoin naturel et était tombé. Il s'est ensuite endormi dans le pré. La prise de sang à laquelle H. P.-M. a été soumis a révélé un taux de 1,61% en moyenne. A l'audience, H.-P. M. a changé de version. Il a expliqué au tribunal qu'il marchait à côté de son vélo et que, fatigué, il s'était couché un moment. Malgré cette dernière explication, le tribunal a retenu l'ivresse au guidon d'un cycle. Tenant compte que le danger que l'on fait courir à autrui en roulant en

état d'ivresse au guidon d'un cycle est nettement moins important qu'au volant d'une moto, d'une voiture ou d'un camion, le tribunal a réduit la peine requise par le ministère public. Il a condamné H.-P. M. à 2 jours d'arrêts avec sursis pendant 1 ans et 419 fr 50 de frais.

SURCHARGE

M. P. a circulé au volant d'un camion alors que celui-ci était surchargé de 3453 kg soit 21,58%. A l'audience, le prévenu a expliqué qu'il avait plu toute la nuit ce qui rendait le tout-venant, chargé beaucoup plus lourd. Il n'y a pas pensé et le machiniste qui a chargé son camion ne l'a pas rendu attentif à ce fait. M. P. a encore précisé qu'habituellement, il effectuait

le transport de machines de chantier dont il connaît précisément le poids. Au vu de l'absence d'antécédent au casier judiciaire et d'une seule infraction inscrite au fichier du Service des automobiles ayant entraîné une amende de 50 fr, le président a condamné M. P. à 250 fr d'amende et 34 fr 50 de frais. Il a toutefois mis en garde M. P. qu'il risquait une amende beaucoup plus élevée en cas de récidive.

QUEL FREINAGE

T. M. était renvoyé devant le tribunal pour conduite d'une automobile sous l'effet de médicaments, éventuellement ivresse au volant. T. M. s'est arrêté pour déposer un passager en laissant une trace de freinage d'une

quinzaine de mètres, ceci à proximité du domicile d'un gendarme. Convoqué le lendemain à la police, T. M. a déclaré avoir bu deux à trois grandes bières alors qu'il était fatigué par une semaine de service militaire et qu'il était sous l'effet d'antibiotique à cause d'une engine. Des explications du prévenu, il ressort que les médicaments n'entrent pas dans la catégorie de ceux qui diminuent la capacité de conduire. D'autre part, il n'est pas possible d'établir, par les seules déclarations de T. M., qu'il a circulé en état d'ébriété. Le tribunal a donc condamné T. M. pour avoir incommodé les riverains par un freinage intempestif à une amende de 100 fr et à 34 fr 50 de frais. (pt)

Val-de-Travers

Télécom: Jeannottat sur orbite... départ vers le futur

L'artiste et son œuvre

Il y en a des milliers au-dessus de nos têtes, mais on ne les voit pas. Quoi donc? Des satellites. Depuis quelques jours, Couvet en possède un, bien fixé au sol celui-ci. Il s'agit de l'œuvre de l'artiste traversin Claude Jeannottat qui orne le centre de télécommunications de Couvet.

«Au début de l'année, Pierre-Alain Rumley m'a proposé de réaliser une sculpture pour agrémenter le centre de télécom. Il a pris l'initiative de débloquer le fameux «pour-cent culturel». Initialement, on prévoyait de l'installer à l'intérieur mais la place étant restreinte, on décide alors de la mettre à l'extérieur.»

Claude Jeannottat n'est «pas forcément copain avec les télécoms, je ne connais rien là-dedans». Il contacte les PTT qui lui envoient de la documentation. Le thème du satellite lui plaît. L'œuvre réalisée représente donc un satellite et le décor fait penser aux nœuds d'un réseau de télécom, comme on les symbolise généralement.

CARROSSIER ET SERRURIER

L'œuvre de Claude Jeannottat est composée de 8 pièces en tôles, peintes de couleurs vives. «J'étais conscient qu'il fallait trouver des gens pour m'épauler». L'artiste fait appel à des ar-

tisans, M. Jacob serrurier et Claude Wyttenbach carrossier. Il se déclare enchanté de la collaboration qui s'est ainsi créée.

«Jacob a réalisé toutes les parties en tôle et la structure de la sculpture». Un travail plus important encore dans la mesure où l'œuvre est éclairée de l'intérieur. Le carrossier, quant à lui, a eu la délicate tâche de

trouver les couleurs que l'artiste souhaitait.

Claude Jeannottat est heureux de l'initiative de la commune de Couvet et son président de l'époque Pierre-Alain Rumley. «Il est important que les collectivités publiques s'intéressent à la culture». Et encore plus quand on fait appel à des artistes locaux. MDC

Le Val-de-Travers entre dans le XXIe siècle. Et ceci dès demain, avec l'inauguration des deux centres de télécommunications de Couvet et de Fleurier. La «Région Val-de-Travers», choisie par les PTT comme «Commune modèle pour la communication» (CMC) bénéficiera d'un équipement de haute technologie. Et servira d'exemple par la suite

dans le développement des télécommunications.

La «Région Val-de-Travers» vivra demain une journée historique, qui la propulsera vers le futur... On inaugure en effet le centre de télécommunications de Couvet, dans l'ex-Ecole de mécanique et d'électricité, et celui de Fleurier, situé dans l'ancienne bonneterie.

On peut juger de l'importance de l'événement par la qualité des orateurs présents. Maurice Jacot, directeur de la Câblerie de Cortaillod, prononcera le discours d'inauguration. Suivra l'intervention d'André Rossier, de la Direction des télécommunications de Neuchâtel (DTN).

Antoine Grandjean, secrétaire régional, abordera le thème de la politique régionale en matière de télécommunications. Michel Bettex, directeur de Suprog S.A. à Fleurier, à qui a été confiée la gestion des deux centres, exposera les avantages offerts aux entreprises par les télécommunications. Samuel Jacard, directeur de l'Ecole d'ingénieurs au Locle, parlera de la collaboration entre les instituts de recherche et de formation. Enfin, Pierre Dubois, conseiller d'Etat, s'exprimera sur la promotion économique liée aux télécommunications. Les discours seront pronon-

cés au Château de Môtiers. Suivra la visite des centres de télécommunications de Couvet et de Fleurier.

PORTES OUVERTES SAMEDI

Une journée portes ouvertes est organisée le samedi 17, avec conseils et démonstrations aux personnes intéressées.

Signalons encore l'ouverture, dès mardi 20 novembre, d'un bureau DTN au sein du centre de télécommunications de Fleurier. Il y sera possible d'échanger des appareils téléphoniques, de souscrire des abonnements, d'effectuer des transferts et changements de noms, d'obtenir renseignements et informations sur le domaine des télécommunications. (sby)

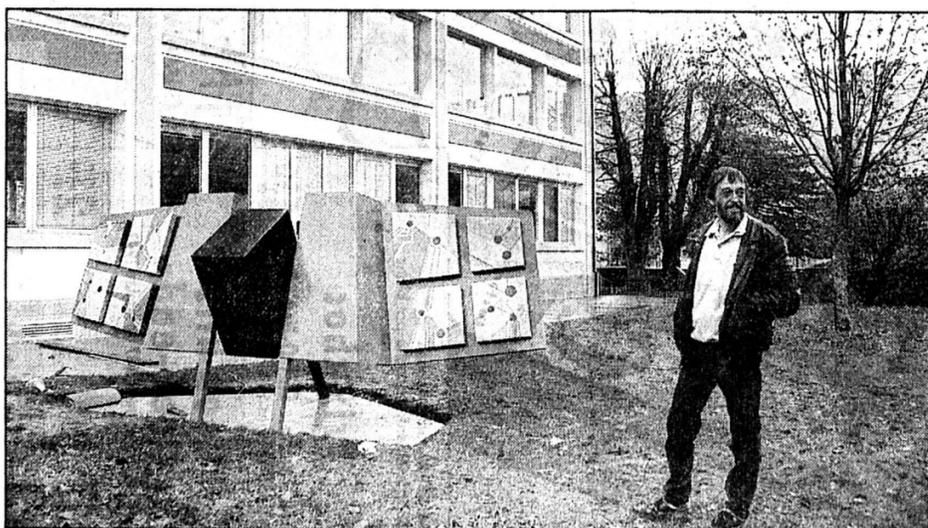
● Centres de télécommunications de Couvet et Fleurier, journée portes ouvertes, samedi 17 novembre de 9 h à 12 h.

● Bureau d'informations DTN, ouvert dès le 20 novembre, mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30.

SERVICES

VAL-DE-TRAVERS

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: 63 25 25. Ambulance: 117.



Le satellite de Claude Jeannottat. Résultat d'une collaboration entre artiste et artisans. (Impar-De Cristofano)

Coop en fête:

Hit «spécial anniversaire»

3 pour 2
12.80
seulement

Comfort revitalisant textile
3x1kg 19.20 12.80
du 14 au 20.11.1990

Hit «spécial anniversaire»

5.70
la plante

Etoile de Noël, culture suisse
Plante d'appartement, en cache-pot blanc

Prix choc

Chiffons universels Chif-O-Net
1 paquet de 18 chiffons 5.40 **4.50**

Coop hits «week-end»
du jeudi 15 au samedi 17 novembre 1990

Navelinas d'Espagne
le filet de 2kg **2.20**

Coop hits hebdo
du 14 au 20 novembre 1990

Toutes les sortes de riz en paquet de 1kg + riz Uncle Ben's en paquet de 900g
p.ex.: riz USA vitaminé, 1kg 2.40 1.60

Panettone Coop
le sachet de 500g 4.80 **4.20**

Miel étranger Fioramiel
liquide, en pot de 1kg 5.90 **4.20**

Coop hits hebdo
du 14 au 20 novembre 1990

Espresso - café en grains Coop
450g 3.80 **2.90**

Espresso Premio - café en grains Coop, 250g 3.80 **2.60**

Epinards à la crème Gold Star
surgelés, le paquet de 600g 3.80 **2.10**

Margarine Bonjour avec 10% de beurre, paquet de 4 x 125g 3.80 **2.50**

Beurre de cuisine
plaquette de 250g 3.80 **2.90**

Fromage frais suisse Crémifin
nature, aux fines herbes ou au roifort le pot de 100g 3.80 **1.60**

Gendarmes
2 paires, 200g 3.80 **2.80**

Nectar d'orange Mondial
teneur en fruit 60%, 1 litre 3.80 **1.30**

Beaujolais Primeur a.c. 1990
la bouteille de 75 cl (+ consigne) 5.60 **5.60**

Château Fontarney 1985/86*
a.c. «Margaux», la bouteille de 75 cl 13.80 **14.60**

Mercury a.c. 1989*
«Les Marnes», la bouteille de 75 cl 13.80 **11.50**

* Disponible dans les Centres Coop

à partir de samedi

STUDIO COOP DU MERCREDI



LES 100 MEILLEURES RECETTES

Hit «spécial anniversaire»

Livre de cuisine
15.-

480 illustrations. Recettes simples et originales. Faciles à réaliser.



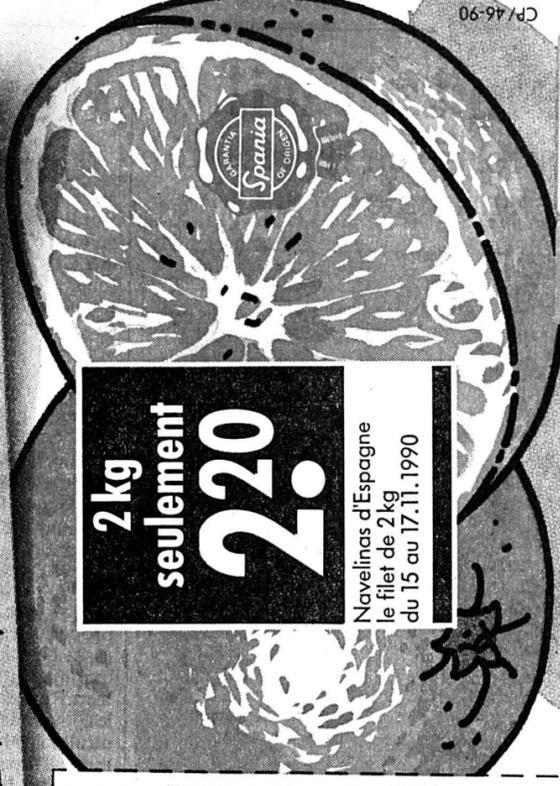
Prix choc
les 6 verres **25.-**
seulement

Série de verres «Vicomte», cristal au plomb, 24% PbO, du verre à vin blanc au verre à champagne.

Dans les Centres Coop et les Grands Magasins Coop.

2 kg seulement
2.20

Navelinas d'Espagne le filet de 2kg du 15 au 17.11.1990



Coop

Les nouveautés Coop: Teletext page 210 Videotex *7575 #

Vous informe.

Qui fait le mur?

Intervention Boillat au sujet des anciens murs

Dans une interpellation déposée cette semaine, le député tramelot Hubert Boillat pose plusieurs questions touchant aux murs de pierres sèches, en demandant notamment si la sauvegarde du patrimoine subventionne leur reconstruction. Prenant pour exemple des travaux effectués actuellement dans la région de La Chaux-d'Abel, le parlementaire radical précise que les corrections de route nécessitent souvent la démolition de murs historiques, souvent en mauvais état d'ailleurs. Dans le cas qu'il a choisi cependant, une entreprise de génie civil œuvre à la reconstruction de ces murs, dans de nouveaux emplacements.

Affirmant qu'un peuple vit aussi par la défense de son patrimoine, Hubert Boillat souligne que «lorsque le canton se préoccupe de notre passé, afin de sauvegarder certains témoins, nous ne pouvons que nous réjouir». Relevant que la reconstruction de murs anciens est un travail de longue haleine et sans doute très coûteux, le député tramelot pose dès lors quatre questions au Gouvernement, à commencer par savoir qui décide du maintien – ou de la reconstruction – de tels objets. L'intervenant aimerait connaître le prix, au mètre courant, de travaux tels que ceux effectués dans le secteur de La Chaux-d'Abel.

Quant aux frais en question, il aimerait savoir de quel budget ils émergent – routes ou patrimoine – et si les propriétaires bordiers consentent une participation financière.

Hubert Boillat demande enfin si la technique de reconstruction observée, qui n'est certes pas conforme à celle du passé mais qui présente une plus grande efficacité, peut être admise et subventionnée par la protection du patrimoine. (de)

CELA VA SE PASSER

Culte et repas à Saint-Imier

Ce dimanche 18 novembre, la paroisse réformée célébrera le culte d'installation du pasteur Maurice Baumann, à 9 h 45 à la Collégiale. L'officiant en sera le pasteur Roland Gerber, de Tramelan. A l'issue de ce culte, un apéritif-repas sera servi aux Rameaux. Chacune et chacun sont très cordialement invités à ce repas en commun, pour lequel il n'est pas nécessaire de s'inscrire. (comm)

Tramelan et son cinéma sur les ondes

Dans le cadre du 75e anniversaire du Cinématographe de Tramelan, Espace 2 (deuxième programme de la Radio Suisse romande) diffusera une émission ce soir jeudi 15 novembre à 17 h 05. Cette émission sera l'occasion de présenter Tramelan et son cinéma. On peut capter Espace 2 sur FM 99,3 ou 90.1. (comm-vu)

Gourmandises à Tramelan

Le groupe de la Fédération romande des consommatrices de Tramelan invite toutes les personnes intéressées à un cours intitulé «pâtisseries pour un jour de fête». Ce cours aura lieu les mercredi 21 et 28 novembre à 19 h 30 à l'école ménagère. Mlle Marlyse Gobat, maîtresse en économie familiale, présentera des recettes inédites. Renseignements et inscriptions auprès de Mme D. Riard tél. (032) 97.64.92. (comm-vu)

Priorité à la Salle de spectacles

Saint-Imier: le maire présente le programme qu'il souhaite réaliser

Réélu tacitement voici une dizaine de jours, pour un nouveau mandat qui le verra assumer la fonction de maire jusqu'au 31 décembre 1994, John Buchs nous déclarait le jour même du «verdict» apprécié à sa juste valeur cette marque de confiance manifestée par la population. Il n'en regrettait pas moins l'absence d'un second candidat maire, qui aurait ajouté de l'intérêt aux prochaines élections municipales, et qui lui aurait permis d'exposer les lignes directrices du programme qu'il souhaite réaliser, avec l'appui des autorités que le peuple désignera à la fin de ce mois. Dès lors, afin d'informer tous ses concitoyens sur ses intentions, John Buchs a pris la plume, pour le texte qui suit. (de)

«Au chapitre des finances tout d'abord, le budget de fonctionnement de la commune doit être équilibré à moyen terme. Cette mesure est indispensable si nous

voulons maintenir une quotité raisonnable, voire attractive, et aussi continuer à investir.

Certes, cet objectif ne sera pas simple à réaliser, tant il est vrai que pour l'atteindre, il faudra faire des économies durables et trouver des recettes supplémentaires. Cet équilibre du compte de fonctionnement devrait pouvoir être réalisé en partie au cours de la prochaine législature, sous réserve de l'accord des autorités communales compétentes et du corps électoral. Des décisions politiques seront donc indispensables.

Néanmoins, il est quasi certain que nous devrons augmenter la quotité – à 2,5 depuis 1985 – au plus tard dès l'exercice 1992.

UN OUTIL INDISPENSABLE

Les investissements devront être adaptés à la mesure de nos moyens, car un endettement

exagéré de la commune augmenterait sensiblement les charges fixes. Il faudra continuer à investir, mais à un rythme plus lent. L'investissement est indispensable au maintien de la valeur de notre patrimoine et à la nécessité de ne pas accumuler du retard dans des réalisations indispensables à une cité de cette importance.

Dans l'immédiat, après l'incendie de la Salle de spectacles, lieu de rencontre de toute la population, la priorité devra être donnée à ce projet. C'est en effet un outil indispensable aux nombreuses sociétés, associations, groupements qui l'utilisent, sans compter son rôle important dans la promotion de Saint-Imier.

«PENSER RÉGION»

L'avenir économique repose sur le savoir-faire et le dynamisme des entreprises, de quelque grandeur qu'elles soient et à quelque

secteur qu'elles appartiennent. Cependant, les autorités peuvent indirectement créer des conditions qui donnent envie d'innover, d'investir à Saint-Imier et en Erguël.

Or le travail de l'autorité politique en la matière ne s'improvise pas, il prend du temps, dépend de nombreux partenaires et exige une multitude de démarches et autant de contacts.

Aujourd'hui, de surcroît, nous devons «penser région» également. Il est évident que l'installation de Cartier à Ville-RET est un «plus» pour le Vallon, Saint-Imier compris, qui bénéficiera des retombées de cette arrivée.

Trop souvent, on oublie les entreprises existantes qui se développent et jouent un rôle toujours plus important, tant par le nombre de places de travail que par la réputation dans le domaine du savoir-faire. Et ces entreprises sont nombreuses à St-

Imier, ce qui est réjouissant pour l'avenir de la région.

Je peux vous assurer qu'avec tous ceux qui croient encore en Saint-Imier et en l'Erguël – et ils sont nombreux – je continuerai mon action pour maintenir chaque poste de travail et si possible en créer de nouveaux.

À L'ÉCOUTE DE TOUS

Il est évident que mon programme ne se limite pas à ces deux sujets, mais en qualité de responsable des finances, ils sont pour moi les deux projets prioritaires. Et ce que je veux, c'est placer l'intérêt de Saint-Imier avant toute autre préoccupation, ce qui ne m'empêche pas de le faire dans l'esprit du parti radical, qui m'a fait confiance.

Enfin, je souhaite que mes concitoyens sachent que je suis disponible et disposé à les écouter et à les aider, dans la mesure où je peux leur être utile.

(John Buchs)

De la théorie à la pratique...

Bilinguisme malmené: une preuve de plus

Le respect du bilinguisme est une notion dont on parle beaucoup, mais qu'on ne met guère en pratique, si l'on en croit les parlementaires du Jura bernois. Dernière intervention en date, une motion signée Hubert Boillat et concernant particulièrement le rapport 89 de l'Inspection de la protection de la nature.

Largement diffusé en août dernier par la Direction des forêts, ainsi que le souligne le député tramelot, le dit rapport ne comporte pas un mot de français; même ses passages consacrés au Jura bernois sont écrits

dans la langue de Goethe, précise le motionnaire.

«QUEL FOSSÉ!»

Et le député d'y voir une nouvelle preuve du fossé séparant les intentions théoriques inlassablement répétées et les réalisations pratiques effectives. En énumérant les nombreuses occasions – rapport concernant le Jura bernois, programme de législation, directives internes, réponses aux interventions dénonçant des lacunes, déclarations lors de congrès politiques, etc. – où le Gouvernement proclame haut et fort son attachement au

bilinguisme cantonal, voire son souci de respecter les droits de la population francophone... Dès lors, Hubert Boillat suggère quelques mesures, à commencer par la publication en français des pages concernant le Jura bernois – au moins – puis la rédaction d'un résumé du tout en français également. Voilà pour le rapport sus-mentionné. Mais si ces mesures ne sont pas prises, le motionnaire demande alors que l'on s'abstienne de «toute publication «monolingue», qui ne peut que léser l'autre partie et coûte inutilement de l'argent au canton». (de)

Percussion et accordéon: savant mariage

Laurent De Ceuninck et Pascal Contet à Espace Noir

Espace Noir propose, en cette fin de semaine, un concert éminemment intéressant qui alliera, fait rare, la percussion et l'accordéon classique.

Terminée, l'époque où la percussion, cinquième roue du char de l'orchestre symphonique, s'accommodait de quelques roulements de timbales. Aujourd'hui, enrichie de nombreux instruments exotiques et d'une gamme très étendue de sonorités – xylophone, marimba, vibraphone – elle permet d'aborder le répertoire classique du baroque au contemporain. Laurent De Ceuninck le prouvera à l'envi, à l'occasion de ce concert!

Quant à l'accordéon, il connaît depuis quelques décennies un développement prodigieux, dans la chanson, le rock, le blues ou la musique cajun comme dans le jazz. Pascal Contet, diplômé de conservatoire français et lauréat de dis-

tinctions internationales, interprétera d'ailleurs quelques pages classiques et modernes.

AU PROGRAMME

Ces deux musiciens interpréteront pour la circonstance – circonstance qui sera répétée le lendemain à Neuchâtel – une dizaine de morceaux signés par presque autant de compositeurs, français, polonais ou norvégien notamment. En clair, on entendra des œuvres de Scarlatti, Hummel, Hashagen, Nordheim, Abbott, Satie, Schmidt et Bargielski.

A relever que l'idée de marier percussion et accordéon classique est de Francis Schori, directeur de l'ABC, à La Chaux-de-Fonds. (comm-de)

● Samedi 17 novembre, 20 h 30, à Espace Noir; dimanche 18 novembre, 17 h, au Centre culturel neuchâtelois.

Nivarox-Far: une première

Rencontre entre secteurs privés et publics à Saint-Imier: profitable à tous



Donnant suite à une invitation de l'ancien conseiller national imérien Francis Loetscher, Jean-Noël Rey, nouveau directeur général des PTT, a passé récemment une journée dans la région, accompagné de son

épouse. Après une rencontre avec l'administrateur postal de la localité, André Crevoisier, M. Rey était reçu chez Nivarox-Far SA par Erwin Girard, directeur, au centre de Saint-Imier d'abord, puis à celui du Locle.

A relever que vu la qualité des échanges d'idées, les deux parties ont décidé de renouveler l'opération, afin de favoriser le dialogue, profitable à tous, entre entreprises privées et publiques. (comm)

SERVICES

JURA BERNOIS
Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Liehti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr

Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden, ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30. Tramelan, patinoire: 10 h 15-11 h 45 (1/2 patinoire).

On finit en beauté

Tramelan: concert du 125e anniversaire de l'Union

Pour clore dignement les festivités qui, en 1990 marquaient le 125e anniversaire du cercle de Tramelan de la Société philanthropique suisse Union, un concert, ouvert à tous, est offert ce samedi 17 novembre à 20 h 15 à l'Eglise réformée de Tramelan.

L'organisation de ce concert exceptionnel et l'engagement des musiciens ont été rendus possible grâce à la générosité manifestée par les membres et sociétés amies lors de la fête de juin dernier qui marquait le 125e anniversaire du Cercle de Tramelan.

C'est l'orchestre de Reconvilier et environs qui animera ce concert de musique classique en interprétant des œuvres de Telemann (Musique de table pour cordes et flûtes ainsi que le Concerto en sol majeur pour violon alto et orchestre). Puis deux valses pour cordes de Dvořak termineront une première

partie de la soirée. L'orchestre de Reconvilier et environs est dirigé par M. Jean-Rodolphe Grossenbacher alors que M. Edgar Laubscher (violon alto) sera le soliste de ce concert.

Les talents de deux artistes régionaux seront mis en valeur puisque, à l'orgue, Mme Anne-Marie Heiniger et à la flûte traversière M. Christophe Moser animeront la seconde partie de ce concert. Au programme: Choral en la mineur (orgue) de C. Frank; Elégie (orgue et flûte) de F. Lachner; «Syrinx» (flûte) de C. Debussy ainsi que Trois mouvements (orgue et flûte) de J. Alain et Sortie en mi-bémol majeur (orgue) de L.J.A. Lefebure. (comm/vu)

● Samedi 17 novembre 1990 à 20 h 15 à l'Eglise réformée de Tramelan. Concert du 125e par l'orchestre de Reconvilier et environs. Entrée libre.

Motard blessé à Moutier

Hier à 6 h 30, un automobiliste circulait à la rue Industrielle du centre de la ville en direction de Court. A la hauteur du garage Balmer, en voulant obliquer à

gauche, il n'a pas vu un motard qui arrivait en sens inverse et l'a heurté. Le motard a été blessé. Les dégâts se montent à environ 2500 francs.

*Au prix où est l'essence...
La reine, c'est elle!*



Citroën (Suisse) SA Genève, 022/308 01 11. Financement et leasing par Citroën Finance.

CITROËN
AX

Citroën. La Route Maîtrisée.



La nouvelle petite reine développe 44 kW (60 ch), atteint 167 km/h en vitesse de pointe et, à moins d'abuser de sa puissance, ne consomme que **5,7 l/100**. Économe et véloc. Elle ne mesure que 3,5 m de long, se manie du bout des doigts et se gare en un tour de roue. Véloc et acrobate. Pour un minimum d'encombrement extérieur, elle offre un maximum d'espace intérieur. Acrobate et généreuse. Elle ne coûte que Fr. 12 950.-. Généreuse et économe. La Citroën AX 11 vous éblouira royalement.

90-3300/4-4
CITROËN

A louer à La Chaux-de-Fonds grand appartement de 4 pièces

110 m², refait à neuf, cuisine agencée, salle de bain -W.-C. séparés, chambres hautes
Loyer Fr. 1400.- + charges
Libre: tout de suite
S'adresser à:
Fiduciaire Pierre Pauli S.A.
☎ 039/23 74 22

MEMBRE SNGCI
91-495

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA

Tél. 039/271 171

Laissez-nous faire!

Vous voulez vendre votre bien immobilier (terrain, villa, appartement, immeuble) etc. Un coup de fil et nous nous chargeons de tout le reste.

MEMBRE SNGCI

A remettre à La Chaux-de-Fonds (pour cause de départ)

kiosque bien situé

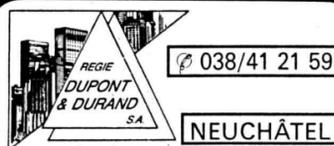
(Clientèle fidèle)
Prière d'envoyer offres sous chiffres 91-533 à ASSA, Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Particulier vend à Sauges

● **magnifique villa mitoyenne**

6½ pièces + 1 chambrette annexée.
Grande cuisine indépendante entièrement agencée, 3 salles d'eau, cheminée de salon.
Piscine, 2 garages. Clôturée d'une barrière treillis et de thuyas. Vue sur le lac et les Alpes, dans un endroit calme, sans circulation.
Prix à discuter
Pour tous renseignements, ☎ 038/55 25 48

87-1124



LE LOCLE Centre ville

A louer

● **APPARTEMENT DE 1½ PIÈCE**

Séjour/coin cuisine agencé et une petite chambre, W.-C./douche.
Libre: 1er janvier 1991.
Loyer: Fr. 650.- plus 70.- de charges.
Pour renseignements et visite, contacter M. Didier Vœgelin. 87-1055



CITROËN Agence officielle: Garage de la Ronde SA 28 33 33

Le Locle: 31 82 80
Saint-Imier: 41 16 13
Saignelégier: 51 10 66

● **finance**

Mon prêt personnel - Un procrédit

039-23 16 12

032-23 59 51

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

03-4325

● **offres d'emploi**

Pour notre client, nous cherchons

monteur électricien

Entrée immédiate ou à convenir.
Mme Perret se réjouit de votre visite et vous donnera plus de renseignements.

91-713

(039) 27 11 55

regularis

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

POUR GAGNER

L'annonce, reflet vivant du marché

Malgré la conjoncture, nous vous offrons la possibilité de devenir propriétaire de votre

appartement

A vendre à Noiraigue, en PPE:

- 1 studio 58 000.-
 - 1 appartement de 2 pièces 98 000.-
 - 1 appartement de 2 pièces 118 000.-
 - 1 appartement de 3 pièces 198 000.-
- (Tous entièrement rénovés)

Très grandes facilités de financement

Pour tous renseignements: ☎ 038/42 61 58

87-1073

Rabais illégaux? Médicaments vendus par les médecins

Au cours de sa récente assemblée, la Fédération jurassienne des caisses-maladie a annoncé qu'elle avait conclu un accord avec la Société médicale du Jura au sujet de la vente de médicaments par les médecins.

Au terme de cet accord, les médicaments vendus par les médecins seront facturés avec un rabais de 10% aux caisses-maladie, ce rabais étant porté ensuite au bénéfice des patients (assurés auprès des caisses). Depuis lors, une action juridique est en voie d'élaboration, en vue de faire constater que l'octroi d'un tel rabais est contraire à la réglementation sur l'ordre du marché dans le commerce des médicaments. Selon cette réglementation, ni les pharmaciens ni les médecins n'ont en effet l'autorisation d'accorder des rabais lors de la vente de médicaments. La Société suisse des pharmaciens, ainsi que la Fédération suisse des médecins, ont été saisies de l'affaire.

NOUVELLE CONTROVERSE

Cette nouvelle controverse surgit alors que le Parlement jurassien doit débattre aujourd'hui en première lecture de la loi sur la vente de médicaments. Dans un communiqué relatif à cet accord, l'Association des médecins indépendants, qui groupe des médecins vendeurs de médicaments, s'insurge contre un tel accord. Dans la mesure où l'octroi de rabais aurait pu augmenter l'attrait des médicaments

vendus par des médecins, cette opposition étonne.

Mais l'accord semble avoir été conclu et approuvé par une majorité de la Société médicale opposée à la vente de médicaments sans restriction par les médecins. Il y a donc une brouille interne entre les médecins qui résulte de l'élaboration de la loi citée plus haut. Comme l'accord aboutissant à un rabais est conclu entre des partenaires privés, il ne devrait pas avoir d'influence sur les débats que le Parlement consacrerait aujourd'hui à la loi en question.

Cette nouvelle controverse montre l'importance des intérêts en jeu dans la vente des médicaments et les risques qu'un référendum soit une nouvelle fois lancé contre la loi, une fois qu'elle aura été adoptée par le Parlement en seconde lecture, en décembre prochain.

AUX JURISTES DE JUGER

Sur le fond de la question, seuls des juristes peuvent affirmer que l'accord de rabais conclu est ou non contraire à la réglementation. Cela dépend en effet de l'interprétation qui est faite de dispositions dont la clarté ne saute pas aux yeux. Au demeurant, la loi sur la vente de médicaments préserve au mieux les intérêts des patients qui sont en définitive les plus directement concernés par la vente des médicaments. Pour l'ensemble de la population, là est bien l'essentiel. V. G.

A la recherche de dignité Assemblée générale de la Ligue contre les toxicomanies

L'assemblée générale de la Ligue jurassienne contre les toxicomanies (LJT) s'est tenue hier soir à Delémont en présence d'une trentaine de personnes. La LJT présidée par le Dr Nicolas Besençon a pris l'importante décision de mettre sur pied une structure d'accueil pour les sidéens sous réserve de l'accord imminent des autorités cantonales.

Lors de sa création, la LJT s'était donné pour objectifs pour son travail de prévention, d'être créative, d'offrir un discours positif, de favoriser l'élément ludique, d'impliquer fortement les personnes qui choisissent d'adopter un nouveau compor-

tement, et enfin, de séduire. Si l'on jette un regard en arrière sur le travail réalisé notamment par le Centre d'accueil et de prévention dirigé par Fernand Poupon, l'on peut dire que la LJT est fidèle à ses objectifs de départ.

Aujourd'hui la LJT est préoccupée par des problèmes nouveaux posés par les toxicomanes atteints du sida et dépossédés de toute vie sociale.

Un projet de structures d'accueil pour ces personnes devrait voir le jour dès le début de l'an prochain.

Deux personnes seront engagées pour mettre sur pied le pro-

jet en collaboration avec les réseaux déjà existants. Les sidéens seront accueillis en appartements par des équipes de travailleurs sociaux respectueux de leur dignité. Le Dr Jean-Luc Baerli médecin cantonal et un assistant social du Service du patronage ont élaboré un projet dévisé dans un premier temps à quelque 250.000 francs.

PRÉVENTION TOUJOURS

Dans le cadre de l'important travail de prévention que fait le Centre d'accueil, il a été possible l'an dernier de mettre sur pied un groupe de parents de toxicomanes qui ont ainsi créé entre eux un réseau d'entraide. Un

nouveau groupe sera constitué dès le début de l'an prochain. Les parents ou membres de familles concernées par la toxicomanie peuvent d'ores et déjà s'inscrire auprès du Centre. Par ailleurs la Ligue lancera prochainement l'action Nez rouge dont nous avons déjà parlé.

Pour ce faire, elle recherche des bénévoles conducteurs et sobres de surcroît tout spécialement dans Les Franches-Montagnes.

Gybi

● Pour toutes demandes de renseignements: Centre d'Accueil Tél. (066) 22 47 47

L'amour du bois pour une pionnière

Octroi du Prix «Vive les pionnières» en décembre

Cinq distinctions ont été décernées par le Gouvernement jurassien aux candidates du prix «Vive les pionnières» qui sera

remis aux candidates le 4 décembre prochain. Ce prix de 1000 francs par lauréate, créé par le Bureau de la condition féminine

(BCF), honore chaque année une jeune fille ayant réalisé un apprentissage dans un métier jusqu'alors fermé à la gent féminine.

Françoise Willemin est de celle-là. Elle vient en effet de terminer un apprentissage d'ébéniste de quatre ans auprès de l'entreprise Chapatte, de Lajoux. Ayant grandi dans l'odeur du bois avec un père menuisier et deux frères charpentiers, Françoise a souhaité poursuivre dans la même veine. Pourtant les places d'apprenti(e)s ébénistes sont rares dans le Jura.

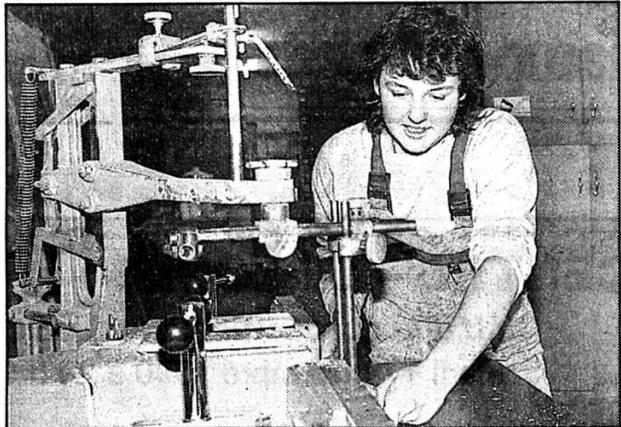
Aujourd'hui, Françoise Willemin est ouvrière dans l'entreprise de Lajoux. Elle se dit heureuse de son choix, tout comme son patron qui ne regrette pas d'avoir joué les pionniers à sa façon en engageant une jeune

filles. Le métier d'ébéniste est peut-être en voie d'extinction dans le Jura car, aux dires de Michel Chapatte, les patrons rechignent de former des jeunes qui ne reçoivent que difficilement une formation théorique adéquate au vu du nombre restreint d'élèves à l'Ecole professionnelle de Porrentruy.

GyBi

Vive les pionnières!

Les cinq pionnières jurassiennes de la volée 90 sont: Gabrielle Pic, mécanicienne de précision - Claire Bigler, mécanicienne de machines, Françoise Willemin, ébéniste - Christine Veolin, maquetiste et Nadia Chételat, dessinatrice de machines «A».



«Madame l'ébéniste» au travail dans l'entreprise Chapatte, de Lajoux. (Impar-Bigler)

Un Jurassien à la présidence Conservateurs des monuments en Suisse

Les membres de l'Association des conservateurs suisses de monuments historiques ont tenu leur assemblée annuelle le 8 novembre dernier à Weinfelden/TG. A cette occasion, ils ont nommé Michel Hauser, conservateur des monuments du canton du Jura, à la présidence de l'association pour l'année 1991.

C'est donc un Jurassien qui, l'année prochaine, conduira les

travaux de cette organisation dont les buts consistent notamment à promouvoir les contacts et les échanges professionnels entre les divers services cantonaux et communaux de conservation des monuments, à organiser la formation continue de ses membres et à faire valoir les intérêts de la conservation du patrimoine bâti auprès des autorités comme de l'opinion publique en général. (comm-GyBi)

Une exigence première de la démocratie Procédure de consultation de la Confédération

Au cours de ses délibérations hebdomadaires, le Gouvernement jurassien a approuvé un avant-projet d'ordonnance sur la procédure de consultation de la Confédération. La procédure de consultation fait partie de la phase préliminaire de la confection des lois, elle est actuellement réglée par de simples directives édictées par le Conseil fédéral en 1970.

Ainsi les cantons, les partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale, de même que les organisations d'importance nationale compétentes en la matière, seront consultés dans les cas où le droit fédéral le prescrit, de même que pour les actes législatifs et les traités internationaux d'une portée considérable sur le plan politique, économique, financier ou culturel.

Une consultation pourra en outre être organisée pour les rapports, conceptions et expertises portant sur des questions fondamentales ainsi que pour des projets visant à l'information du public (par ex. la campagne d'information sur le sida). La récapitulation des résultats sera remise aux médias ainsi qu'aux organismes consultés. Le Gouvernement est d'avis que l'information du souverain est une exigence première de la démocratie, surtout si l'on entend

intéresser les citoyens aux projets traités par les autorités.

DES SUBVENTIONS

Une subvention de 30.000 francs a été octroyée par le Gouvernement à la Société d'équipement de la Région d'Ajoie et du Clos-du-Doubs pour ses activités durant l'année 1990. Le Gouvernement a également accepté un crédit de 62.000 francs destiné à la transformation de la salle de traite et à l'installation d'un distributeur de concentrés pour l'exploitation agricole de l'Institut agricole du Jura. Des subventions pour un montant global de 7400 francs ont été octroyées au Centre suisse de cartographie de la faune, aux communes de Rossemaison, dans le cadre du réaménagement des étangs de Montchaiboux et à Courtemaître pour l'aménagement d'un étang. Par ailleurs, une subvention de 3300 francs a été accordée à la Fédération jurassienne de musique pour la participation de six fanfares au Concours fédéral de musique à Lugano. Enfin, le Gouvernement a nommé Emmanuelle Prongué, de Berne, secrétaire au Service de la statistique et de l'informatique, et Monique Fell, de Vevey, assistante sociale auprès du Service de l'Aide sociale. (comm-gybi)

Ecole et santé à débattre Lourde journée parlementaire à Delémont

Les parlementaires jurassiens ont devant eux une journée plénière lourde de responsabilité et de points à l'ordre du jour. Outre les questions orales qui les occupent de manière imprévisible une heure durant, les députés se pencheront en première lecture sur la loi sanitaire et la loi sur la vente des médicaments.

La loi sanitaire qui ne subit pas trop de controverses et qui devrait permettre au patient

d'être davantage responsable de sa santé passera probablement sans grande passion. Il n'en sera pas de même de la loi sur la vente des médicaments qui se heurte à l'opposition des médecins dispensants.

L'après-midi, les députés se pencheront en première lecture sur la nouvelle loi scolaire, un «paquet» issu d'une réflexion qui date de 1972 et qui devrait permettre à l'Ecole jurassienne d'adapter ses moyens d'ensei-

gnements aux besoins des enfants d'aujourd'hui. Une trentaine d'amendements séparent le projet du Gouvernement de celui de la Commission parlementaire. Les enseignants ont fait connaître leur point de vue sous la forme de dix thèses qu'ils ont bien l'intention de défendre fermement.

Dès lors, la séance parlementaire de ce jour promet d'être vive et animée et peut-être d'ouvrir un véritable débat. GyBi

En toute harmonie au Montois Portes ouvertes à la ferme de Longo Mai

A l'occasion de sa Fête d'automne, la Communauté de Longo Mai organise une journée portes ouvertes en cette fin de semaine. L'occasion pour les visiteurs de visiter une ferme autrefois vouée à l'abandon et aujourd'hui prospère grâce à une forte diversification dans la culture et l'élevage.

«Au Montois, l'année 90 a été une bonne année. Les cultures (avoine, triticales, pois, pommes de terre et betteraves) ont bien poussé et le jardin potager a produit plus que pour notre propre consommation. Les vaches, cochons, moutons (Roux de Berne et Noirs du Jura), lapins, oies et canards ont prospéré (...) Seules les abeilles

se sont mises en grève: «Le mois de juin froid et pluvieux ainsi que l'absence de miel de sâpin les ont poussées à manger toutes leurs réserves...» Voilà résumée en quelques mots une parcelle de vie à la ferme d'Undervelier.

Il faut y ajouter la culture de fourrage pour les animaux, les arbres fruitiers, la production de plantes aromatiques et médicinales ainsi que la production de pommades, tisanes et cosmétiques. A côté du travail de la terre, il y a la vie sociale qui s'est ouverte cette année à l'Europe de l'Est au travers d'échanges avec des membres de coopératives venues d'URSS, de Roumanie et d'Allemagne de l'Est. Au-

tant d'expériences que les habitants du Montois se réjouissent de partager avec les visiteurs. GyBi

Fête d'automne au Montois

Samedi 17 novembre: dès 15 h visite de la ferme, diapositives sur la nouvelle coopérative de la Crau - 18 h 30: souper au Restaurant de la Croix Blanche à Undervelier avec les produits de la ferme - dès 20 h: musique avec Comedia Mundi, Martin Schäfer (violoniste) et Markus Hänsenberger (accordéoniste).

Gare à la vache folle!

L'encéphalite spongiforme bovine, plus communément appelée «maladie de la vache folle», est une maladie de l'espèce bovine à progression lente que l'on trouve en règle générale sur des animaux adultes et qui se termine toujours par la mort.

Le vétérinaire cantonal, le Docteur Joseph Annaheim, demande aux propriétaires de bétail bovin de signaler immédiatement tout cas suspect à leur vétérinaire de confiance. Les symptômes caractéristiques sont presque identiques à ceux de la rage: troubles de comportement, brusques chutes sur le sol, mouvements désordonnés, trépidations, excitation prononcée, fureur et agressivité.

On admet un temps d'incubation de 3 à 8 ans. Aucune méthode de laboratoire ne permet de poser un diagnostic sur l'animal vivant. Seul l'examen histologique de coupes du cerveau rend le diagnostic possible et sûr. Tous les animaux périssent ou abattus pour une raison quelconque et âgés de plus de 6 mois doivent être accompagnés d'un certificat vétérinaire certifiant qu'ils ne présentaient aucun de ces symptômes avant d'être dirigés sur un centre de ramassage de cadavres d'animaux ou de déchets carnés.

Si tous les propriétaires de bétail bovin observent scrupuleusement ces directives, le Jura sera peut-être épargné de cette terrible épizootie. (comm-gybi)

Ariel liquide

3 litres

13.50

au lieu de 16.50



PERDU

Route
Vue-des-Alpes, che-
valière gravée A.B.
☎ 021/652 03 70
22-302140

CRÉDIT RAPIDE

038/51 18 33
Discretion assurée
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer finance
+ leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
06-001575

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DE SAINT-IMIER

Assemblée de paroisse d'automne

le lundi 26 novembre 1990 à 19 h 30 aux Rameaux

ORDRE DU JOUR

1. Méditation
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 12 août 1990
4. Budget 1991
5. Nomination d'un vérificateur des comptes
6. Réélection des conseillers de paroisse, série sortante
7. Informations essai catéchisme
8. Informations du Conseil
9. Divers et imprévus

Le Conseil de paroisse
93-1007

Matelas de santé

Soit Bico, Robusta, Ressorta ou autres. Qualité garantie, lits turcs et sommiers Bico-Flex. Prix intéressants ou reprises de literies usagées.
H. Houriet
Hôtel-de-Ville 37
☎ 039/28 30 89
28-012332

Son dernier récital en notre ville avait attiré plus de 500 personnes... il revient enfin

GEORGES CHELON

Samedi 17 novembre 1990 à 20 h 30,
Aula du Gymnase (Succès 41)
La Chaux-de-Fonds.
Location Muller Musique

28-126108

Lenor Ultra

Bouteille jaune

8.50

2 litres

au lieu de 10.90



La petite annonce. Idéale pour que votre restaurant soit à la pointe de l'actualité.

La Chaux-du-Milieu

Grande salle

Vendredi 16 novembre 1990 à 20 h 15

Grand match au loto

organisé par la fanfare.

Superbes quines

Abonnement Fr. 15.- pour 30 tours

28-141986



La Chaux-de-Fonds

Café-Restaurant des Sports

F. Venier
Le Locle
☎ 039/31 39 39

Tous les jours:
menus pour
pensionnaires
Fondue - Raclette

Fermé le mardi

PAROISCENTRE - LE LOCLE

Club d'accordéonistes du Locle
Samedi 17 novembre 1990 à 20 h 15

22e Grand gala de l'accordéon

Programme varié, avec:

Le Club d'accordéonistes du Locle

Une première:
l'ensemble diatonique Cédric STAUFFER

Le duo tzigane:
Coline PELLATON et Thierry CHATELAIN

Après le spectacle

Grand bal champêtre

avec la famille PAREL

Entrée: Fr. 10.-.

Les billets sont en vente chez: Mme Simone Favre Tabacs-Journaux, Daniel-Jeanrichard 33 au Locle, ainsi qu'à l'entrée du spectacle (carte ARMA valable).

28-141981

Boucherie

Veuve G. Matthey

Jeanneret 17 - Le Locle
☎ 039/31 43 23

Toujours à votre service

Viande de 1re qualité

Roland Fahrni
2316 Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 18 37

APPAREILS MÉNAGERS
Agencements de cuisine
Service officiel

ZANKER + Frigidaire
VENTE ET SERVICE APRÈS-VENTE



Pharmacie
Coopérative
Rue du Pont 6
Le Locle

des services...
des conseils...

Cl. Gruet, pharmacien

le plus grand choix de la place

tapis d'Orient
milleux laine
moquettes
linos

ducommun sa
Bd des Eplatures 21
La Chaux-de-Fonds

Accordéons

LEMANIA
FRATELLI-CROSIO
PIERMARIA-ELKA
DALLAPE
HOHNER

Ventes et réparations

RODOLPHE SCHORI

Industrie 34 - 1030 Bussigny
☎ 021/701 17 17

(Fermé le lundi)

Rentenanstalt

Assurance vie, invalidité,
caisse de retraite

Police de prévoyance =
sécurité et avantages fiscaux

Inspecteur pour Le Locle
et environs:

Marc Marmy
☎ 039/31 56 82

Avez-vous déjà
une ligne grasse
dans le



La Chaux-de-Fonds, Le Locle et environs

Pour tous renseignements
téléphonez au:

039/31 46 87

Une banque moderne
et dynamique
Banque Cantonale
Neuchâtelaise

CAVES DU PRIEURÉ DE CORMONDRECHE



VINS DE QUALITÉ - Association de viticulteurs
2036 CORMONDRECHE

En exclusivité: Domaine de Chambleau
Domaine de Vaudijon

Boulangerie - Pâtisserie
Confiserie



Spécialiste des pains spéciaux

Membre de la Confrérie
des Chevaliers du bon pain

☎ 039/31 12 00
Temple 1 - Le Locle

NEUCHÂTEL

Evolution des besoins

Les activités des Perce-Neige en 1989

La Fondation neuchâteloise en faveur des handicapés mentaux - les Perce-Neige - vient de publier son rapport d'activité pour l'année 1989.

ciales. Les charges d'immeubles et les charges générales s'accroissent elles aussi.

VÉTUSTE ET INADAPTÉ

Quelques points forts sont mis en évidence par le rapport, qui émergent parmi l'ensemble des tâches incombant au comité de direction. Le centre pédagogique de Neuchâtel est vétuste et inadapté à la mission qui est la sienne: l'amélioration de la situation est à l'examen. L'évolution des effectifs des pensionnaires et des ouvriers du secteur professionnel exige une adaptation continue des structures, sans pour autant que soit remise en cause la notion de décentralisation. L'évolution des besoins en matière de prise en charge des personnes mentalement handicapées demande le dégagement de solutions à court et moyen terme, des infrastructures complémentaires devront être réalisées.

Le document souligne en conclusion le dynamisme et l'investissement consentis par l'ensemble des collaborateurs, de même qu'il met en exergue l'aide précieuse des organismes et collectivités sans lesquelles la Fondation ne pourrait poursuivre sa tâche. (Imp-comm)

La Fondation neuchâteloise en faveur des handicapés mentaux, les Perce-Neige, relève dans son rapport d'activité 1989 que les charges ascendentes à 12.932.521,85 francs alors que les produits, avant subventionnement, s'élèvent à 4.690.565.-. La différence, soit 8.241.956,85 francs, sera couverte par les subventions fédérales, cantonales et communales. Les charges effectives sont inférieures de 460.000.- à celles prévues au budget, et les produits sont équivalents aux prévisions. Le résultat obtenu par les ateliers du centre professionnel est supérieur de 10% environ, pour atteindre 440.000.- environ.

Au chapitre de l'adoption des budgets 1990, les charges sont évaluées à 14.397.920 francs, et les produits à 4.899.560.-. L'excédent des charges d'exploitation couvert par les subventions fédérales, cantonales et communales sera donc de 9.498.360.-. L'augmentation des charges s'explique essentiellement par le poste «traitements»: engagement de nouveaux collaborateurs, indexation, charges so-

CANTON DU JURA

Franz Blankart devant l'ADEP à Porrentruy

L'Association de développement économique de Porrentruy et environs a tenu son assemblée générale en présence d'une centaine de personnes, hier soir à Porrentruy. A suivi un exposé relatif aux négociations du GATT et à celles de la Suisse avec le reste de l'Europe présenté par M. Franz Blankart, chef des négociations de l'AELE et directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures.

Le rapport d'activité de l'ADEP a fait le point sur la recherche d'une nouvelle zone industrielle, celle de Courgenay étant bientôt remplie. Deux projets sont à l'étude: la zone intercommunale de Porrentruy-Alle et la zone binationale de Boncourt-Delle.

L'ADEP voudrait désormais créer une technopole à proximité de l'Ecole de microtechnique de Porrentruy. Elle a aussi favorisé les rencontres avec des partenaires de la Communauté européenne, en vue de favoriser la coopération et le partenariat. La bourse transfrontalière, le Salon de Liège et l'adhésion au Bureau de rapprochement des entreprises de la Communauté européenne. Trois contacts sérieux ont déjà été noués par des entreprises jurassiennes sous cet égide. Enfin, l'ADEP entend lancer un cours en matière d'exportation, en collaboration avec les associations professionnelles.

blèmes commerciaux, de protection des brevets et de soutiens agricoles. La Suisse attendait beaucoup de ces discussions. Mais le protectionnisme, au lieu d'être assoupli, pourrait s'en trouver renforcé. La Suisse a fait des concessions, en matière agricole, afin de rester dans la négociation. Il est prématuré de dire sur quoi déboucheront les discussions qui s'intensifieront en décembre, avec la CE et avec l'AELE, mais l'heure n'est pas à l'optimisme.

Au sujet de l'Europe, Franz Blankart est apparu plus souple qu'il y a deux ans. Il considère comme une erreur diplomatique importante d'avoir «repris l'acquis communautaire» et de solliciter maintenant des exceptions. Il admet que la Suisse ne peut plus tourner le dos à l'Europe, comme il le pensait jadis. En exigeant plus de la CE sur le plan structurel, on pourrait l'être moins sur le fond, ce qui faciliterait les négociations. La défection probable des pays nordiques au sein de l'AELE affaiblit cet organisme. Si la CE a refusé la codécision demandée par la Suisse, ses propositions de préinformation, d'échange entre experts et d'information avant toute décision constituent une ouverture intéressante, tout comme la tenue de deux «sommets» par année. Franz Blankart constate aussi une évolution non seulement des milieux économiques, mais également de l'opinion publique. Mais il n'a pas encore la conviction que celle-ci accepterait une adhésion exigeant trop de sacrifices.

GATT ET EUROPE

Les négociations du GATT sont bloquées, au moins jusqu'aux élections allemandes du 2 décembre prochain. Avant fin mars prochain, il aura fallu trouver un accord sur les pro-

V. G.

CELA VA SE PASSER

SERVICES

Conférence à Delémont

L'Association Gasabo organise une conférence-débat à l'attention des Jurassiens ce soir à 20 h à l'Hôtel du Soleil à Delémont. Jean Barahinyura, membre du Comité exécutif du FPR s'exprimera sur le thème de: «Guerre au Rwanda: une guerre entre néo-narchistes tutsis et républicains hutus ou une guerre de libération?» (GyBi)

JURA

Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ☎ 51 13 01. **Service ambulance:** ☎ 51 22 44. **Médecins:** Dr Bögli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15. **Le Noirmont:** Dr Tettamanti. **Les Breuleux:** ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ☎ (039) 51 12 03.

CORCELLES

Mon âme, bénis l'Eternel!
Ps. 103:1

Mademoiselle Nelly Colin, à Corcelles;
Mademoiselle Marthe Colin, à Corcelles;
Monsieur et Madame Benoît Colin-Burgdorfer, à Corcelles;
Mademoiselle Anne Colin, à Lausanne,
Monsieur Pierre Colin, à Boudry,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la tristesse de faire part du décès de

Mademoiselle

Madeleine COLIN

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à l'affection des siens dans sa 87e année.

2035 CORCELLES, le 13 novembre 1990.
(Grand'Rue 27)

Je suis la résurrection et la vie;
celui qui croit en moi vivra,
quand même il serait mort.
Jean 11: 25

Le culte sera célébré au Temple de Corcelles, vendredi 16 novembre, à 14 heures, suivi de l'incinération sans suite.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

CHARLOTTE CLÉMENÇON

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Ne me rejette pas au temps de ma vieillesse,
Quand ma force décline,
Ne m'abandonne pas.
Ps. 71.9

Madame Suzanne Piaget et ses enfants Olivier et Pascal, à Pully;

Monsieur William Piaget, à Calgary, Canada;

Madame et Monsieur Gustave Thiébaud-Piaget, à Saint-Aubin;

Madame Kinette Piaget, à Juriens;

Madame et Monsieur Gaston Monnier-Weber, à Cortaillod;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alexandre Weber,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Irène WEBER
née PIAGET

enlevée à l'affection des siens, le 13 novembre 1990 dans sa 79e année après une longue maladie supportée avec courage et dignité.

BEVAIX, le 13 novembre 1990.

L'amour est plus fort que la mort.
Cant. des Cant.

Le culte sera célébré le vendredi 16 novembre 1990, à 14 heures au crématoire de Neuchâtel.

Domicile de la famille: Mme Suzanne Piaget
Jonchères 3
2022 Bevaix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-030357

Celui qui se confie en l'Eternel est environné de sa grâce.

Monsieur et Madame Francis Schaad-von Bergen:
Sophie Schaad;

Monsieur et Madame Jean-Michel Schaad-Jaeger:
Patrick Schaad et Patricia Papini,
Dominique-Alain Schaad;

Madame Anne-Lyse Schaad-Dubois, à Bevaix;
Anouk et Michel Wannemacher-Schaad, à Bevaix,
Didier Schaad, à Bevaix;

Madame Marguerite Hunziker-Schaad et famille;

Madame Marie-Louise Schaad-Crivelli, Le Locle et famille;

Madame Marie-Louise Graber-Schaad, à Nyon et famille;

Les descendants de feu Samuel Schaad-Geiser,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Yvonne SCHAAD
née LEHNER

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement mercredi dans sa 88e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 novembre 1990.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 16 novembre à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Tourelles 35.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Service d'aide familiale, ccp 23-660-8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DIRECTION, ET LE PERSONNEL DE JUVENIA SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Yvonne SCHAAD

mère de notre dévoué Directeur général, Francis Schaad.

91-45795

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DU GARAGE P. RUCKSTUHL S.A.

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Jean-Ernest BOLDINI

père de leur fidèle collaborateur M. José Boldini.

28-012395

NEUCHÂTEL

Collision

Un automobiliste du chef-lieu, M. N. M., quittait la place de parc de L'Express, hier à 0 h 20, dans l'intention de s'engager rue de la Maladière en direction du centre de la ville. C'est alors qu'une collision est survenue avec l'auto de M. P. A. P., de Saint-Blaise. Dégâts.

SAINT-AUBIN

Cycliste blessé

Hier à 16 h 10, un adolescent de Sauges, Jean-Pierre Roulin, 14 ans, descendait la rue du Crêt-de-la-Fin, dans l'intention d'emprunter la rue du Temple en direction ouest. A l'intersection, il est entré en collision avec l'auto de Mlle C. B., de Bevaix, qui arrivait sur la rue du Temple. Blessé, le cycliste a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel.

CELA VA SE PASSER

«Haute région»: assemblée au Col-des-Roches

Plusieurs habitants du Haut du canton souhaitent réunir une assemblée publique pour susciter une réflexion à la suite du refus de la décentralisation de l'administration cantonale. Cette assemblée aura lieu vendredi 16 novembre à 20 h 30, à l'Hôtel Fédéral du Col-des-Roches. (comm)

CHEZ-LE-BART

En chaîne

Hier à 10 h 50, une collision en chaîne s'est produite sur la route principale, à la hauteur de l'Hôtel des Platanes, impliquant une voiture de livraison, une automobile, un fourgon et un camion avec remorque. Dégâts.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Pheulpin Dylan Serge Jean-Paul, fils de Olivier René Albert et de Pheulpin, née Cattin Marylin Catherine. - Brunner Céline Eve, fille de Gerold Philipp et de Brunner, née Descombes, Claire-Lise. - Otero Nicolas, fils de Emilio et de Otero, née Blanco Maria Immaculada. - Vieira Salvador Stéphanie, fille de Rui Manuel et de César Vieira Salvador Claudia Maria. - Boldt Benjamin Paul-Erich Alfred, fils de Pedro Eric et de Boldt, née Bunthaveesuksan Somjai. - Soares Lauralie, fille de Antonio Manuel et de Soares, née Saenz Patricia.

DÉCÈS

CORCELLES

Mlle Madeleine Colin, 1904

NEUCHÂTEL

Mme Evelyne Gebhardt, 1911.

PESEUX

M. André Burnier, 1908.

HAUTERIVE

M. Pierre Ritschard, 1913.

LES HAUTS-GENEVEYS

M. Raymond Kramer, 1918



Société éditrice et imprimeur: L'Impartial S.A. La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ (039) 211 135 - Télex 952 114. Fax: Rédaction 039-285 852. Fax: Administration 039-281 419. Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces:

Publicitas La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 283 476 Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf.

Suisse: à Berne Yves Pétignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pascal Brandt. - La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum, Corinne Chuard, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. - Littoral: Anouk Ortlieb, Claudio Personeni, Catherine Roussy Wessner, Annette Thorens. - Val-de-Ruz: Daniel Schouwey. - Val-de-Travers: Mariano De Cristofano. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Eggler. - Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino, Gino Arrigo, Gérard Stegmüller. - Magazine: Raymond Déruns, Mario Sessa. - Secrétariat régional nuit: Michel Déruns, Daniel Droz, Nicolas Bringolf, Sonia Graf, Martine Kurth, Thierry Clémence. Photographie: Marcel Gerber. - Caricaturiste: Jean-Marc Elzingre.

PNEUS D'HIVER

les meilleures marques pour peu d'argent chez MIGROL
Montage immédiat avantageux.



MIGROL par excellence:
des prix clairs et nets.
Demandez notre offre GRATUITE!
Sans frais pour vous —
elle nous engage formellement!

MIGROL

Auto Service

Rue du Locle 64, 2300 La Chaux-de-Fonds,
039/26 59 26
Marin Centre, 2074 Marin, 038/33 64 66

divers



Lied & Leinen
Langenthal

La Chaux-de-Fonds, tél. 039 23 41 21
Avenue Léopold-Robert 37

SECTION
JURA NEUCHÂTELOIS
du Touring Club Suisse



Cours «TCS-Juniors» 1990-1991

Encore quelques places disponibles
à la suite d'annulations de cours.

Renseignements et inscriptions
au secrétariat du TCS (le matin)
auprès de Mme H. Gallet,
avenue Léopold-Robert 88,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/23 11 25.

28-011865

**DONNEZ DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES**

Chez votre spécialiste:

SOL & LIT

R. Estenso
La Chaux-de-Fonds

Rue du Parc 94
☎ 039/23 63 23

QUINZAINE DE LA LITERIE

Pour tout achat d'un matelas à partir
de Fr. 400.-

Reprise de votre ancien matelas Fr. 100.-

ACTION DUVET

- Duvet plumettes neuves de canard gris (label Plumarex) dim. 160 x 210 avec housse de rangement + un canard gonflable pour vos enfants:

dès Fr. 245.-

- Venez essayer le climat-test qui vous permettra de déterminer la qualité optimale de duvet par rapport à votre besoin de chaleur.

- Nouveautés: nos couvre-lits piqués satinés, 6 coloris à choix:

dès Fr. 295.-

Et bien entendu toujours notre grand choix de taies et de fourres de duvets de toutes marques

**CHEZ SOL ET LIT
ON ÉCRASE LES PRIX**

91-695

BODEVILLIERS/NE

Brocante, puces

Ouverte tous les vendredis
et samedis dès 9 heures.

28-470854

Publicité intensive, Publicité par annonces

Restaurant JURASSIEN
Chez Yvette
Mme Yvette Bignens
Numa-Droz 1
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 72 77
Fermé dimanche dès 18 heures
et lundi

LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...
Torréfaction de café
☎ 039/26 44 88

Votre fleuriste
 Floris
Serre 79
☎ 039/23 02 66
Fleurop-Service G. Wasser

Tradition
 Gérance Charles Berset
Le bureau immobilier centenaire 1890-1990
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

GRAND LOT

SOCIÉTÉ DES SOUS-OFFICIERS

DEMAIN SOIR
Vendredi
16 novembre 1990

CAPITOLE-CLUB
La Chaux-de-Fonds
Anciennement
Cercle catholique
à 20 heures précises

4 cartons
Bons d'achat
valeur
Fr. 1500.-

Abonnement à Fr. 18.- pour 40 tours

Cartes à 50 ct. - 1er tour gratuit

Il sera joué des tours hors abonnement, après les 40 tours

LOT DE CONSOLATION À CHAQUE PERDANT AU TIRAGE AU SORT

Un grand merci aux annonceurs qui ont permis la réalisation de cette annonce

28-126000

Pour vos achats à bon compte
CENTRAL CASH
Avenue Léopold-Robert 157
2301 La Chaux-de-Fonds
Le fournisseur des connaisseurs
Marché de gros alimentaire (entrée + parc rue des Entrepôts)
A notre rayon boucherie: viande de 1er choix

CONFISERIE - TEA-ROOM
 Minerva
Bruno Henauer
Maître confiseur-pâtissier-glacier
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 16 68

Une bonne idée...
 ABM
La Chaux-de-Fonds, Pod 2000
Le magasin de toute la famille, 23 87 37

Winothèque de la Charrière
Nadia Pochon
Charrière 5 - ☎ 039/28 71 51
La Chaux-de-Fonds
Le carrefour des grands vins fins d'origine

Chaussures sur mesures
Réparations toujours soignées
 FALZONE BOTTIER
Serre 9, tél. 039/28 63 89,
La Chaux-de-Fonds

STELLA ARTOIS
Importateur
Rudolf & Kaiser
Serre 91-93, ☎ 039/23 23 80

Gaile
Votre boucherie
Votre charcuterie
Hôtel-de-Ville 4
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 23
Jambon Médaille d'Or
Produits laitiers
Parc privé à disposition

Vers le choc des idées

A la recherche de la clef du Grand-Temple (5)

Dans l'éventualité de construire un édifice nouveau faisant abstraction des ruines de l'ancien, l'organisation d'un concours d'architecture s'imposait de toute évidence aux yeux même de la Fondation du temple national. Pour la Commission de la Bâtisse, un tel concours ne se justifie pas dès lors que l'option à prendre serait de reconstruire strictement l'édifice détruit. Du 1er au 26 août, cette commission s'attache donc d'abord à examiner la faisabilité de cette seconde option.

Le 1er août une expertise est demandée à l'architecte qui va présider le jury pour la construction d'une cité-jardin autour de l'Usine électrique: Eugène Colomb, architecte à Neuchâtel; il s'associe sans tarder, d'entente avec «la Bâtisse», à l'ingénieur Arthur Studer de Neuchâtel qui sera mandaté six mois plus tard pour l'étude des problèmes statiques du projet définitif. Aussitôt la protection des murs est prônée.

Marc E. Albert EMERY

André Bourquin, architecte, et Hans Mathys, ingénieur, sont chargés de ces travaux. L'idée de l'usage du béton armé est dans tous les esprits. Le rapport des experts est signé le 28 août sur la base d'une étude solide du plan, des ruines et des faux aplombs éventuellement provoqués par l'incendie, mais plus vraisemblablement nés des poussées exercées par l'ancienne charpente.

Ce rapport prône la pose de fermes en béton armé sur lequel pannes et chevrons seraient posés afin de recevoir la couverture, et la construction d'une voûte en béton armé également, de 8 cm d'épaisseur environ, reprenant la forme de l'ancienne voûte.

L'essentiel du rapport réside dans le fait qu'il est possible et même souhaitable de conserver et de réutiliser les murs hérités de la reconstruction de 1794-1796; une couronne en béton armé formant cercle de répartition des charges serait dès lors à prévoir, sur l'arasée des murs.

Face à l'idée d'une stricte reconstruction de l'édifice détruit, les esprits sont d'ores et déjà orientés vers l'adoption de techniques de construction nouvelles, s'écartant de l'ouvrage

détruit. Force est de constater qu'il en va de même en ce qui concerne l'aspect architectural.

Le 26 août, la commission est unanime sur l'idée de reconstruire le temple comme il était, et pourtant l'on discute longuement de l'emplacement de la chaire et des orgues, de l'ouverture d'une porte monumentale nouvelle et de l'agencement des galeries.

L'idée qui s'impose alors: maintenir la disposition de la chaire et de l'orgue sur le petit axe de l'ellipse et prendre des libertés pour l'agencement des galeries, ainsi que pour toutes choses pouvant améliorer l'aspect intérieur du temple et ses commodités pour le public. On le voit, le temple qui sera «reconstruit exactement selon le modèle de l'ancien» risquait déjà de devenir un simple pastiche de l'œuvre de Perret-Gentil, intégrant des idées de Peter, et des idées à la mode, avant tout d'ordre pratique.

L'ÉLABORATION DU PROGRAMME

Les 28 et 29 août, par les lettres adressées à la commission puis à la Fondation sur le papier à lettre de René Chapallaz et avec la signature de ce dernier, un homme jusque là discret affirme sa présence: Jean Emery (pour toute clarté, le grand-père de l'auteur); le délai référendaire venant d'expirer, Jean Emery et René Chapallaz demandent d'ores et déjà de bien vouloir admettre leur association au concours public qui pourrait être ouvert et offrir leurs services, au cas où cela ne serait pas la voie choisie, pour fournir des avant-projets sur les données que la commission voudrait bien leur fixer, et cela sans frais ou engagements pour la paroisse.

La décision d'ouvrir un concours est prise entre le 29 août et le 3 septembre. A cette date les mêmes architectes associés écrivent à nouveau à la commission pour recommander le choix d'hommes compétents, connus pour leur impartialité et leur qualification, hors du canton lui-même:

- Camille Martin, Dr Phil. architecte, Pont Bouge/Petit Lancy/Genève

- Karl Indermühle, architecte de la Cathédrale de Berne

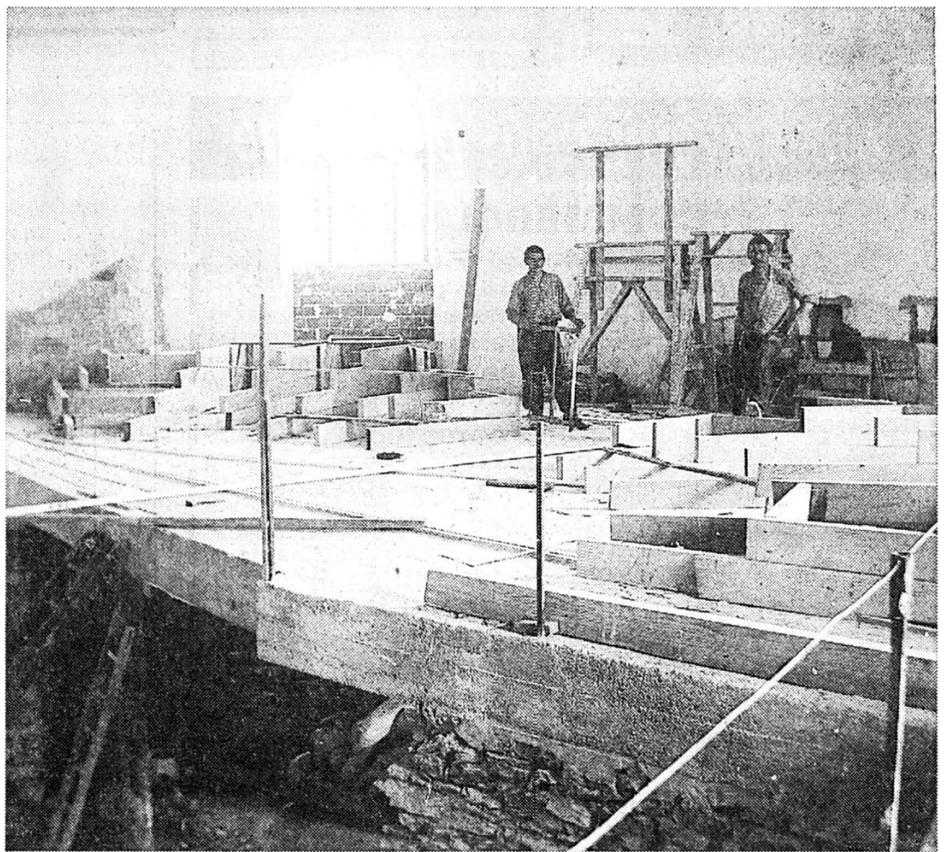
- Hans Bernoulli, dont le lien avec l'EPFZ est souligné.



«En-tête du papier à lettre de Karl Indermühle, coauteur du projet définitif établi après le concours. (Fonds Chapallaz & Emery, publié avec l'accord de Indermühle Architekten AG)»

Dès lors, la commission se met à l'étude du programme du concours déjà mis au net par la main limpide du Dr Alfred Benoit: pour le jury, le nom de Camille Martin est introduit à la place de Fulpius et l'ingénieur Mörsch est placé en tête de liste, à la place de l'ingénieur de Vallières qui devient suppléant.

Le 2 octobre, la commission apprend que la fondation a décidé la suppression de la mention «domiciliés et établis dans le canton» de façon à étendre le concours à tous les architectes



«Façon des gradins de la galerie de l'orgue».

(Collection privée, Copyright by SPADEM)

suisses où qu'ils se trouvent. La commission adopte cette proposition sans discussion. Tel qu'il est alors, le programme prévoit dans les conditions spéciales le maintien de la tour dans son ensemble (outre la reconstruction dans l'enceinte ovale dûment conservée).

Le 5 octobre, puis le 6, Camille Martin, puis Chs.-Henri Matthey et Georges Epitiaux acceptent de faire partie du jury, avec Willy Corswant et Léon Perrin. Le 11 octobre, ces personnes réunies en conclave adoptent le programme et proposent pour remplacer Mörsch et de Vallières partis à l'étranger (ce dernier à Paris) M. Suter à Bâle. (Il se désistera, ultérieurement en raison du fait que le programme est trop exigeant, les délais trop courts et le montant des prix trop bas, ce qui ne le rend pas conforme, à ses yeux, aux normes de la S.I.A.).

Remarquons que dans les conditions spéciales du programme le jury décide le 11 octobre de donner aux concurrents la possibilité de modifier la tour dans sa partie supérieure,

partie qui avait été construite à forfait par Moïse Perret-Gentil. Le 13, Georges Epitiaux donne sa totale confiance à Léon Perrin en ce qui concerne le point laissé en suspens: l'endroit d'où la perspective extérieure doit être dessinée par les divers concurrents.

Le 14, Charles-Henri Matthey envoie le programme mis au net qui est aimablement soumis à l'ingénieur communal; ce dernier propose quelques compléments d'ordre pratique. Le 27 octobre les dernières approbations du programme par les membres du jury sont rassemblées et le bon à tirer peut être donné; l'impression semble avoir eu lieu le jour même, puisque ce jour-là, René Chapallaz entre temps chargé de rassembler les documents du concours, les apporte à Léon Perrin (48 exemplaires des plans et un exemplaire supplémentaire du plan des façades de la tour) et s'inscrit aussitôt comme concurrent, en payant de main à main les dix francs d'inscription et en recevant ainsi tous les documents officiels.

CAMILLE MARTIN (1877-1928)

Architecte à Genève, historien de l'art, urbaniste et publiciste, président de la Société suisse des monuments historiques de 1916 à 1922, directeur du bureau genevois du plan d'extension de 1920 à 1928.

Les dons pour la restauration en cours seront les bienvenus et peuvent être versés au compte de chèque postal suivant:

Eglise ref. évang. neuchâteloise de La Chaux-de-Fonds
Paroisse du Grand-Temple
2300 La Chaux-de-Fonds

CCP 23-5640-5
Mention: rénovation

GEORGES EPITIAUX (1880-1956)

Architecte à Lausanne, membre du Conseil communal et du Grand conseil; construit notamment les Galeries Saint-François, la Chapelle de Tell à Montbenon, et les magasins Innovation à Lausanne, ainsi que les bâtiments du BIT à Genève que décorera Léon Perrin, dès 1928.

CHARLES-HENRI MATTHEY (1880-1956)

Architecte à Neuchâtel, intendant des bâtiments de l'Etat et secrétaire de la Commission cantonale des monuments historiques de 1902 à 1934; construit notamment le Pavillon Hirsch de l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel dont le Hall d'honneur est décoré par le Cours supérieur de Charles-L'Éplattenier en 1909.

Fable de la maison rêvée

Les artistes chauds-eurent un ami, qui devint philosophe: Ferdinand Gonseth. Dans son ouvrage relatif à la géométrie et au problème de l'espace, Gonseth illustre son propos de fables fort suggestives qui ne sont sans doute pas innocentes une fois placées dans une perspective historique; écoutons donc:

«Un maître ayant réuni ses ouvriers leur ordonna: Faites-moi sans tarder la maison à laquelle je songe toujours. Il les renvoya sans en dire davantage.

«Les ouvriers se consultèrent et lui déléguèrent l'un des leurs. Il nous faut, expliqua ce dernier, un plan de la maison que tu désires. Sans ce plan, et si personne ne nous indique de quels matériaux nous servir et comment les disposer, nous ne pourrions ni entreprendre, ni poursuivre, ni achever le travail que tu exiges.

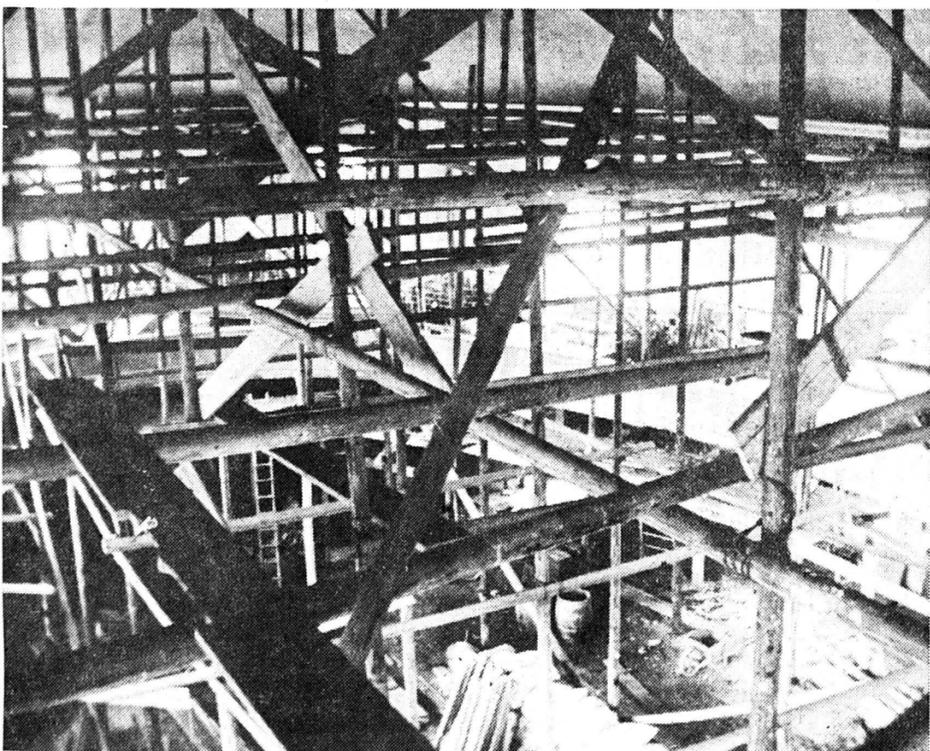
«Le maître en convint. Il alla donc trouver un architecte. Je veux, lui dit-il, faire construire la maison de mes rêves. Mais sans un plan bien dressé, mes ouvriers ne savent mettre pierre sur pierre. Veuillez l'établir sans délai. Ayant ainsi parlé, il s'en alla sans rien ajouter.

«L'architecte lui fit un plan quelconque. Pouvait-il faire autre chose?»

(A suivre)

Prochaine page
Ouvert sur le Grand-Temple:
LES ESPOIRS ASSOCIÉS
AU CONCOURS

La figure de Léon Perrin
Chronologie du concours d'idée



«Les échafaudages pour façon de la voûte en rabitz».

(Collection privée, Copyright by SPADEM)

● offres d'emploi



2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold Robert 58

Nous cherchons

UN OUVRIER

avec connaissances
dans le montage des stores.

28-012318
039/23 27 28

**Brasserie
la Petite Poste**

Léopold-Robert 30a, ☎ 039/23 15 27
M. et Mme Gilles Brandt
cherche

**extra
et
fille ou garçon**

de buffet jusqu'au 15 janvier 1991
Sans permis s'abstenir.

28-012145

L'annonce, reflet vivant du marché



Après agrandissement, engage:

- **installateur livreur**
pour télévision et haute fidélité;
- **électricien RTV**
pour atelier et service à domicile;
- **vendeur Hi-Fi**
avec connaissances techniques et pratiques.

Faire offres écrites avec renseignements sur activité antérieure à:

BRUGGER AUDIO-VIDEO
Léopold-Robert 23 - 2300 La Chaux-de-Fonds

28-012192

Votre avenir nous passionne

Nous engageons pour un poste fixe:

**mécanicien
d'entretien**

avec CFC de mécanicien.

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX ☎ OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Votre avenir nous passionne

*** COMMERCIAL ***

Votre place actuelle ne vous plaît plus?
Un changement de situation s'impose!

Voici ce que nous vous proposons:

*** une secrétaire ou
employée de commerce FR/ALL/ANG**

pour le département des ventes;

*** une secrétaire comptable
FR/ALL/ANG**

avec une grande expérience pour la région des Franches-Montagnes;

*** une employée de commerce**

avec connaissances de la branche sinistres.
Personne si possible avec expérience;

*** une employée de bureau FR/ANG**

pour divers travaux de bureau dans les 2 langues;

*** un employé de bureau**

poste avec formation assurée.

Vite un seul numéro: ☎ 039/23 04 04

Votre conseillère: **Martine Ryser**, toujours à votre disposition.

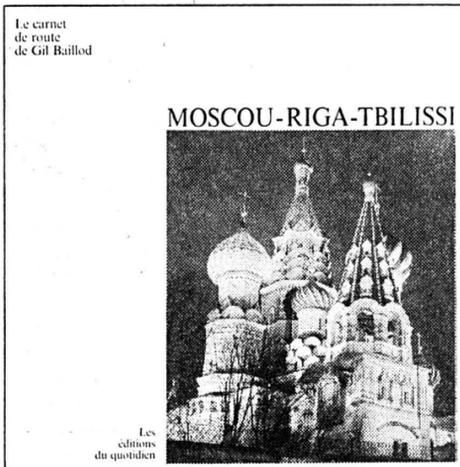
A bientôt!

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX ☎ OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

les
éditions
du quotidien



Depuis 1881, L'Impartial se fait l'écho de notre quotidien. Point de rencontre enraciné au carrefour de la région, témoin fidèle d'une actualité fugace, le journal est toutefois à l'image de l'actualité, éphémère.

Parce qu'ils témoignent d'une expérience unique, d'une sensibilité particulière ou d'une connaissance périssable, il est pourtant de ces écrits qui méritent un sort plus durable.

Pour assurer leur pérennité, L'Impartial crée, aujourd'hui, "les éditions du quotidien", cahiers à thème dont les textes proviendront tous du journal.

Périodiquement, nous éditerons de nouvelles publications afin que ces textes qui nous ressemblent puissent prendre place dans notre bibliothèque.

Premiers éléments de cette nouvelle collection:

"Jura neuchâtelois: la Montagne des Montagnons", de Raoul Cop
et "Moscou-Riga-Tbilissi", de Gil Bailod

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir, pour 8 francs la pièce, port compris:

Moscou-Riga-Tbilissi:

La Montagne des Montagnons:

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

A retourner à L'Impartial, service promotion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds.



Etre commandant/e de bord.
Se sentir responsable. Découvrir chaque jour de nouveaux horizons! Les CFF désirent former des

pilotes de locomotive

Vous avez terminé avec succès un apprentissage de 3 ou 4 ans dans une branche technique ou vous êtes en possession d'un diplôme de maturité. Vous désirez entreprendre une formation de 20 mois en qualité de pilote de locomotive, tout en recevant un salaire complet. Début de la formation à convenir. Vous vous sentez concerné/e? Appelez-nous au 021 3422000.

La profession de pilote de locomotive m'intéresse, envoyez-moi la documentation et une invitation pour une visite-démonstration.

i 406

Nom: _____

Prénom: _____

Rue/N°: _____

NPA/Localité: _____

Tél.: _____

Né/e le: _____

Certificat/diplôme: _____

Information professionnelle
CFF
Case postale 345
1001 Lausanne



120.132610.038/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

● offres d'emploi

Home LA ROSERAIE
Les Fontenayes 19
2610 SAINT-IMIER

Dans notre nouveau home LA ROSERAIE, nous hébergeons 75 pensionnaires nécessitant des soins à des degrés divers.

Nous cherchons un/une

infirmier(ère) responsable

La personne titulaire de ce poste sera responsable des soins dispensés dans notre home et dirigera l'ensemble de l'équipe des soignants.

Les conditions d'engagement sont celles du décret cantonal.

Les personnes ayant de l'expérience en gériatrie et dans la conduite du personnel voudront bien faire parvenir leur postulation jusqu'au jeudi 22 novembre 1990, à l'adresse ci-dessus.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à M. Burri, directeur, tél. 039 412133.

06-12899/4x4

Cartier

C.T.L. Horlogerie S.A. (Compagnie des technologies de luxe), société nouvellement établie à Saint-Imier, assumant la production de produits horlogers, engage pour le département informatique:

chef de projet

Son objectif:

- l'environnement, implanter les solutions développées et acceptées par la direction.

Ses responsabilités:

- l'analyse des besoins;
- l'établissement des dossiers conceptuels et opérationnels;
- l'élaboration de propositions de solutions techniques;
- la formation, la maintenance;
- la participation aux travaux du groupe industriel;
- l'analyse de solutions nouvelles.

Nous offrons:

- un travail varié dans un cadre agréable au sein d'une équipe jeune et dynamique;
- une rémunération en fonction des responsabilités et de l'engagement;
- des prestations sociales de premier rang.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres de service accompagnées des documents usuels et prétentions de salaire à M. B. Migy, C.T.L. S.A., rue Pierre-Jolissaint 37, 2610 Saint-Imier.

93-1333

Cartier



● divers

LES ÉLECTRICIENS SONT AU COURANT.



Cadeaux conseillés du magasin d'électricité

Bientôt s'allumeront les lumières des fêtes. Avez-vous déjà réfléchi aux acquisitions ou cadeaux qui seraient judicieux, cette année, en matière d'appareils électriques?

La saison froide, avec ses journées courtes, augmente l'importance de l'électricité dans tous les domaines de la vie. Elle nous fournit une énergie propre pour l'éclairage, le chauffage, le confort et la sécurité.

les fabricants ne se contentent plus, par exemple, de proposer des ampoules et des tubes fluorescents de différentes puissances. Les lampes économisant l'énergie, tubes compacts et lampes halogènes mènent désormais la course. De même, les électro-ménagers actuels en font plus avec moins de courant.

affaire à l'électricité, il en sait plus long que n'importe qui sur la sécurité dans l'utilisation du courant.

Les conseils du commerçant spécialisé

Le spécialiste qui vend des lampes et des appareils électriques, mais aussi les installe et les répare dans les règles de l'art et de la sécurité est votre conseiller compétent pour toutes les questions touchant à l'électricité domestique. Il sait quel appareil ou quelle lampe convient le mieux, à la fonctionnalité le plus fiable ou la moindre consommation de courant. Comme il a tous les jours

Les membres de l'USIE en connaissent un rayon!

La garantie du bon appareil à la bonne place, une installation sûre, des conseils et des réparations compétents, c'est l'affaire du spécialiste. En Suisse, quelque 2500 magasins d'électricité mettent 40'000 collaborateurs qualifiés à votre disposition pour vous conseiller et assurer votre sécurité.

Les lampes et appareils modernes économisent le courant

L'époque où la consommation de courant ne jouait guère de rôle est désormais révolue. Les électro-ménagers et les lampes modernes doivent utiliser le courant avec parcimonie et efficacité. C'est pourquoi



Philippe bovay
Electricité
Téléphone

p
b Mairie fédérale

Temple-Allemand 97
Téléphone 039 / 23 17 25

2300 La Chaux-de-Fonds



POUR VOTRE SECURITE.

Union Suisse des Installateurs-Electriciens (USIE)

Galerie du Soleil, Saignelégier

Klaus von Flue

peintre
jusqu'au 25 novembre
☎ 039/51 16-88

14-00804

Véritable cuisine chinoise!



鹿其 Kie Lin
Restaurant Chinois
☎ 039/28 25 17
Rue de la Balance 17
2300 La Chaux-de-Fonds

Ouvert tous les jours de 11 h 45 à 15 h et de 17 h à 24 h.
28-01222

● offres d'emploi

Votre avenir nous passionne

Nous recherchons pour une entreprise du Locle un:

POLISSEUR

ou aide avec expérience. Place stable. Les personnes intéressées peuvent passer à l'agence.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

PERFORA

Route de la Gare 15c
2074 Marin
Entreprise de travaux spéciaux
cherche

foreurs et sondeurs

avec permis de travail valable.
Contactez par téléphone
M. P. Kunstovny
au 038/33 40 33 ou 33 40 34
28-030271

Votre avenir nous passionne

Nous recherchons pour une entreprise de machines:

un serrurier qualifié.

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec M. G. Forino.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

JACOBS SUCHARD TOBLER

Nous désirons engager au plus vite:

pour notre DIVISION CAFÉ

une secrétaire de direction

trilingue (allemand, anglais, français) au bénéfice d'une solide formation commerciale ainsi que de quelques années d'expérience.

Sachant travailler de manière indépendante, notre future collaboratrice sera appelée à seconder efficacement son supérieur, à effectuer la correspondance ainsi que des traductions dans les trois langues et à établir des procès-verbaux.

Pour notre SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, RELATIONS PUBLIQUES

une secrétaire

à temps partiel (60 à 80%).

Bilingue (allemand, français) avec de bonnes connaissances de l'anglais.

Afin d'assumer la responsabilité de ce secrétariat, la candidate recherchée devrait faire preuve de bonnes capacités rédactionnelles, d'initiative et de sens de l'organisation.

Nous attendons avec plaisir votre candidature accompagnée des documents usuels et d'une photographie.

JACOBS SUCHARD TOBLER SA, Mme R. Barbacci
Route des Gouttes-d'Or 40, 2008 Neuchâtel
☎ 038/20 43 55

87-155



VILLE DE NEUCHÂTEL

Avez-vous...

- de l'intérêt pour les activités liées au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité publique?
- la volonté de changer d'emploi sans perdre votre salaire?
- de l'ambition afin d'obtenir les promotions que justifient vos prestations?
- une formation scolaire et professionnelle réussie?

Etes-vous...

- actif(ve) et consciencieux(euse)?
- agréable face au public?
- en bonne santé?
- âgé(e) de 20 ans et plus, de nationalité suisse?

Nous vous offrons plusieurs postes d'

AGENTS ET AGENTES

La prochaine école de police débutera en janvier 1991.

Des renseignements peuvent être demandés sur les conditions d'admission au commandant du Corps de police, en téléphonant au (038) 25 10 17 ou en utilisant le coupon ci-dessous.

87-854

Au commandant de la police de la ville de Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital 6, 2001 Neuchâtel.
Veuillez me faire parvenir votre documentation ainsi que la formule d'inscription.

Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance: _____ Profession: _____
Adresse: _____ Localité/NP: _____

UCAR BATTERIES

RALSTON ENERGY SYSTEMS S.A.

Afin de compléter l'équipe de notre département comptabilité, nous sommes à la recherche d'une personne pouvant assumer les tâches principales suivantes en tant que:

comptable

- contrôle et réconciliation mensuelle des comptes d'inventaires;
- calcul et analyse des utilisations de matière;
- analyse et contrôle des coûts des produits manufacturés;
- élaboration de rapports internes.

Ce poste conviendrait à une personne possédant une bonne formation comptable de base ainsi que de deux à trois ans d'expérience dans la comptabilité industrielle.

La préférence sera donnée à un candidat possédant de bonnes notions d'anglais ainsi que du travail sur PC.

Nous offrons une situation présentant de réelles possibilités d'avenir à une personne dynamique et sachant assumer ses responsabilités.

D'autre part, nous sommes à la recherche pour notre service du personnel d'une

employée de bureau-secrétaire

à mi-temps.

Horaire: 12 h 30 à 17 heures.

Pour ce poste, nous recherchons une personne faisant preuve d'une bonne disponibilité et s'adaptant aux situations changeantes, aimant les contacts avec le personnel. Nous attendons de notre nouvelle collaboratrice qu'elle soit capable de travailler de manière indépendante, exacte et consciencieuse.

Nous demandons:

- CFC d'employée de bureau ou équivalent;
- habile dactylographe;
- intérêt à effectuer tous les travaux quotidiens inhérents à une fonction d'employée de bureau.

Nos prestations sociales ainsi que nos conditions d'engagement sont excellentes.

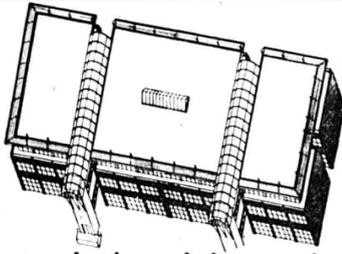
Si vous êtes intéressé(e) par l'une ou l'autre de nos ouvertures, nous vous prions de nous soumettre votre offre écrite avec curriculum vitae, certificats, deux photos passeport et prétentions de salaire à:

RALSTON ENERGY SYSTEMS SA, à l'attention du chef du personnel. 91-570

43, rue Louis-Joseph-Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds

UCAR BATTERIES

A VENDRE



Centre industriel et artisanal
Noiraigue

SURFACES COMMERCIALES
de 250m², divisibles

pour bureaux, commerces, artisanat et
ateliers d'une hauteur libre de 4m

28-001270

GEILINGER

Division ingénierie
et Entreprise intégrale

CH-2074 Marin/Suisse
Bellevue 7

Tél. 038 33 33 22



Réfection et construction de canaux cheminées

- en inox de fabrication suisse (système Rutz et Obrist)
- en PKS Pyrodur acier céramisé provenant des recherches spéciales.
- Ecologique et de sûreté absolue!

Devis et renseignements
sans engagement

Renommé depuis 1956

Obrist & co

Rue des Parcs 112
2006 Neuchâtel
Tél. 038 31 31 20
Fax 038 30 55 01

28-424/4x4



la réponse d'un
professionnel
à la hausse
des taux!

A vendre à La Chaux-de-Fonds:
magnifiques 4 pièces avec cheminée
et balcon-terrasse dans petits résidentiels.

Avec 20% de fonds propres, ou à
convenir, mensualité avec crédit
HPT, toutes charges comprises, dès
Fr. 2215.- avec garage.

Visitez notre
appartement-pilote
meublé par



Renseignements: ☎ 039/23 83 68

28-000440



HABITATIONS POUR TOUS (Neuchâtel) SA

Agence générale pour le canton de Neuchâtel, le canton du Jura
et le Jura bernois

51, rue des Moulins 2004 Neuchâtel Tél. 038/25 94 94

A vendre à La Chaux-de-Fonds,
directement du propriétaire

petit immeuble locatif

de 4 appartements et 1 garage

(Curieux et spéculateurs
s'abstenir s.v.p.).

Prière d'envoyer offre sous *chiffres
87-1967 à ASSA Annonces Suisses SA,
2, faubourg du Lac, 2000 Neuchâtel.

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIAPASON

Bernard Favre - Place des Halles 6 - 2000 Neuchâtel - Tél. 038 25 77 70

(Télé-Favre) cherche

radio-électricien

pour son service clientèle.

Avec CFC, permis de conduire.

25 - 35 ans, bonne présentation.

Nous offrons formation sur nos produits,
salaire selon capacités.

Pour tous renseignements, prendre contact
ou écrire à DIAPASON, M. Favre.

28-000713

L'annonce, reflet vivant du marché

BANQUE DE LA PLACE

cherche

spécialiste des crédits

Comme vous serez appelé par la suite à une fonction de cadre, vous avez un jugement pondéré mais affirmé que vous êtes capable de formuler et de défendre au cours de réunions. Vous avez de bonnes connaissances d'allemand et l'art de la négociation.

Nous vous proposons un poste où vous traiterez des demandes de crédits provenant de notre clientèle et que vous soumettrez à la direction. Vous aurez également à examiner et évaluer comptes et bilans d'entreprises. Cette activité vous permettra d'étendre vos connaissances et votre expérience déjà vaste dans le domaine des crédits.

Veillez envoyer votre candidature sous chiffres
28-950583 à Publicitas, place du Marché,
2302 La Chaux-de-Fonds

Notre avenir nous passionne

Nous engageons pour un poste fixe:

acheveur

sur boîtes et bracelets.

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX • OK •
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Infirmière ou couple
aimant s'occuper de personnes
âgées est recherché pour s'occuper
du

service des soins éventuellement de la gestion

pour un home médicalisé en création en ville de La Chaux-de-Fonds. Avec ou sans participation financière. Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres avec l'envoi du curriculum vitae sous chiffres 1-Z-28-30236 à Publicitas SA, 2001 Neuchâtel.

Pour postes fixes:
sertisseurs qualifiés
bons salaires;

agent de méthode

avec expérience dans le domaine horloger indispensable. Sachant travail PC, Suisse ou permis valable, casier judiciaire vierge.

18-001125

Temporel Service
12 bd James-Fazy 1201 Genève
tél. (022) 731 46 35

**DONNEZ DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES**

Professional



sports watches

Nous sommes une société de dimension internationale, située au niveau mondial parmi les dix premières marques horlogères suisses.

Pour notre secteur service après-vente, nous cherchons un

HORLOGER

Nous offrons:

- travail varié et intéressant au sein d'une petite équipe;
- possibilité d'acquérir de l'expérience en matière de chronographes;
- prestations sociales d'une entreprise moderne et dynamique.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer les documents usuels à TAG-Heuer SA, Beau-Site 8, 2610 Saint-Imier ou de prendre contact par téléphone au 039/41 49 33.

28-001225

Petite entreprise
cherche

personnel féminin

Age: 20 à 30 ans.

Pour divers travaux de contrôle,
emballage, bureautique.

Entrée en fonction: tout de suite.
☎ 039/28 39 70 pendant les heures
de bureau.

28-126094

Vous aimez les responsabilités
Nous cherchons

un collaborateur

Ce poste conviendrait à une personne dynamique et polyvalente (clientèle et atelier), de communication aisée, ayant quelques années de pratique dans l'industrie horlogère, parlant anglais.

Une place stable, variée et intéressante vous est offerte.

Ecrire sous chiffres 28-950584 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Publicité intensive,
Publicité par annonces

PARTNER Job

107, av. L.-Robert La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir de bien choisir!
Mandatés par deux de nos clients, nous recherchons:

- installateur sanitaire (CFC)
 - travail intéressant et indépendant sur petits chantiers;
 - rénovations/transformations d'équipements.
- installateur sanitaire (CFC)
 - très bonne expérience, goût du travail soigné;
 - aimant les contacts avec la clientèle, intérêt pour le dépannage et le SAV.

Conditions de premier ordre et voiture à disposition.



Téléphonez à M. Hasler pour de plus amples renseignements.

Tél. 039 23 22 88

91-176

MARCHANDISES

unique

OTTO

La plus grande maison suisse spécialisée dans la vente d'articles provenant de fins de séries, de stocks et de cessations de commerce ● textiles ● meubles ● articles de ménage ● jouets ● articles de bureau ● denrées alimentaires ● conserves ● etc...

biscuits «Oulevay»

diverses sortes

1.-

sweat-shirt pour adultes
avec ou sans col roulé

14.90

pantalon en velours côtelé, pour dames
noir, violet ou pink, tailles 34 - 42

14.90

service à boisson avec épis dorés en décoration (1 cruche et 6 verres)

16.90

blouse pour dames, fleurie

29.90

pullover pour dames
avec dessins (fleuri ou autres motifs), col rond
60 % laine, 20 % angora, 20 % polyamide

39.90

blazer pour dames
uni, beige ou fuchsia, avec doublure contrastées
80 % laine, 20 % polyester

45.-

veste de cuir pour hommes
avec doublure amovible noire, tailles S - L

150.-

veste de cuir pour adultes
manches amovibles ou fixes
noire ou brun foncé

299.-

! grand choix de corbeilles !

poupées costumées folkloriques

en divers tailles, modèles et prix
(faites à la main)

MARCHANDISES OTTO

COURENDLIN

Chez centre Magro
Lu 13.30-18.30 h
Ma-Ve 08.00-12.00 h/13.30-18.30 h
Sa 08.00-12.00 h/13.30-16.00 h

LA CHAUX-DE-FONDS

Centre des Eplatures/vis-à-vis Jumbo
Lu 13.30-18.30 h
Ma-Ve 09.00-12.00/13.30-18.30 h
Sa 08.00-17.00 h non-stop

25-019288

Couramment meubles de liquidation

J'ai choisi

IMPRIMEUR

Le monde de la couleur
et de la communication.



Donne un coup
de pouce à ton avenir.

Association Suisse des Arts Graphiques ASAG
Grand-Rue 33, 2072 Saint-Blaise, tél. 038 / 33 66 22

L'Impartial Au présent, les signes du futur.

Anne Mariel

Le cavalier noir

Droits réservés Editions du Rocher, Jean-Paul Bertrand Editeur et Sciaky presse

- Ne serait-ce pas le maréchal-ferrant

Il sursauta:

- Je sais qu'il m'a dit plusieurs fois qu'un Corse n'est pas un Français, mais un étranger... Mais je ne puis croire qu'il aurait pu faire une chose aussi abominable, ajouta-t-il pensivement.

Je rétorquai:

- C'est cependant lui, sans nul doute, qui a signalé la présence de Gamine. Cet individu veut peut-être faire le vide autour de nous. Pour des raisons que j'ignore, Andréas et moi le géions.

Mes paroles impressionnèrent mon ami:

- Plus tard, j'enquêterai pour tirer cette affaire au clair. Maintenant, il faut agir, Andréas arrêté, il a été conduit à Dijon. Cette nuit ou demain matin, un train l'emmènera en Allemagne.

- Est-ce sûr?

- Absolument certain. Là-bas, il passera en jugement, sans témoin, sans avocat, je ne pourrai rien faire pour lui.

Mon cœur se serra. La mort attendait-elle un si brave garçon? C'était inique.

Il me saisit la main:

- Agnès, il faut empêcher ce départ. Accompagnez-moi dans le bureau du chef de la Kommandantur. Il est puissant. Il a sauvé votre cheval. Il vous écoutera si vous plaidez la cause de ce pauvre garçon. Vous le connaissez d'ailleurs, vous avez vu son comportement, il n'a rien d'un terroriste. On a mis cette arme dans ses affaires pour le perdre.

Ma mère intervint avec flamme:

- Agnès, ton devoir est de plaider la cause de ce malheureux. Tu n'as pas le droit d'hésiter.

Ainsi, j'étais prise au piège. Ma mère avait raison, mon devoir était de tout tenter pour

sauver Andréas. Mais comment Hans allait-il réagir en me voyant avec l'homme qui m'avait recueillie avec Gamine? Il serait certainement jaloux.

La nuit dernière, après les instants éperdus de notre union, alors que nos deux corps étaient encore rivés l'un à l'autre, il m'avait brusquement demandé:

- Quel est cet homme chez lequel tu es allée avec ta jument?

- Un ami d'enfance.

- Il est marié?

- Non. C'est un célibataire.

- Il doit te faire la cour. Agnès, t'a-t-il aimée? Sa voix anxieuse trahissait un net sentiment de jalousie.

Comme ma réponse tardait, il avait posé un doigt sur mes lèvres:

- Non, ne dis rien. Je préfère ne rien savoir. Je te prends sans passé. Tu es mienne, complètement mienne. Mais jure-moi que, maintenant, tu ne seras jamais à un autre?

Je ne savais plus exactement ce que je lui avais répondu dans l'exaltation qui avait suivi ce délire des sens où je n'étais plus moi-même.

Une seule chose s'imposait, telle une étoile

lumineuse, c'est que j'avais l'éclatante certitude d'avoir atteint entre les bras de Hans un point de non retour.

Par quel miracle de ma volonté étais-je parvenue, quelques heures plus tard, à me dégager de cet envoûtement et retrouver toute ma lucidité.

Après ma confession j'avais décidé de dresser une barrière entre ma propre faiblesse et cet amour interdit.

Or, le moyen le plus efficace était la fuite. Toute la journée j'y avais songé. Je pouvais me rendre chez la sœur de mon ex-mari, dont l'affection m'était précieuse et qui se sentait terriblement seule avec quatre enfants en bas âge dans le grand manoir breton de son époux, retenu prisonnier quelque part de l'autre côté du Rhin.

J'aurai annoncé cette décision au moment du dîner, mais l'intervention qu'on me demandait de faire auprès de Hans risquait de tout remettre en question. S'il sauvait Andréas, pouvais-je sans risque, pour la sécurité des miens, fuir cette maison?

- Alors, que décidez-vous? Voulez-vous m'accompagner à la Kommandantur?

(A suivre)

Suisse romande TCR Téléciné France 1 a2 France 2 France 3 RTN-2001

9.00 TJ-flash
9.05 Top models (série)
9.30 Les espions (série)
10.20 Viva
11.10 Chasseurs de miel
11.30 Petites annonces
11.35 Mademoiselle (série)
12.00 Petites annonces
12.05 Le temps de vivre, le temps d'aimer (série)
12.20 Les jours heureux (série)
12.45 TJ-midi
13.15 24 et gagne
13.20 Le cercle de feu (série)
13.45 Côte ouest (série)
14.35 24 et gagne
14.40 Lou Grant (série)
15.30 24 et gagne
15.35 Regards
16.05 24 et gagne
16.10 L'héritage des Guldenburg (série)
16.55 Les Babibouchettes et le kangouroule
17.00 Patou l'épatant
17.40 Starsky et Hutch (série)
18.35 Top models (série)
19.00 Journal romand
19.15 Téléchance
19.30 TJ-soir

13.30* Murphy Brown
14.00 Mignon est partie
Comédie franco-italienne de Francesca Archibugi, avec Stefania Sandrelli, Céline Beauvallet et Leonardo Ruta (1988)
15.35 Jeunesse: Penelope
17.35 Itinéraire d'un enfant gâté
Comédie française de Claude Lelouch, avec Jean-Paul Belmondo, Richard Anconina et Lio (1988). Portrait d'un homme curieux et prêt à toutes les aventures
19.40* Murphy Brown
20.03* Les bébés
20.06* Ciné-journal suisse

8.30 Télé shopping
9.00 Haine et passions (série)
9.40 En cas de bonheur (série)
10.05 Intrigues (série)
10.35 La chance aux chansons
11.20 Jeopardy
11.50 Tournez... manège
12.25 Le juste prix
12.50 C'est bon à savoir
13.00 Journal
13.30 Météo - La Bourse
13.35 Les feux de l'amour (série)
14.30 Julien Fontanes, magistrat (série)
16.00 Tribunal (série)
16.25 Tiercé-quarté+ à Vincennes
16.30 Club Dorothée
17.35 Starsky et Hutch (série)
18.30 Une famille en or
18.55 Santa Barbara (feuilleton)
19.25 La roue de la fortune
19.50 Pas folles les bêtes!
20.00 Journal - Météo

6.00 Rancune tenace (feuilleton)
6.30 Télématin
8.30 Amoureuement vôtre (feuilleton)
9.00 Top models (feuilleton)
9.30 Matin bonheur
11.30 Motus
12.00 Dessinez, c'est gagné
12.30 Les mariés de l'A2
13.00 Journal
13.35 Météo
13.40 Constance et Vicky (feuilleton)
14.35 Les cinq dernières minutes
La balade de Ménerdeau.
16.00 Petit déjeuner compris (feuilleton)
A son arrivée à l'hôtel Buque, Bryan Ferry, le chanteur vedette du groupe rock Roxy Music est très ému d'apprendre la mort de son amie La Buque.
17.05 Eve raconte Marilyn Monroe.
17.30 Des chiffres et des lettres
17.55 Giga
18.25 Une fois par jour
20.00 Journal
20.30 Météo
20.35 INC Essais.
20.40 Envoyé spécial
Le mythe Ferrari - Les clochards à Paris - Le new age.

7.45 La route du Rhum
8.00 Continentales
11.00 L'heure francophone
11.53 Espace 3
12.00 Les titres de l'actualité
13.00 Carré vert
13.30 Regards de femme
14.05 Bizarre, bizarre (série)
14.30 Questions au Gouvernement
17.05 Durrel en Russie
17.30 Allô! Bibizz
17.45 Les enquêtes de Sans-Atout (série)
18.15 C'est pas juste
18.30 Questions pour un champion
19.00 Le 19-20 de l'information
19.10 Editions régionales
20.10 La classe
20.30 INC

Montagnes neuchâteloises: FM 97.5 Littoral: 98.2 Val-de-Ruz/Val-de-Travers: 93.9
6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf à la cote. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.10 L'œuf à la cote. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.15 Revue presse SSR. 8.20 L'œuf à la cote. 9.00 Arc-en-ciel. 10.00 Infos SSR. 10.05 Arc-en-ciel. 12.00 La dolce vita. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 13.30 La dolce vita. 15.00 Infos SSR. 15.05 La dolce vita. 16.00 Hit-Parade. 17.00 Infos SSR. 17.05 Hit-Parade. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Magazine du cinéma. 19.30 Entre deux. 20.00 Sports ou Au gré des vents. 22.45 Transmusique. 24.00 Infos SSR. 0.05 Couleur 3.

A 20 h 05
Temps présent
FICHES story.
L'affaire des fiches politiques, du réchauffé? Le temps de l'indignation à propos de la fichomanie semble révolu. La majorité des formations politiques a pris acte des différentes révélations de la Commission d'enquête parlementaire et près de trois cent mille citoyens ont reçu ou attendent patiemment leur fiche.

20 h 15
L'horoscope
Comédie française de Jean Girault, avec Evelyne Buyle, France Dougnac, Alice Sapritch et Michel Galabru (1978). Deux barman, Vincent et Antoine, partagent une charmante jeune femme, Josy, passionnée d'astrologie. En suivant les conseils de l'horoscope, elle leur fait gagner plus d'un million au tiré

A 20 h 40
Paparoff et l'éléphant bleu
Série avec Michel Constantin, André Pousse, Pascale Petit. A Londres, des officiers anglais remettent au président de la République andine, en exil, une statuette représentant un éléphant bleu. Celui-ci confie alors l'objet à une mystérieuse femme qui embarque dans un avion à destination de Paris.

A 20 h 40
Elle boit pas elle fume pas.
Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas, mais elle cause. Film de Michel Audiard (1969), avec Annie Girardot, Bernard Blier, Mireille Darc. Germaine fait le ménage chez trois personnes: Francine Martelier, Liéthard et Phalempin. Productrice à la télévision, Francine, sur le point d'épouser le Premier ministre, La Motte-Brebière, participa jadis à des ballets roses.

A 20 h 40
Soir 3
22.25 La route du Rhum
22.35 Un tueur dans la foule
Film de L. Peerce (1976).
0.25 Carnet de notes
Demain à la TVR
9.00 TJ-flash
9.05 Top models
9.25 Miss Manager
10.15 Racines
10.30 Mémoires d'un objectif
11.35 Mademoiselle
12.05 Le temps de vivre, le temps d'aimer

9.05 Petit déjeuner, par Patrick Ferla. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Saga. 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic, par Shadya. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Couleur 3.

21.00 Miss Manager (série)
21.50 Hôtel
22.20 TJ-nuit
22.30 Down by law
Film de Jim Jarmusch (1986).
0.15 Bulletin du télétexte

21.45 Frantic
Film policier américain de Roman Polanski, avec Harrison Ford, Betty Buckley et Emmanuelle Seigner (1987). Un thriller étonnant de simplicité et de fluidité sur fond d'hommage avoué aux grandes intrigues hitchockiennes. Du grand Polanski!

22.15 Ex libris
Pour adultes seulement.
23.15 Chapeau melon et bottes de cuir (série)
0.05 TF 1 dernière
0.25 Passions (série)
0.55 TF 1 nuit
1.30 C'est déjà demain (série)
1.50 Info revue

A 21 h 50
L'amour en douce
Film d'Edouard Molinaro, avec D. Auteuil, J.-P. Marielle, E. Béart, S. Barjac. Jeanne vient de quitter Marc, un espoir du barreau aixois, marié depuis huit ans avec elle. Marc aime Jeanne mais il l'a toujours trompée... Jeanne prend pour amant Antoine, un industriel quinquagénaire, qui sait se montrer prévenant.

22.05 Soir 3
22.25 La route du Rhum
22.35 Un tueur dans la foule
Film de L. Peerce (1976).
0.25 Carnet de notes
Demain à la TVR
9.00 TJ-flash
9.05 Top models
9.25 Miss Manager
10.15 Racines
10.30 Mémoires d'un objectif
11.35 Mademoiselle
12.05 Le temps de vivre, le temps d'aimer

9.15 Magellan: Une population embriguée. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Espace 2 questionne. 11.30 Entrée public. 12.00 Billet de faveur. 12.30 Méridienne. 13.30 Le livre de Madeleine. 14.05 Divertimento. 15.05 Cadenza. 16.30 Divertimento. 17.05 Magazine. 18.05 JazzZ. 19.05 Magazine de la musique. 20.05 Plein feu. 20.30 Disque en lice. 0.05 Notturmo.

12.35 Duel sur la Cinq
13.00 Le journal
13.35 Kojak
14.35 Le renard
15.35 Soko, brigade des stupés
16.30 Youpi l'école est finie
18.00 Tennis
19.00 Journal images
19.10 Tennis
19.45 Le journal
20.40 Les secrets d'une call-girl (téléfilm)
22.25 Reporters
23.40 Tennis

8.30 Schulfernsehen. 12.55 Tagesschau. 13.00 Die Onedin-Linie. 13.50 Nachschau am Nachmittag. 16.05 Treffpunkt. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.55 Wie gut, dass es Maria gibt. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Viktors Programm. 21.05 Puls. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 DOK. 23.20 Diagonal.

6.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Arabische Sprache und Kultur. 14.15 Denn alles Fleisch, es ist wie Gras. 15.10 Unter der Sonne Kaliforniens. 16.03 Adebear und Adele. 17.00 Heute. 17.15 Tele-Illustrierte. 17.45 Wie gut, dass es Maria gibt. 19.00 Heute. 19.35 Kein pflegeleichter Fall (film). 20.35 Das hätten Sie sehen sollen. 21.00 Abenteuer Forschung. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Onkel Ho. 23.00 Freigestellt (film). 0.35 Heute.

12.50 A come animazione. 13.00 TG tredici. 13.15 T. T. T. 14.30 Superastrecologiastra. 14.45 La Svizzera dell'ottocento. 15.40 King's royal. 16.55 Passioni. 17.30 Natura amica. 18.00 Mister Belvedere. 18.25 A proposito di. 19.00 Attualità sera. 19.45 Telegiornale. 20.20 La donna che visse due volte (film). 22.30 TG sera. 22.45 Vista da vicino. 23.20 Una notte all'Alcazar di Parigi.

7.45 Carta de ajuste. 7.59 Apertura. 8.00 Buenos dias. 9.00 TV educativa. 11.00 La hora de. 12.00 Galeria de musica. 13.00 Expedición uru. 14.00 Made in España. 14.30 No te rias que es peor. 15.00 Telediario-1. 15.30 TV educativa. 17.25 Telediario. 17.30 Stop, seguridad en marcha. 18.00 El duende del globo. 18.05 Los mundos de Yupi. 18.30 Esta es su casa. 19.30 Videomix. 20.00 No te rias que es peor. 20.30 Telediario 2. 21.00 El salero. 22.00 Primera función. 23.30 A media voz.

6.00 Guten Morgen. 6.40 Zum neuen Tag. 7.00 Morgenjournal. 7.15 Presseschau. 9.00 Palette. 11.30 Kinderclub. 12.00 Rendezvous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Gast/Serie. 14.00 Mosaik. 16.30 Jugendclub. 17.00 Welle Eins mit Sport. 18.00 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal. 19.15 Sport-Telegramm. 20.00 Z. B. 23.00 Jazz à la carte. 24.00 DRS-Nachtclub.

10.25 Boulevard des clips
11.35 Les passions de Céline
12.05 Les saintes chéries
12.30 L'ami des bêtes
13.25 Mariés, deux enfants
13.55 D' Marcus Welby
14.45 Boulevard des clips
15.30 Bleu, blanc, clip
16.45 Les têtes brûlées
17.35 Tungstène
18.00 Campus show
18.25 Zygomusic
18.54 6 minutes
19.00 Magnum
19.54 6 minutes
20.00 Mariés, deux enfants
20.35 Nom de code Rebecca (téléfilm)
22.25 Le poids du destin
24.00 6 minutes
0.05 Dazibao
0.10 Sexy clip
0.45 Boulevard des clips
2.00 Avec ou sans rock

12.35 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Sesamstrasse. 14.30 Babar. 15.03 Talk täglich. 15.30 Philomas Philoma (film). 16.03 Medisch Centrum West. Amsterdam. 16.30 Die Trickfilmschau. 16.45 Achtung Klappe! 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Deutschland vor der Wahl. 21.15 Der 7. Sinn. 21.20 Musikantenstadt. 22.45 Tagesthemen. 23.15 Flüchtige Bekanntschaften (film).

18.00 Die Sendung mit der Maus. 18.30 D'Artagnan und die drei Musketiere. 18.55 Das Sandmännchen. 19.00 Abendschau. 19.30 Der Boss und sein Engel (film de Bernard Borderie). 21.00 Südwest aktuell. 21.15 Politik Südwest. 21.45 Sport-Import. 22.30 Jetzt schlägt's Richtig. 22.35 Die Lady mit dem Colt. 23.20 Die Girls vom Friedrichstadtpalast. 0.05 Nachrichten.

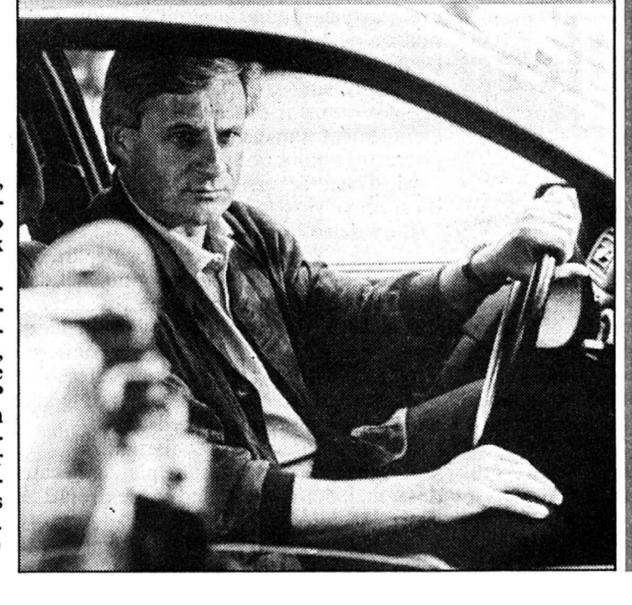
12.00 TG 1-Flash. 13.00 Fantastico bis. 13.30 Telegiornale. 13.55 TG 1-Tre minuti di... 14.00 Il mondo di Quark. 14.45 Cartoni animati. 15.00 Primmissima. 15.30 Cronache italiane. 16.00 Big. 17.35 Spaziolibero. 18.00 TG 1-Flash. 18.05 Cose dell'altro mondo. 18.45 Santa Barbara. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.40 La macchina meravigliosa. 22.45 Stan Laurel e Oliver Hardy. 23.00 Telegiornale. 23.10 Dal lieti calici. 24.00 TG 1.

10.00 Eurosports news. 10.30 Polo. 11.00 Ice Skating. 13.00 Eurobics. 13.30 The world games. 14.30 Handball. 15.30 Raft Racing. 16.00 Tennis. 18.00 Equestrianism. 19.00 Motor sport news. 19.30 Eurosport news. 20.00 Judo. 20.30 Figure skating. 21.30 4-Man bobsleigh. 22.30 Football. 24.00 Eurosport news. 0.30 martial Arts festival.

7.10 Le point du jour. 9.05 Le matin des musiciens. 11.00 Le concert: œuvres de Bach. 12.05 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Le grand bécarré. 14.30 Les salons de musique. 16.45 Passé composé. 17.30 Le partage du goûter. 18.00 Quartz. 18.30 6 1/2. 19.07 Un fauteuil pour l'orchestre. 20.00 Haiku. 20.30 Concert. 23.07 Poussières d'étoiles.

15.30 Italien. 16.00 Concert Peter Schidlof. 16.50 Perahia joue Beethoven. 18.00 Histoire de la bande dessinée. 18.30 Objectif amateur. 19.00 Palettes. 19.25 Préfaces: Joe Bousquet. 20.00 Histoire de la bande dessinée. 20.30 Objectif amateur. 21.00 Soirée Merce Cunningham. 22.25 Récital Dietrich Fischer-Dieskau. 23.00 L'Europe de la Toison d'Or.

À VOIR
Temps présent: Fiches-story
L'affaire des fiches politiques, du réchauffé? Le temps de l'indignation à propos de la «fichomanie» semble révolu. La majorité des formations politiques a pris acte des différentes révélations de la Commission d'enquête parlementaire et près de 300.000 citoyens ont reçu ou attendent patiemment leur fiche. Pour certains, il est grand temps que la police reprenne son travail, ses fichiers. Pour d'autres, dont Arnold Koller, il faut d'urgence que ses tâches soient strictement définies pour éviter les abus et protéger la sphère privée. A l'avenir. Pour comprendre le mécanisme de la «fiches-story»



7.00 Infos. 7.15 Les ablutions de Paul-Albert. 7.45 Jeu. 8.00 Infos. 8.15 L'invité. 8.30 Revue de presse. 8.45 Cette année-là. 9.00 Infos. 9.15 Le zapper fou. 9.30 Classique. 9.45 Jeu. 10.00 Infos. 10.15 Bruits de la vie. 10.30 Fréquentstars. 10.45 Jeu. 11.00 Infos. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu. 12.15 Jura midi. 17.00 Radio active. 18.30 Info JU. 18.45 Ruban de rêve. 19.00 Au fil du temps.

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Recto-verso. 10.00 Du côté de chez soi. 10.30 Le coup d'archet. 11.00 Kaldioscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités régionales. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Musique aux 4 vents. 17.00 Zorghub connexion. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Silence, on tourne! 19.30 Ciné-souvenirs. 20.00 Transit. 21.00 Relais RSR 1

Vernier sur Rock: label de qualité

Rares sont aujourd'hui les festivals qui ne sacrifient pas le contenu de leur manifestation sur l'atout de la rentabilisation. Audacieuse, inspirée et, ce qui devient rare, crédible dans ses associations, la programmation de Vernier sur Rock est une fois de plus remarquable.

Judicieux dosage de références incontournables - Dave Stewart, Chris Bailey, Steve Wynn - et de groupes sur le pas de porte du succès - Power of Dreams, Tragically Hip, Central Services -, cette septième édition déploiera ses fastes les 15, 16 et 17 novembre.

Si les organisateurs de Vernier sur Rock avaient déjà accroché à leur tableau de chasse les Nick Cave, Peter Murphy, Jesus and Mary Chain, Mano Negra et autre Linton Kwesi Johnson, leur palmarès 1990 nous apprend qu'ils n'ont heureusement pas changé leur fusil d'épaule et qu'ils possèdent toujours bon œil et bonne oreille.

Plus médiatisé des groupes helvétiques de l'heure, Central Services engagera les hostilités le jeudi 15 novembre. Vainqueur de l'édition 89 du Rock-In, le quatuor bernois fort de ses belles promesses vinyliques - «Crawl in The Sand», petite perle de production aseptisée -

aura tout loisir de prouver que la scène reste son domaine de prédilection.

Ex-leader de Dream Syndicate - groupe californien aussi essentiel que peu reconnu -, Steve Wynn accompagné de son nouveau band devrait marcher au super sur la scène de Vernier. Son premier album solo ne se nomme-t-il pas «Kerosene Man»? Fondateur et réformateur des Saints, le plus légendaire des combos que l'Australie ait exporté, Chris Bailey se produira en solo au cœur d'une soirée empreinte de nostalgie.

Dauphin du concours Découvertes Rock Suisse 1990 qu'organise annuellement Vernier sur Rock, les Bâlois de Glitterhouse auront la lourde tâche de lancer la plus «in» des trois soirées. Coqueluches de la scène britannique, les Irlandais de Power of Dreams sortent du moule Manchester avec tout ce que cela comporte de qualités mais aussi de resucé. Avec un «Immigrants, Emigrants and Me» très bien noté dans les charts, ces trois mômes n'ont déjà plus le droit à l'indulgence que leur âge - 18 ans en moyenne - aurait pu leur réserver. Tête d'affiche du vendredi, The Mission donnera pour l'occasion un unique concert en Suisse. Regroupant sous leur bannière un très large public, le combo de Wayne Hus-



Power of Dreams

sey est devenu, l'espace de trois albums, l'un des plus sérieux postulants aux palmes de la grande Histoire du rock'n'roll.

Garage jusqu'au bout de leurs ongles pleins de cambouis, les Genevois de No Tips - à ne pas confondre avec les Q-Tips qui ne seront d'ailleurs d'aucune utilité -, allieront puissance musicale et références bien digérées.

Vainqueur des Découvertes Rock Suisse 1990, No Tips présentera à cette occasion des compositions gravées sur un premier album, prix du concours. Jeunes loups canadiens affamés de succès, Tragically Hip se fait les crocs à l'occasion d'une première grande tournée européenne. Du sang, du sexe et du rock'n'roll à la une - cette manchette me dit quel-

que chose. Enfin, musiciens d'exception, Dave Stewart sans Annie Lennox qui se paie quelques vacances mais avec ses Spiritual Cow Boy viendra confirmer tout le bien que l'on pense généralement de son premier album solo.

Johnny Bigoudi

● Vernier sur Rock, les 15, 16 et 17 novembre

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

Corso: 21 h, Prémsumé innocent (16 ans); 18 h 45, 48 heures de plus (16 ans).
Eden: 21 h, Promotion canapé (12 ans); 18 h 15, Brazil (12 ans).
Plaza: 15 h 30, 18 h 30, 21 h, Ghost (12 ans).
Scala: 21 h, Bienvenue au paradis (12 ans); 19 h, L'histoire sans fin II (pour tous).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Le château de ma mère (pour tous); 2: 15 h, 20 h 15, 58 minutes pour vivre (16 ans); 17 h 45, La gloire de mon père (pour tous); 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Finyé (pour tous).
Arcades: 15 h, 18 h, 20 h 30, Ghost (12 ans).
Bio: 15 h, 18 h 30, 20 h 30, Docteur Petiot (16 ans).
Palace: 16 h 30, 20 h 45, Comme un oiseau sur la branche (12 ans); 18 h 45, La vie de Brian (V.O.) (16 ans).
Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 30, Freddy 5, l'enfant du cauchemar (16 ans).
Studio: 15 h, 17 h 30, 20 h 45, L'histoire sans fin II (pour tous).

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Théâtre ABC: 20 h 30, «Monologues» (Echenoz, Pinget, Cortazar).
Conservatoire: 19 h 30, «Le temps et l'espace (Ligeti, Xenakis)», conf. d'Eric Gaudibert.

NEUCHÂTEL

Université, aula des Jeunes-Rives: 20 h 15, Mario Botta parlera de ses récentes réalisations.
Salon de musique du haut de la ville: 20 h, audition d'élèves de la Société suisse de pédagogie musicale.
Conservatoire: 20 h 15, récital de Christine Saldago (piano).
Théâtre du Pommier: 20 h 30, «Les contes du Whisky», de Jean Ray, avec F. Margot.

BOUDRY

Château: 20 h, veillée en contes et en musique.

SAINT-IMIER

Espace Noir: 20 h 30, concert Boris Santelli.

ÉPHÉMÉRIDE

Anniversaires historiques

1988 - A l'issue d'une réunion du Conseil National palestinien, qui se tenait à Alger, Yasser Arafat proclame la création d'un Etat indépendant en Palestine. La navette soviétique «Bourane» effectue un premier vol de quelques heures, sans équipage. Accord de principe sur un retrait progressif des forces cubaines d'Angola.

1984 - A une majorité écrasante, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte une résolution qui réclame le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan.

Ils sont nés un 15 novembre

- L'homme d'Etat anglais William Pitt (1708-1779)
- Le poète anglais William Cowper (1731-1800)
- La chanteuse anglaise Pétula Clark (1934), (ap)

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 29.10 au 5.11.1990	
Littoral	+ 8,2 (1646 DH)
Val-de-Ruz	+ 5,8 (2049 DH)
Val-de-Travers	+ 5,9 (2029 DH)
La Chx-de-Fds	+ 3,2 (2490 DH)
Le Locle	+ 4,4 (2288 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 55.

LE SAC À MOTS

Vous avez dit... féminiser?

Il y a quinze jours, la presse a fait écho de la parution d'un dictionnaire qui donne le féminin officiel de noms qui, jusqu'alors, flottaient dans les limbes d'un usage non normé. Cette entreprise est bien évidemment légitime d'un point de vue social. D'un point de vue linguistique par contre, ça se discute...

Un premier argument qu'on peut faire valoir contre la féminisation forcée est que le genre naturel des choses est d'un autre ordre que le genre grammatical des mots, ainsi on dit *un vagin* et *une testicule* alors que ces choses sont respectivement et typiquement féminine et masculine. La correspondance entre le genre des choses et le genre des mots est arbitraire, dès lors, pourquoi s'exciter?

On rétorquera à cet argument linguistique abrupte que les noms de métier standards sont tous masculins, sauf ceux qui ont toujours été du ressort des femmes et n'ont pas d'équivalent masculin (*sage-femme, jardinière d'enfants*). Ce qui laisse croire que là, le genre des mots s'est calqué sur l'ordre des choses.

Un deuxième argument de linguiste vient nuancer cette affirmation. Cet argument fait appel à la notion de genre *marqué* ou *non marqué* (les familiers de l'informatique peuvent rapprocher «genre non marqué» de «valeur par défaut»). Le genre non marqué est utilisé quand les distinctions de genre ne sont pas possibles ou non significatives.

En français, le genre non marqué est presque toujours le masculin: si vous voyez venir vers vous un caniche, vous vous direz *tiens un chien!* et non *tiens une chienne!* (exceptions remarquables: les vaches et les poules. Dans ce cas, c'est le féminin qui est le genre non

marqué). L'existence d'un genre non marqué est économique, avec un seul genre grammatical, on englobe deux genres naturels.

Certaines femmes s'indignent de cette économie quand elles reçoivent un courrier qui ne mentionne pas explicitement le féminin. Ainsi, il faut écrire aux *instututeurs* et *instutrices* du canton, à ses *cher(e)s collègues*, etc. Je ne trouve pourtant pas choquant qu'une femme dise qu'elle *fait partie du chœur des enseignants*. La distinction du genre naturel ne me paraît pas significative dans ce contexte. Par contre, si l'on veut parler des inégalités salariales entre hommes et femmes, il me paraît nécessaire de préciser *entre enseignants et enseignantes*. Tout est une question de contexte et de nuances, donc.

Troisième problème, objet du dictionnaire en question, trouver l'équivalent féminin des noms de professions et fonctions officielles. On peut regretter que la marque du féminin, si explicitement apparente, devienne presque ridicule. Certains noms, à l'oral, «supportent» aussi bien le féminin que le masculin; à l'écrit on ajoute un «e» et le tour est joué. Pour ne prendre qu'un exemple, il est courant d'entendre *une professeure* (et non *professeuse!*) alors pourquoi ne pas parler d'une *sapeure pompier* et préférer la création, poétique certes, mais terriblement *pompier*, de *sapeuse pomprière!* Marinette MATTHEY

À L'AFFICHE

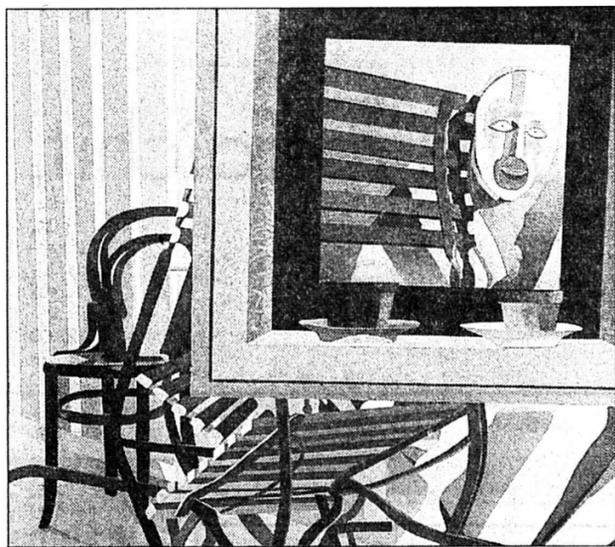
Le rêve est son partenaire

Yves Riat à la Galerie La Plume

Dans ce monde-là tout sans cesse se transforme: les pierres se révèlent fleurs. Les fleurs volent vers la montagne. Jeu de silhouettes toujours renouvelé, la transparence du monde rêvé soumet le monde quotidien et bat les cartes.

Feuillage dans le vent, ailes de l'oiseau, ouverture. Ailleurs le peintre se crée une armure par l'entrecroisement des persiennes fermées: le soleil est dans la cave. La lumière bat les cartes et le rêve, projette la réalité au plus loin d'elle-même. Et la règle n'est jamais fixée une fois pour toute, un objet, un sentiment peut-être est constitutif de successions de nouvelles images.

Métaphore, natures mortes, randonnées dans l'imaginaire: nous y sommes au rendez-vous des impossibles. Huile, gouache, maîtrise technique, les tableaux se déroulent dans les couleurs vives, claires, et montrent de quels rêves Yves Riat chauffe ses horizons. Là où la raison et le bon sens perdent leurs droits, la poésie, l'humour inventent aussitôt de nouveaux territoires. DdC



Là où la raison perd ses droits...

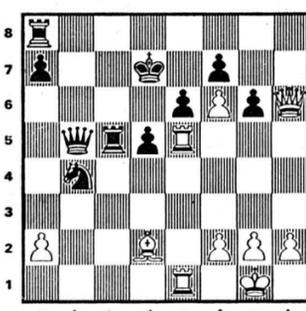
(Impar Gerber)

● Galerie La Plume
Du mardi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 18 h 30
Samedi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h
Lundi de 14 à 18 h 30
Jusqu'au 20 novembre

● Yves Riat est né en 1948 à Chevèze dans le canton du Jura. Il a travaillé avec Coghuf. Un ouvrage consacré à son œuvre, 95 pages, textes et reproductions, la plupart en couleurs, vient d'être publié aux Editions d'En Haut S.A.

ÉCHECS

Chronique No 97



Les Blancs sont au trait, dans cette partie Kindermann-Mariotti, disputée à Wiesbaden en 1983. Ils en profitent pour bousculer au pas de charge les remparts ennemis, arrachant la décision au troisième coup déjà, les Noirs se rendant compte qu'ils sont mat... 5 coups plus tard. Quelle est la combinaison trouvée par Kindermann, et quelle est la suite conduisant au mat?

Indice: une telle attaque se mène rarement sans un sacrifice matériel, à bon escient bien entendu.

Solution de la chronique No 96

1. Txa6!! bxa6 2. Cxd6+ cxd6 3. Da8+ Rd7 4. Db7+ Re8 5. Te1 avec un mat imparable.



Elle rafraîchit.

● offres d'emploi

au printemps

Restaurant

Pour compléter notre équipe, nous cherchons une

dame de buffet

de nationalité suisse ou avec permis valable. Horaire variable.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au 039/23 25 01.

La Chaux-de-Fonds

28-012600



metalem s.a.

cadrans soignés

recherche pour renforcer sa division «ELECTRONIQUE» un jeune

ingénieur ETS

Nous demandons:

- bonnes connaissances dans les domaines: entraînements électriques, électronique analogique et digitale;
- bonne aptitude aux travaux pratiques et théoriques;
- bon esprit d'initiative;
- connaissances d'allemand et d'anglais.

Nous offrons:

- grande autonomie de travail dans une petite équipe;
- travail varié;
- prestations sociales d'une grande entreprise.

Date d'engagement à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire à METALEM SA, rue du Midi 9bis, 2400 Le Locle.

91-276

Afin de satisfaire de nombreuses demandes, nous cherchons:

une secrétaire

avec d'excellentes connaissances d'allemand et d'anglais, pour l'administration de ventes d'une entreprise de la ville;

une employée de commerce français-allemand

pour divers travaux administratifs d'un département vente d'une entreprise de la région;

une employée de commerce

de langue maternelle allemande, pour le secrétariat d'une maison de la place.

Vous avez quelques années d'expérience et des connaissances de langues, alors, contactez Catherine Barfuss qui se fera un plaisir de vous recevoir.

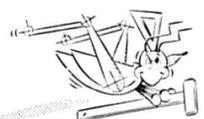
039/23 91 33

ADIA
interim

Avenue Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds

91-436

Le bon choix



Pour une entreprise de construction de machines, nous cherchons

un dessinateur constructeur type A CFC
(chef de projets)

- Vos tâches seront:
- construction et conception de nouveaux projets;
 - modification, amélioration des machines existantes, demandes d'offres, discussions techniques avec les fournisseurs;
 - s'occuper des gammes de fabrication et des listes de pièces.
 - Vous avez de l'expérience dans ce genre d'activité;
 - vous connaissez le pneumatique et l'électricité;
 - vous n'avez pas peur des copeaux;
 - vous êtes intéressé par le système DAO.

Des connaissances d'anglais et d'allemand seraient un atout.

Alors, contactez Patrice Blaser qui conviendra avec vous d'un entretien.

28-012610

31, av. Léopold-Robert
(Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 039/25 13 16

idealjob 23 63 83
Conseils en personnel

00-0000

● offres d'emploi

Fabrique d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, cherche:

employée de bureau qualifiée

Souhaite:

- personne ayant quelques années d'expérience;
- capable de travailler de façon indépendante pour divers travaux variés.

Offre:

- place stable;
- traitement selon qualification;
- prestations d'une entreprise moderne.

Date d'entrée: à convenir.

Faire offre sous chiffres 28-950571 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

● divers



MODELL DE TRAIN envoi directement de l'Allemagne demandez la liste de prix - Spiel + Freizeit Lauterwasser D-7700 Singen - Ekkeh' str. 30 - Tel. 0049 / 77 31 6 32 36

AVIS
à la personne qui a pris
la veste en cuir brun,
col mouton, dimanche matin 11 novembre dans les vestiaires de la Patinoire des Ponts-de-Martel. Elle est priée de la rapporter au gardien de la patinoire, sinon plainte sera déposée
28-463418

Ecole neuchâteloise de soins infirmiers

Dans le cadre de sa création, la Fondation de l'Ecole neuchâteloise de soins infirmiers, sise à La Chaux-de-Fonds, propose le poste de

responsable de la bibliothèque et des moyens audiovisuels
(Poste à 50%)

Ce département au sein de notre école est à développer et à structurer.

Qualités requises:

- formation de bibliothécaire;
- connaissances et capacités de gestion;
- intérêt et connaissances pour les moyens audiovisuels;
- expérience de l'informatique souhaitée.

Nous offrons:

- un poste riche en responsabilités et en autonomie;
- un travail varié au sein d'une équipe dynamique;
- traitement légal selon barème de l'Etat de Neuchâtel.

Entrée en fonction: janvier 1991 ou à convenir.

Les demandes de renseignements et les offres de service manuscrites, accompagnées des documents usuels, sont reçus par la direction de: l'Ecole neuchâteloise de soins infirmiers, Prévoyance 80, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 15 décembre 1990.